

# Rapport Annuel

2025



free  
lance  
com

# Sommaire

## 1. Comptes au 31 décembre 2025

Comptes sociaux de Freelance.com SA	Page 3
Comptes consolidés du Groupe Freelance.com	Page 30

## 2. Rapports du conseil d'administration

Rapport de gestion	Page 62
Rapport sur le gouvernement d'entreprise	Page 73
Tableau des résultats des cinq derniers exercices	Page 79
Rapport spécial sur les actions gratuites	Page 80
Rapport de durabilité	Page 81

## 3. Rapports des commissaires aux comptes

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	Page 178
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	Page 184
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions Réglementées	Page 190

# Comptes Sociaux

Au 31 décembre 2025



free  
lance  
com

## Table des matières

BILAN ACTIF .....	3
BILAN PASSIF .....	4
COMPTE DE RESULTAT .....	5
NOTE ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX .....	7
Note 1 - Faits marquants de la période et évènements post clôture.....	7
Note 2 - Règles et Méthode d'évaluation .....	8
2.1. Participations, et autres titres immobilisés.....	8
2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles.....	8
2.3. Provisions pour risques et charges.....	9
2.4. Créances et dettes .....	9
2.5. Valeurs mobilières de placement .....	9
2.6. Reconnaissance du chiffre d'affaires.....	9
2.7. Produits et charges exceptionnels .....	9
2.8. Indemnités de départ en retraite .....	10
2.9. Changement de réglementation .....	10
Note 3 - Informations sur les postes du Bilan.....	10
3.1. Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé .....	10
3.2. Créances et dettes d'exploitation .....	14
3.3. Valeurs mobilières de placement et disponibilités.....	15
3.4. Capitaux propres .....	15
3.5. Provisions réglementées, pour risques et charges et pour dépréciation .....	16
3.6. Dettes financières.....	16
3.7. Comptes de régularisation .....	18
Note 4 - Informations sur les postes du résultat.....	19
4.1. Ventilation du chiffre d'affaires .....	19
4.2. Autres Produits d'exploitation .....	19
4.3. Détail des achats et charges externes .....	19
4.4. Détail des frais de personnel .....	20
4.5. Détail du résultat d'exploitation non récurrent.....	20
4.6. Détail du résultat financier.....	21
4.7. Détail du résultat exceptionnel .....	21
4.8. Déficit reportable.....	22
Note 5 - Autres informations .....	22
5.1. Engagements hors bilan.....	22

5.2.	Effectif moyen .....	23
5.3.	Honoraires des Commissaires aux comptes .....	23
5.4.	Passifs éventuels.....	23
5.5.	Informations sur les parties liées.....	23
5.6.	Informations sur les attributions d'actions gratuites .....	23
5.7.	Informations sur les engagements retraites .....	23
Note 6 -	<a href="#">Tableau des filiales et des participations.....</a>	<a href="#">24</a>
Note 7 -	<a href="#">Information comparative .....</a>	<a href="#">25</a>

BILAN ACTIF

ACTIF en €	BRUT	Amort et Provisions	NET	NET
	31/12/2025	31/12/2025	31/12/2025	31/12/2024
Frais d'établissement				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais de développement				
Conces.. brevets & licences	11 639 197	7 486 594	4 152 603	3 855 728
Fonds commercial	283 539	19 322	264 217	264 217
Autres immob.incorporelles				
Immob.incorporelles en cours	1 292 715		1 292 715	1 042 303
<b>TOTAL Immobilisations incorporelles</b>	<b>13 215 450</b>	<b>7 505 916</b>	<b>5 709 534</b>	<b>5 162 247</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel & outillage	174 558	141 516	33 042	8 673
Autres immobilisations corporelles	2 478 445	1 700 816	777 629	983 444
Immobilisations en cours	13 175		13 175	
<b>TOTAL Immobilisations corporelles</b>	<b>2 666 178</b>	<b>1 842 332</b>	<b>823 846</b>	<b>992 117</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations	226 749 356	7 201 010	219 548 346	218 747 799
Créances rattach.particip.	102 040		102 040	107 383
Autres titres immobilisés	81 475		81 475	91 580
Prêts	139 159	15 838	123 321	123 321
Autres immobilisations financières	6 181 201		6 181 201	6 187 760
<b>TOTAL Immobilisations financières</b>	<b>233 253 231</b>	<b>7 216 848</b>	<b>226 036 383</b>	<b>225 257 844</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>249 134 859</b>	<b>16 565 096</b>	<b>232 569 763</b>	<b>231 412 208</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
<b>CREANCES</b>				
Avances et acptes versés /commandes				
Créances clients	59 146 030	299 585	58 846 445	62 396 514
Autres créances	46 724 835	197 545	46 527 290	42 099 380
Charges constatées d'avance	1 035 097		1 035 097	1 428 011
<b>TOTAL Créances</b>	<b>106 905 962</b>	<b>497 130</b>	<b>106 408 832</b>	<b>105 923 905</b>
<b>DISPONIBILITES</b>				
Valeurs mobilières de placement	756 391	326 727	429 664	945 550
Disponibilités	55 022 300		55 022 300	54 896 453
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>55 778 692</b>	<b>326 727</b>	<b>55 451 965</b>	<b>55 842 003</b>
Chges à répartir/+ exercices	535 308		535 308	770 902
Ecart de conversion - Actif				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>412 354 821</b>	<b>17 388 953</b>	<b>394 965 868</b>	<b>393 949 018</b>

## BILAN PASSIF

PASSIF en €	31/12/2025	31/12/2024
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social	4 522 820	4 522 820
Primes liées au capital	66 860 204	66 860 204
Ecart réévaluation		
Réserve légale	452 283	452 283
Réserves stat.& contract.	153 440	153 440
Réserves réglementées		
Autres réserves	16 787	16 787
Report à nouveau	55 505 051	39 895 850
Résultat de l'exercice	22 106 044	20 113 475
<b>TOTAL Situation nette</b>	<b>149 616 629</b>	<b>132 014 859</b>
Subvention d'investissement		
Provisions règlementées	1 063 751	900 541
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>150 680 380</b>	<b>132 915 400</b>
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provision pour risques et charges	803 092	6 269 062
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>803 092</b>	<b>6 269 062</b>
Empts oblig.convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	111 951 136	117 248 230
Emprunts et dettes financières divers		
Avces & acptes reçus/cmdes		25 885
Dettes fourn.& cptes ratt.	72 319 611	64 759 416
Dettes fiscales et sociales	10 127 841	14 780 047
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	48 951 494	57 470 641
Produits constatés d'avance	130 000	472 703
<b>TOTAL des dettes</b>	<b>243 480 082</b>	<b>254 756 922</b>
Ecart de conversion - Passif	2 314	7 634
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>394 965 868</b>	<b>393 949 018</b>

## COMpte DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT en €	France	Export	NET 31/12/2025	NET 31/12/2024
Production vendue de services	271 428 311	281 275	271 709 587	286 100 754
<b>TOTAL Chiffre d'Affaires nets</b>	<b>271 428 311</b>	<b>281 275</b>	<b>271 709 587</b>	<b>286 100 754</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			496 628	432 666
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges				170
Autres produits de gestion courante			1 706 749	5 595 742
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION RECURRENT</b>			<b>273 912 963</b>	<b>292 129 332</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres charges et charges externes			264 626 874	278 287 543
<b>TOTAL Charges externes</b>			<b>264 626 874</b>	<b>278 287 543</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>			<b>728 805</b>	<b>827 225</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			414 462	391 791
Charges sociales			423 836	1 097 617
<b>TOTAL Charges de personnel</b>			<b>838 297</b>	<b>1 489 408</b>
<b>DOTATION D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 121 998	1 940 036
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotation aux provisions sur actif circulant				-349 667
<b>TOTAL Dotations d'exploitation</b>			<b>2 121 998</b>	<b>1 590 369</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>74 699</b>	<b>128 216</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION RECURRENTE</b>			<b>268 390 673</b>	<b>282 322 761</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION RECURRENT</b>			<b>5 522 290</b>	<b>9 806 572</b>
<b>AUTRES PRODUITS NON RECURRENTS</b>			<b>185 000</b>	<b>30 000</b>
Pdt ces./immob. corp. & incorp.				
Autres produits non récurrents				
Rep.prov.risque& charge exploitation non récurrent			185 000	30 000
<b>AUTRES CHARGES NON RECURRENTES</b>			<b>1 499 118</b>	<b>6 176 659</b>
VNC immob. corp. & incorp.cédées				
Dot.prov.risque& charge exploitation non récurrent			1 359 553	1 085 978
Dot.prov.risque& charge exploitation non récurrent			139 565	5 090 682
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION NON RECURRENT *</b>			<b>-1 314 118</b>	<b>-6 146 659</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>4 208 172</b>	<b>3 659 912</b>

\* selon modification ANC n°2022-06, précisé dans la note 2.3.9

COMPTE DE RESULTAT en €	NET 31/12/2025	NET 31/12/2024
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 208 172</b>	<b>3 659 912</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation	14 347 344	22 844 258
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	35 083	14 750
Produits sur cessions d'éléments financiers	10 584 415	284 952
Reprises sur provisions	4 931 723	
Différences positives de change	3 797	834
<b>TOTAL Produits financiers</b>	<b>29 902 362</b>	<b>23 144 794</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	5 284 915	509 489
Intérêts et charges assimilés	4 659 454	5 452 706
Différences négatives de change	6 480	9 357
Charges sur Cessions d'éléments financiers	1 860 062	
<b>TOTAL Charges financières</b>	<b>11 810 911</b>	<b>5 971 552</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>18 091 451</b>	<b>17 173 242</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>22 299 623</b>	<b>20 833 154</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL Produits exceptionnels</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	163 209	226 177
<b>TOTAL Charges exceptionnelles</b>	<b>163 209</b>	<b>226 177</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-163 209</b>	<b>-226 177</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôt sur les bénéfices	30 369	493 503
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>304 000 325</b>	<b>315 304 126</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>281 894 281</b>	<b>295 190 652</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>22 106 044</b>	<b>20 113 474</b>

## NOTE ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en France selon les dispositions du PCG (ANC 2014-03 relatif au PCG). Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucune dérogation aux prescriptions comptables n'a été faite.

Tous les montants de l'annexe sont exprimés en € ou en milliers d'€ (KEUR).

Les notes ci-dessous représentent l'annexe aux comptes sociaux au 31 décembre 2025 qui présentent un total de bilan de 394 965 868 € et un bénéfice net de 22 106 044 €.

### Note 1 - Faits marquants de la période et événements post clôture

En 2025, les principaux faits marquants sont les suivants :

#### **Cession de la filiale Provigis**

Le 2 juin 2025, FREELANCE.COM a annoncé la réalisation de la cession de sa filiale Provigis. Effective au 18 juin 2025, elle contribue aux flux d'activité et de résultat du groupe jusqu'au 30 juin 2025.

Créée en 2009 au sein de FREELANCE.COM, la plateforme Provigis sécurisait les relations commerciales entre les entreprises en se positionnant comme tiers de collecte probatoire. Cette filiale était gérée indépendamment du cœur d'activité du groupe et représentait moins de 3% du chiffre d'affaires et de l'EBITDA du total consolidé.

La société Provigis était détenue à 87.5%, la plus-value correspondante est de 8 482 K€ dans les comptes sociaux.

#### **Nomination d'Olivier Marcheteau en qualité de Directeur Général de FREELANCE.COM**

Dans la continuité de son évolution de gouvernance annoncée le 10 décembre dernier, Olivier MARCHETEAU est nommé Directeur Général de FREELANCE.COM le 3 mars 2025 et permettra au groupe de continuer à se structurer afin d'accélérer sa croissance, poursuivre son développement à l'international et continuer la digitalisation de ses activités.

Fort de 20 ans d'expérience réussies à la tête d'entreprises de croissance, il apportera notamment sa compréhension des enjeux technologiques et internationaux pour écrire un nouveau chapitre de l'histoire de FREELANCE.COM.

**Autres faits marquants**

En dehors de la nouvelle présentation du bilan et du compte de résultat (cf. Note 2.7 et Note 7), aucun autre évènement ayant eu, ou susceptible d'avoir, une incidence significative sur les comptes sociaux, ou de faire l'objet d'une mention dans la présente annexe, n'est à signaler.

**Evènements post-clôture**

Aucun évènement post-clôture susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2025 n'est à signaler.

**Note 2 - Règles et Méthode d'évaluation****2.1. Participations, et autres titres immobilisés**

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat incluant les frais accessoires, notamment d'avocats.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation et créances associées sont inscrites en résultat financier.

La valeur d'inventaire des filiales opérationnelles est appréciée en fonction de critères de rentabilité et de développement.

**2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles**

La valeur brute des éléments incorporels et corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée ou de production des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les actifs non amortissables de l'actif immobilisé sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.

Les amortissements sont calculés sur la durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire.

Les durées d'amortissements les plus généralement retenues sont les suivantes :

- logiciels	4 ans
- logiciel spécifique	3 à 5 ans
- installations générales, agencements, aménagements	5 ans
- matériel de bureau et informatique	3 ou 4 ans
- mobilier	8 ans

Les fonds commerciaux ne sont pas amortis (durée de vie illimitée) mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

### 2.3. Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables à la date d'établissement des comptes, dès lors que leur montant peut être estimé avec une précision suffisante.

Les provisions sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de leur utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement prévu.

### 2.4. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

### 2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat.

### 2.6. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les factures de prestations de services sont émises chaque mois au vu du rapport d'intervention signé du client et du prestataire concernant les prestations du mois précédent.

Aucun revenu n'est constaté pour des missions non encore réalisées quelle qu'en soit la durée.

### 2.7. Produits et charges exceptionnels

Selon l'article 513-5 nouveau du PCG (ANC 2022-06), sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel.

Un événement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'avoir une influence sur le jugement que les utilisateurs des documents de synthèse peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entité ainsi que sur les décisions qu'ils peuvent être amenés à prendre.

Un événement inhabituel est un événement qui n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité. Un événement est présumé inhabituel lorsqu'un même événement ne s'est pas produit au cours des derniers exercices comptables et qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices comptables.

Les opérations dont la réalisation concerne l'activité normale et courante de l'entité sont exclues du résultat exceptionnel et sont inscrites dans le résultat courant selon leur nature, en résultat d'exploitation « non récurrent », ou en résultat financier (comme notamment les cessions d'éléments d'actifs).

### 2.8. Indemnités de départ en retraite

Les engagements liés aux indemnités de départ en retraite dues au personnel en activité sous contrat à durée indéterminée ne sont pas constatés sous forme de provision, ni mentionnés en engagements hors bilan du fait de leur caractère non significatif.

### 2.9. Changement de réglementation

Le règlement ANC 2022-06 homologué le 30 décembre 2023 modifie le PCG et s'applique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Ce nouveau règlement entraîne des impacts significatifs, notamment :

- La redéfinition du résultat exceptionnel (PCG Art 513-5, cf note 4.7),
- La suppression de la technique des transferts de charges,
- Le reclassement de la charge d'amortissement des frais d'émission d'emprunt dans le résultat financier (cf note 4.6).

La note 7 (Information comparative) présente les principales incidences apportées par la première application du règlement ANC 2022-06.

## Note 3 - Informations sur les postes du Bilan

### 3.1. Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé

Valeur brute des immobilisations	31/12/2024	Acquisitions	Diminution / Autres mouvements	31/12/2025
Logiciel acquis				
Logiciel spécifique	7 739 813		2 087 763	9 827 576
Développements spécifiques	9 620			9 620
Site Internet Freelance.com				
Autres	2 000			2 000
Marque Freelance.com	1 800 001			1 800 001
Fonds commercial	283 539			283 539
Immobilisation incorporelle en cours	1 042 303	2 338 175	-2 087 763	1 292 715
<b>s/total immobilisations incorporelles</b>	<b>10 877 276</b>	<b>2 338 175</b>		<b>13 215 450</b>
Agencement aménagement	144 252	30 306		174 558
Installations générales	1 215 403			1 215 403
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 143 683	119 359		1 263 042
Immobilisation corporelle en cours		13 175		13 175
<b>s/total immobilisations corporelles</b>	<b>2 503 338</b>	<b>162 840</b>		<b>2 666 178</b>

Les logiciels spécifiques comprennent :

- Pour l'activité d'intermédiation France : des outils de type portail clients/partenaires sont développés en interne pour industrialiser la gestion de nos opérations. La valeur nette de ces actifs au 31 décembre 2025 s'élève à 2 234 K€, y compris 653 K€ d'immobilisations en cours,

- Pour l'activité de portage salarial France : des outils sont développés en interne et mis à la disposition de nos consultants pour la gestion de leur activité. La valeur nette de ces actifs au 31 décembre 2025 s'élève à 543 K€, y compris 185 K€ d'immobilisations en cours,
- Les autres développements sont liés à des projets transverses au groupe. Leur valeur nette s'élève à 867 K€ au 31 décembre 2025, y compris 454 K€ d'immobilisations en cours.

Ces logiciels spécifiques supportant l'exploitation font l'objet d'un amortissement linéaire, calculé sur une durée qui n'excède pas 5 ans.

Amortissements	31/12/2024	Dotations	Reprises	31/12/2025
Logiciel acquis				
Logiciel spécifique	5 692 503	1 787 681		7 480 183
Développements spécifiques	3 207	3 207		6 413
Site Internet Freelance.com				
Autres	-3			-3
Marque Freelance.com				
Fonds commercial				
Immobilisation incorporelle en cours				
<b>s/total immobilisations incorporelles</b>	<b>5 695 707</b>	<b>1 790 887</b>		<b>7 486 594</b>
Agencement aménagement	135 579	5 936		141 516
Installations générales	454 331	187 582		641 913
Matériel de bureau, informatique, mobilier	921 311	137 592		1 058 903
Immobilisation corporelle en cours				
<b>s/total immobilisations corporelles</b>	<b>1 511 221</b>	<b>331 110</b>		<b>1 842 332</b>

Dépréciations	31/12/2024	Dotations	Reprises	31/12/2025
Logiciel acquis				
Logiciel spécifique				
Site Internet Freelance.com				
Autres				
Marque Freelance.com				
Fonds commercial	19 322			19 322
Immobilisation incorporelle en cours				
<b>s/total immobilisations incorporelles</b>	<b>19 322</b>			<b>19 322</b>
Agencement aménagement				
Installations générales				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Immobilisation corporelle en cours				
<b>s/total immobilisations corporelles</b>				

Immobilisations financières

Immobilisations financières brutes	31/12/2024	Fusion/Apport	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
<b>PARTICIPATIONS</b>					
ADMISSIONS ACCESS	1 754 692				1 754 692
ADMISSIONS CONNECT			50 000		50 000
ADMISSIONS ETUDES ET PROJETS	131 604		6 799 432		6 931 036
ADMISSIONS SAVOIR FAIRE	2 411 243				2 411 243
ADMISSIONS SUISSE	81 136				81 136
COWORKEES	2 473 717				2 473 717
DIGIPORTAGE	10 389 999	19 462 803			29 852 802
ERGONOS CONSULTING	2 361 908				2 361 908
FREELANCE ASIA	150 000				150 000
FREELANCE LUXEMBOURG	22 331				22 331
FREELANCE MAROC	944 827				944 827
FREELANCE UK	1				1
ADMISSIONS ONE	15 000				15 000
FREELANCE SAGE INDIA	1 136				1 136
FREELANCE SERVICES	50 000				50 000
H2S	19 462 803	-19 462 803			
HELVETIC PAYROLL GENEVE	64 763 476				64 763 476
HELVETIC PAYROLL ZURICH	64 763 476				64 763 476
3P FINANCIAL SERVICES	462 134				462 134
INOP'S	28 010 189				28 010 189
INSTITUT SAVOIR FAIRE					
OPENWORK GROUP	4 999 998				4 999 998
PRIUM INVESTMENT GROUP	1 013 459				1 013 459
PROVIGIS	1 746 192			-1 746 192	
SAGE	3 360 000				3 360 000
STA SERVICES	6 000 000				6 000 000
SWEETCH	856 852		570 766		1 427 618
OPENWORK	45 005				45 005
TMC	1 449 580				1 449 580
VALOR CONNECT (ex INSTITUT SAVOIR FAIRE)	50 000				50 000
VALOR CONSULTANTS	2 902 402				2 902 402
VALOR ONE	402 189				402 189
<b>TOTAL Participations</b>	<b>221 075 350</b>		<b>7 420 198</b>	<b>-1 746 192</b>	<b>226 749 356</b>
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Prêt Freelance.UK	107 383		-5 343		102 040
Actions propres et contrat liquidités *	142 999			-21 914	121 085
Actions propres et contrat de rachat *	8 323		14 736		23 059
Autres prêts (dont Effort de construction)	139 159				139 159
Mali technique affecté aux participations :					
- ADMISSIONS SAVOIR FAIRE	377 429				377 429
- SAGE	4 801 853				4 801 853
Dépôts et cautionnements	948 737			-9 486	939 250
<b>TOTAL Autres immobilisations financières</b>	<b>6 525 883</b>		<b>9 393</b>	<b>-31 401</b>	<b>6 503 875</b>
<b>TOTAL Immobilisations financières brutes</b>	<b>227 601 233</b>		<b>7 429 591</b>	<b>-1 777 592</b>	<b>233 253 231</b>

\* La société détient une partie de ses propres actions en application du contrat de liquidité confié à la société Gilbert Dupont. A la clôture de l'exercice 2025, la société détient 38 622 de ses propres actions pour une valeur de 81 476 €.

\* La société détient également une partie de ses propres actions en application du contrat de rachat confié à la société Gilbert Dupont. Ces actions sont destinées à être attribuées au personnel dans le cadre des PAGA (Plan d'Attribution Gratuite d'Actions) et sont comptabilisées dans les valeurs mobilières de placement (cf note 3.3) pour une valeur moyenne de 552 165 €. Au cours de l'exercice 2025, un total de 260 581 actions a été acquis par les salariés dans le cadre du PAGA 2023. Un solde de 23 059 € reste disponible en immobilisation financière.

Au cours de l'exercice 2025, les titres de FREELANCE.COM ont augmenté de 7 420 198 € avec les recapitalisations des sociétés AD'MISSIONS ET PROJETS pour 6 799 432 €, et SWEETCH pour 570 766 €, ainsi que la création de la société AD'MISSIONS CONNECT avec un capital de 50 000 €. Ils ont diminué de 1 746 192 € avec la cession de la société PROVIGIS.

Dépréciations Immobilisations financières	31/12/2024	Dotations	Reprises	31/12/2025
<b>PARTICIPATIONS</b>				
AD'Missions Access	724 035			724 035
AD'Missions Etudes et Projets	131 604	4 873 460		5 005 064
Freelance.com Luxembourg	22 331			22 331
TMC	1 449 580			1 449 580
<b>TOTAL Participations</b>	<b>2 327 550</b>	<b>4 873 460</b>		<b>7 201 010</b>
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Prêts (dont effort de construction)	15 838			15 838
<b>TOTAL Autres immobilisations financières</b>	<b>15 838</b>			<b>15 838</b>
<b>TOTAL Dépréciations Immobilisations financières</b>	<b>2 343 388</b>	<b>4 873 460</b>		<b>7 216 848</b>

Les titres de la société AD'Missions Etudes et Projets étaient dépréciés à 100% et à hauteur de 131 604 € fin 2024. Sur l'exercice 2025, cette société a été recapitalisée de 6 799 432 € pour une valeur de 6 931 036 € au 31 décembre 2024. Une dépréciation complémentaire de 4 873 460 a été comptabilisée en 2025, pour un montant total déprécié de 5 005 064 €. En parallèle, la provision pour risques et charges constatés en 2024 a été extournée en totalité pour 4 789 432 € car le montant de ses capitaux propres est désormais positif.

Avec AD'Missions Access, TMC et Freelance.com Luxembourg, le total des titres dépréciés se montent à 7 201 010 € au 31 décembre 2025.

## 3.2. Créances et dettes d'exploitation

Etat des créances d'exploitation (Brut)	Montant	Un an au plus	Plus d'un an
<b>CREANCES</b>			
Créances clients	58 793 519	58 793 519	
Créances clients douteux	352 511	352 511	
Créances sociales			
Créances fiscales	6 007 850	6 007 850	
Groupe et associés	27 257 855	27 257 855	
Autres créances diverses et affacturage	13 459 130	13 459 130	
Charges constatées d'avance	1 035 097	1 035 097	
<b>TOTAL Créances</b>	<b>106 905 962</b>	<b>106 905 962</b>	

La société a recours aux services d'un factor. Au 31 décembre 2025, le solde des créances transmises au factor et non encore réglées par les clients s'élève à 48 602 584 € contre 39 738 805 € à fin 2024. Les créances clients ont diminué pour passer de 62 396 514 € en 2024 à 58 846 445 € au 31 décembre 2025.

La ligne Groupe et associés comprend pour l'essentiel des comptes courants avec les autres sociétés du groupe et notamment avec et Freelance Services et Prium Investment Group acquis en 2024.

Les comptes de Factor (ligne autres créances diverses et affacturage) représentent notamment les montants laissés en garantie au Factor (Fonds de garantie et Réserves de Financement) jusqu'au paiement par les clients des factures cédées pour 13 184 827 €.

Les créances sur l'Etat correspondent principalement à des créances de TVA pour 4 675 929 €.

Etat des dettes d'exploitation (Brut)	Montant	Un an au plus	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
<b>DETTES</b>				
Avances reçues sur commandes	276 455	276 455		
Fournisseurs et comptes rattachés	72 319 611	72 319 611		
Dettes sociales - Personnel	83 333	83 333		
Dettes sociales - Organisme	84 090	84 090		
Dettes fiscales	9 683 963	9 683 963		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	46 998 326	46 998 326		
Autres dettes diverses	1 953 168	1 953 168		
Produits constatés d'avance	130 000	130 000		
<b>TOTAL Dettes</b>	<b>131 528 946</b>	<b>131 528 946</b>		

Les dettes fiscales de 9 683 963 € sont essentiellement composées de la TVA collectée pour 9 217 070 €.

La ligne Groupe et associés provient des comptes courants avec les autres sociétés du groupe, notamment INOP'S, Ad'Missions One, Openwork, Helvetic Payroll Zurich et STA Services

### 3.3. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont présentées ci-dessous :

Valeurs en K€	Montant brut	Dépréciation	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs mobilières de placement	756 391	326 727	429 664	945 550

Les valeurs mobilières de placement de 429 664 € au 31 décembre 2025 sont principalement constituées d'actions propres pour une valeur nette de 425 438 € et sont destinées à être attribuées au personnel dans le cadre des PAGA (Plan d'Attribution Gratuite d'Actions) en 2026

Les disponibilités sont détaillées ci-dessous :

Valeurs en K€	Montant brut	Dépréciation	31/12/2025	31/12/2024
Disponibilités	55 022 300		55 022 300	54 896 453
Intérêts courus à recevoir				

### 3.4. Capitaux propres

Capitaux Propres	31/12/2024	Affectation du résultat	Attribution gratuite d'actions	Distribution de dividendes aux actionnaires	31/12/2025
Capital	4 522 820				4 522 820
Prime d'émission, fusion, apport	66 860 204				66 860 204
Réserve Légale	452 283				452 283
Réserve statutaire	153 440				153 440
Autres réserves	16 787				16 787
Report à nouveau	39 895 850	20 113 475		-4 504 274	55 505 051
Résultat 2024	20 113 475	-20 113 475			
Résultat 2025					22 106 044
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>132 014 859</b>			<b>-4 504 274</b>	<b>149 616 629</b>

Le capital social de FREELANCE.COM est composé de 56 535 254 actions de 0,08 euro de valeur nominale.

Une distribution de dividendes de 4 504 274 € a été réalisée au profit des actionnaires.

La société FREELANCE.COM détient une partie de ses propres actions en application du contrat de liquidité confié à la société Gilbert Dupont. Au cours de l'exercice 2025, FREELANCE.COM a acheté 180 224 titres et en a vendu 174 512. Au 31 décembre 2025, elle détient 38 622 titres valorisés à leur prix d'achat, soit 81 475 € selon la méthode FIFO (Premier Entrée Premier Sorti). Les plus-values ou moins-values de cession sont constatées directement en résultat.

Au cours de l'exercice 2025, FREELANCE.COM a mis en place un contrat de rachat. Au 31 décembre 2025, FREELANCE.COM détient 196 962 actions propres à une valeur moyenne de 552 165 € qui sont comptabilisées dans les valeurs mobilières de placement (cf note 3.3), et dépréciées à hauteur de 126 727 €.

### 3.5. Provisions réglementées, pour risques et charges et pour dépréciation

Provisions réglementées, risques et charges et dépréciations	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Reprises	Variation de périmètre	31/12/2025
Prov.régl.amort.dérogatoires	900 541	163 209				1 063 751
Provisions	6 269 062	139 565	-5 605 535			803 092
Provisions pour dépréciations sur :						
- immobilisations incorporelles	19 322					19 322
- immobilisations corporelles						
- immobilisations financières	2 343 388	4 873 460				7 216 848
- comptes clients	299 585					299 585
- autres créances	148 411	49 134				197 545
- valeurs mobilières	342 291	126 727	-142 291			326 727
<b>Total</b>	<b>10 322 601</b>	<b>5 352 095</b>	<b>-5 747 826</b>			<b>9 926 870</b>

Impact en résultat	Augmentations	Diminutions
Résultat d'exploitation	139 565	-816 103
Résultat financier	5 049 321	-4 931 723
Résultat exceptionnel	163 209	
<b>TOTAL Impact en résultat</b>	<b>5 352 095</b>	<b>-5 747 826</b>

Les provisions et dépréciations concernent principalement cinq types de risques :

- Les engagements vis-à-vis du personnel à hauteur de 425 K€ lié au coût des actions gratuites destinées à être attribuées au personnel dans le cadre des PAGA en cours
- Les risques commerciaux contractuels à hauteur de 378 K€
- Les risques liés à la perte de valeur des titres de participation pour 7 216 K€
- Les risques clients de non-recouvrement de créance pour 300 K€
- Les risques liés à la perte de valeur mobilières pour 200 K€ et à la dépréciation entre le cours moyen des actions gratuites rachetées sur le marché et leur cours à la date de clôture pour 127 K€

### 3.6. Dettes financières

Valeurs en K€	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Emprunts bancaires	116 776 158		-10 692 053			106 084 105
Autres dettes financières	472 072		-23 153		5 418 112	5 867 031
<b>Dettes financières</b>	<b>117 248 230</b>		<b>-10 715 206</b>		<b>5 418 112</b>	<b>111 951 136</b>

Pour mémoire, en 2021, FREELANCE.COM a emprunté 100 M€ fin octobre auprès de Bpifrance (10 M€) et d'un pool bancaire (90 M€) mené par le LCL et la SG afin notamment de financer l'acquisition du groupe HP. En juin 2022, un emprunt de 6 MCHF est venu s'ajouter afin de financer le complément de prix du groupe HP qui restait à verser sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022.

Les termes des emprunts bancaires qui totalisent 100 000 K€ sont précisés ci-dessous :

- 51 M€ amortissable annuellement sur 6 ans au taux maximum de l'Euribor\* + 1.4% l'an
- 45 M€ amortissable in fine sur 7 ans au taux maximum de l'Euribor\* + 1.75% l'an
- 10 M€ amortissable annuellement sur 6 ans au taux de 1.4%

\* Dans le cas où l'Euribor serait inférieur à zéro, il sera réputé être égal à zéro.

La diminution de 10.7 M€ correspond au remboursement de la troisième échéance de l'emprunt sur le pool bancaire lié à l'acquisition du groupe HP.

Leurs échéances sont détaillées ci-dessous :

Etat des dettes financières (Brut)	Montant	Un an au plus	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
<b>DETTES FINANCIERES</b>				
Emprunts bancaires	106 084 105	10 692 052	75 542 053	19 850 000
Autres dettes financières	5 867 031	5 867 031		
<b>TOTAL Dettes financières</b>	<b>111 951 136</b>	<b>16 559 083</b>	<b>75 542 053</b>	<b>19 850 000</b>

La marge appliquée au taux maximum de l'Euribor + 1.9% et 2.3 % l'an est variable suivant l'atteinte :

- D'un ratio R1 avec test semestriel (Dettes Financières Nettes Consolidées / EBITDA Consolidé)
- De critères RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) qui pourraient bonifier le taux d'intérêt de 0,05%

La marge appliquée sur 2025 au taux Euribor a été de 1.30% et 1.60% grâce à l'amélioration des critères du ratio R1.

Afin de se prémunir contre une baisse ou une hausse des taux d'intérêts, le groupe a recouru à un instrument financier de Cap (0.94%) et de Floor (-0.65%) sur l'Euribor 3 mois avec La Banque Postale. Il couvre la période du 28/10/21 au 28/10/25 sur une base de 54 M€ (60% de l'emprunt avec le pool bancaire) et a donc pris fin en 2025.

Les autres dettes financières pour 5 867 031 K€ concernent principalement les intérêts courus du pool bancaire (427 K€) et la trésorerie passive pour 5 436 K€.

3.7. Comptes de régularisation

COMPTES DE REGULARISATION		31/12/2025
<b>CHARGES A PAYER SUR :</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		426 507
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 891 295	
Dettes sociales	140 313	
Dettes fiscales	452 187	
RRA à accorder et Avoirs à établir	1 953 020	
<b>TOTAL Charges à payer</b>		<b>27 863 322</b>
<b>PRODUITS A RECEVOIR SUR :</b>		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	29 432 032	
Autres créances	7 947	
Avoirs non parvenus		
<b>TOTAL Produits à recevoir</b>		<b>29 439 979</b>
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE :</b>		
Produits d'exploitation		130 000
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>TOTAL Produits constatés d'avance</b>		<b>130 000</b>
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE :</b>		
Charges d'exploitation		1 035 097
Charges financiers		
Charges exceptionnels		
<b>TOTAL Charges constatées d'avance</b>		<b>1 035 097</b>
<b>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES :</b>		
Charges d'exploitation		535 308
Charges financiers		
Charges exceptionnels		
<b>TOTAL Charges constatées d'avance</b>		<b>535 308</b>

(1) Correspond pour 427 K€ aux intérêts courus sur emprunts.

## Note 4 - Informations sur les postes du résultat

### 4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du CA	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION
Activité Opérationnelle	260 487 864	275 391 762	-5%
Activité Holding	11 221 723	10 708 992	5%
<b>TOTAL CA</b>	<b>271 709 587</b>	<b>286 100 754</b>	

### 4.2. Autres Produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation	31/12/2025	31/12/2024
Subvention d'exploitation	496 628	432 666
<b>TOTAL Subvention d'exploitation</b>	<b>496 628</b>	<b>432 666</b>
Reprise dépréciation immobilisations incorporelles		
Reprise provisions clients et risques		
Transfert de charge		170
<b>TOTAL Reprise de provisions et transfert de charges</b>		<b>170</b>
Redevances de Marque	1 638 786	5 540 007
Autres produits	67 963	55 735
<b>TOTAL Autres produits</b>	<b>1 706 749</b>	<b>5 595 742</b>
<b>TOTAL Autres produits d'exploitation</b>	<b>2 203 376</b>	<b>6 028 578</b>

La subvention d'exploitation correspond à une subvention de l'état dans le cadre du projet NUMERIX avec la création d'une plateforme de cours en ligne.

### 4.3. Détail des achats et charges externes

Détail des achats et charges externes	31/12/2025	31/12/2024
Achats de prestations	244 767 555	261 040 627
Commissions des commerciaux	555 162	555 162
Honoraires	2 271 292	2 040 257
Autres	17 032 865	14 651 496
<b>TOTAL Achats et charges externes</b>	<b>264 626 874</b>	<b>278 287 543</b>

## 4.4. Détail des frais de personnel

Autres produits d'exploitation non récurrents	31/12/2025	31/12/2024
Salaires et traitements	414 462	391 791
Charges sociales	423 836	1 097 617
<b>TOTAL Charges de personnel</b>	<b>838 297</b>	<b>1 489 408</b>

Les charges sociales comprennent pour 185 K€ l'impact de la provision liée aux actions gratuites, et représentait 875 K€ en 2024.

## 4.5. Détail du résultat d'exploitation non récurrent

Autres produits d'exploitation non récurrents	31/12/2025	31/12/2024
Pdt ces./immob. corp. & incorp.		
Autres produits non récurrents non encaissés		
Autres produits non récurrents		
Rep.prov.risque& charge exploitation non récurrent	185 000	30 000
<b>TOTAL Autres produits d'exploitation non récurrents</b>	<b>185 000</b>	<b>30 000</b>

Autres charges d'exploitation non récurrentes	31/12/2025	31/12/2024
VNC immob. corp. & incorp.cédées		
Autres charges non récurrentes non décaissées		
Autres charges non récurrentes		
Charges non récurrentest./oper.de gestion	1 159 522	1 060 975
Pénalités amendes Fisc. & Sociales	200 031	3
Dons		25 000
Dot.prov.risque& charge exploitation non récurrent	139 565	5 090 682
<b>TOTAL Autres charges d'exploitation non récurrentes</b>	<b>1 499 118</b>	<b>6 176 659</b>

Résultat d'exploitation non récurrent	31/12/2025	31/12/2024
<b>TOTAL Résultat d'exploitation non récurrent</b>	<b>-1 314 118</b>	<b>-6 146 659</b>

#### 4.6. Détail du résultat financier

Le résultat financier se décompose en :

Produits financiers	31/12/2025	31/12/2024
Dividendes	14 182 550	22 503 527
Intérêts comptes courants	164 794	340 732
Produits des VMP et autres produits	10 619 498	299 702
Différences positives de change	3 797	834
Reprises sur provisions	4 931 723	
<b>TOTAL Produits financiers</b>	<b>29 902 362</b>	<b>23 144 794</b>

Charges financières	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts et charges financières diverses	389 020	373 601
Intérêts et charges financières sur emprunt	4 270 331	5 054 395
CSF Facto	103	4 826
Pertes de change	6 480	9 357
Dotation charges à répartir	235 594	235 594
Dotation provision R&C à caractère financier	126 727	
Dot.prov.actif de trésorerie	49 134	142 291
Dot/prov. Dépréciation. Titres	4 873 460	131 604
Charges sur cession d'éléments financiers	1 860 062	
Mali de fusion		19 884
<b>TOTAL Charges financières</b>	<b>11 810 911</b>	<b>5 971 552</b>

Résultat financier	31/12/2025	31/12/2024
<b>TOTAL Résultat financier</b>	<b>18 091 451</b>	<b>17 173 242</b>

Suite au changement du règlement ANC n°2022-06, les lignes suivantes font désormais partie du résultat financier :

- Les dotations pour charges à répartir liées aux emprunts (en résultat d'exploitation en 2024)
- Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés (en résultat exceptionnel en 2024)

La cession de la société Provigis contribue à hauteur de 8 482 K€ dans le résultat financier.

#### 4.7. Détail du résultat exceptionnel

Selon l'article 513-5 nouveau du PCG (ANC 2022-06 en 2025), sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, cf définition note 2.7.

Les opérations dont la réalisation concerne l'activité normale et courante de l'entité sont exclues du résultat exceptionnel et sont inscrites dans le résultat courant selon leur nature, en résultat d'exploitation « non récurrent », ou en résultat financier (comme notamment les cessions d'éléments d'actifs).

Le résultat non récurrent au 31 décembre 2025 est désormais détaillé dans la note 4.5.

Le résultat exceptionnel du 31 décembre 2024 est présenté dans l'information comparative note 7.

Au 31 décembre 2024, le résultat exceptionnel était principalement composé de :

- 4 789 K€ liés à une provision pour risques des capitaux propres négatifs de la société AD'Missions Etudes et Projets,
- 997 K€ de charges liées à des opérations de restructuration.

#### 4.8. Déficit reportable

Depuis l'exercice 2024, notre société a consommé ses déficits reportables.

Compte tenu de la convention d'intégration fiscale en vigueur, chaque société fille comptabilise son impôt société comme si elle était imposée séparément. Par conséquent, les gains et les charges liés à l'intégration fiscale sont intégralement comptabilisés au sein de la société mère FREELANCE.COM. Sur 2025, une économie d'impôt de 355 K€ a ainsi été générée, correspondant principalement à l'IS des sociétés en déficit.

### Note 5 - Autres informations

#### 5.1. Engagements hors bilan

Engagements donnés	Montant en K€
Encours des créances clients cédées à un organisme d'affacturage	48 603
Restitution de la franchise de loyer en cas de départ avant le 28/02/2029	2 283
Promesse de cession de 10% du capital de Provigis (70.000 actions) à Spireo d'une durée de 3 ans soit jusqu'au 29/11/2025, à utiliser en une ou plusieurs fois, au prix de 7€14 par action	500

Engagements reçus	Montant en K€
Garantie Actif Passif consentie par le cédant de la société Freelance.com Asia	

Affectation en nantissement de 158.268 actions INOP'S à la garantie des obligations découlant du Contrat de Crédits du 28/10/2021 en faveur des prêteurs (Bred, Crédit Lyonnais, HSBC, La Banque Postale, Société Générale)

Gage de 100% des actions composant le capital des sociétés Helvetic Payroll Zurich et Helvetic Payroll SA à la garantie des obligations découlant du Contrat de Crédits du 28/10/2021 en faveur des prêteurs (Bred, Crédit Lyonnais, HSBC, La Banque Postale, Société Générale)

## 5.2. Effectif moyen

L'effectif moyen de la société au cours de l'exercice 2025 reste de 1 personne.

## 5.3. Honoraires des Commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes représente 87 K€. Le détail des honoraires est repris dans la plaquette des comptes consolidés.

## 5.4. Passifs éventuels

Tous les risques en cours au 31 décembre 2025 ont fait l'objet d'une provision.

## 5.5. Informations sur les parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

## 5.6. Informations sur les attributions d'actions gratuites

Date d'attribution	Nature	Nombre	Prix EUR	Actions pouvant être souscrites	Quantités souscrites au 31/12/25	Quantités restantes au 31/12/25
19/04/2024	PAGA 2023 (1)	323 664		260 581	-260 581	
19/04/2025	PAGA 2024 (2)	191 760		191 760		191 760
	PAGA 2025 (3)	400 000				
	SUPER PAGA 2025 (4)	900 000				
	PAGADG 25-27 (5)	à quantifier				

## 5.7. Informations sur les engagements retraites

Les engagements retraites ne sont pas comptabilisés dans les comptes sociaux mais évalués dans cette annexe pour les salariés de FREELANCE.COM.

Cette valorisation se monte à 270 € avec les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation de 3.36%
- Taux d'évolution des rémunérations de 3%
- Probabilité de présence estimée à :
  - 0.2 pour les salariés jusqu'à 49 ans
  - 0.6 pour les salariés entre 50 ans et 55 ans
  - 0.9 pour salariés de 56 ans et plus

Note 6 - Tableau des filiales et des participations

Filiales	Pays	% détention	Capital social	Capitaux propres €	Chiffre d'affaires €	Résultat net €	Valeur brute des titres €	Valeur nette des titres €	Dividendes €	Prêt €
ADMISSIONS ACCESS	FRA	100	229 500 €	220 783	1 621 812	22 745	1 754 692	1 030 657		
ADMISSIONS CONNECT	FRA	100	50 000 €	110 610	768 192	60 610	50 000	50 000		
ADMISSIONS ETUDES ET PROJETS	FRA	100	10 000 €	1 925 972	10 661 029	-84 028	6 931 036	1 925 972		
ADMISSIONS SAVOIR FAIRE	FRA	100	595 150 €	817 183	2 146 130	58 613	2 411 243	2 411 243		
ADMISSIONS SUISSE	CHE	100	100 000 CHF	687 788	2 542 151	173 412	81 136	81 136	105 764	
COWORKEES	FRA	100	13 378 €	357 788	850 500	271 159	2 473 717	2 473 717	198 387	
DIGIPORTAGE	FRA	100	20 000 €	2 652 995	98 082 416	-258 127	29 852 802	29 852 802		
ERGONOS CONSULTING	CHE	100	150 000 CHF	2 259 215	19 400 105	200 429	2 361 908	2 361 908		
FREELANCE ASIA	SGP	100	36 619 USD	107 485	142 493	-21 506	150 000	150 000		
FREELANCE.COM LUXEMBOURG	LUX	100	12 500 €	-161 867		-10 000	22 331			
FREELANCE MAROC	MAR	100	350 000 MAD	1 750 019	6 003 450	72 580	944 827	944 827		
FREELANCE UK	GBP	100	1 GBP	30 587	906 628	7 604	1	1		102 040
ADMISSIONS ONE	FRA	100	15 000 €	1 180 817	54 932 381	446 743	15 000	15 000		
FREELANCE SAGE INDIA	IND	100	100 000 INR	1 136			1 136	1 136		
FREELANCE SERVICES	FRA	100	50 000 €	360 856	27 197 698	1 072 471	50 000	50 000		
HELVETIC PAYROLL GENEVE	CHE	100	100 000 CHF	6 972 374	68 316 654	2 757 212	64 763 476	64 763 476	3 172 924	
HELVETIC PAYROLL ZURICH	CHE	100	100 000 CHF	9 949 972	144 533 521	4 446 044	64 763 476	64 763 476	4 230 566	
3P FINANCIAL SERVICES	CHE	100	100 000 CHF	350 993	849 524	-18 177	462 134	462 134		
INOPS	FRA	100	316 472 €	2 764 863	184 521 518	1 516 823	28 010 189	28 010 189	2 101 484	
OPENWORK GROUP	FRA	100	1 210 €	5 525 257	164 023	336 163	4 999 998	4 999 998		
PRIUM INVESTMENT GROUP	FRA	100	20 000 €	-6 759 766	389 345	253 723	1 013 459	1 013 459		
SAGE	CHE	100	100 000 CHF	6 115 329	38 532 120	2 101 585	3 360 000	3 360 000	3 172 924	
STA SERVICES	FRA	100	200 000 €	1 388 217	5 159 702	-131 469	6 000 000	6 000 000		
SWEETCH	FRA	100	10 000 €	350 980	7 235 287	50 981	1 427 618	1 427 618		
OPENWORK	FRA	100	15 000 €	-47 897	105 659 883	-35 619	45 005	45 005		
TMC	FRA	100	10 000 €	-954 837	-40 730	-182 836	1 449 580			
VALOR CONNECT	FRA	100	50 000 €	203 220	2 425 909	153 220	50 000	50 000		
VALOR CONSULTANTS	FRA	100	2 126 600 €	2 619 010	19 695 525	69 125	2 902 402	2 902 402		
VALOR ONE	FRA	100	169 000 €	96 464	798 179	-21 114	402 189	402 189		

La filiale Freelance.com Corporate a été renommée Valor Connect.

La société Ad'Missions Connect a été créée sur l'exercice 2025.

Les données des filiales Freelance.com Luxembourg et Freelance Sage India (sans activités significatives en 2024) sont en cours de clôture au moment de l'établissement de cette plaquette.

Note 7 - Information comparative

Les principales incidences apportées par la première application du règlement ANC n° 2022-06 sont résumées comme suit :

**Reclassements liés au compte de résultat**

Les éléments habituellement inscrits par nature en résultat exceptionnel sont désormais limités aux seuls enregistrements liés à des opérations fiscales (amortissements dérogatoires, provisions pour hausse des prix, ...), des changements de méthodes ou des corrections d'erreurs, ainsi qu'aux charges et produits directement liés à un évènement majeur et inhabituel.

Les impacts sont présentés dans le tableau ci-dessous :

COMPTE DE RESULTAT en €	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2024	Ecart 2024
	Exercice publié	avec application du règlement ANC 2022-06	Exercice publié	avec et sans application du règlement ANC 2022-06
Chiffres d'affaires	271 709 587	286 100 754	286 100 754	
Autres produits d'exploitation	2 203 376	6 028 578	6 028 578	
Charges d'exploitation	-268 390 673	-282 322 761	-282 558 355	235 594
<b>Résultat d'exploitation récurrent</b>	<b>5 522 290</b>	<b>9 806 572</b>	<b>9 570 977</b>	<b>235 595</b>
Autres produits non récurrents	185 000	30 000		30 000
Autres charges non récurrentes	-1 499 118	-6 176 659		-6 176 659
<b>Résultat d'exploitation non récurrent</b>	<b>-1 314 118</b>	<b>-6 146 659</b>		<b>-6 146 659</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 208 172</b>	<b>3 659 913</b>	<b>9 570 977</b>	<b>-5 911 064</b>
Produits financiers	29 902 362	23 144 794	23 144 794	
Charges financières	-11 810 911	-5 971 552	-5 716 074	-255 478
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>18 091 451</b>	<b>17 173 242</b>	<b>17 428 720</b>	<b>-255 478</b>
Produits exceptionnels			30 000	-30 000
Charges exceptionnelles	-163 209	-226 177	-6 422 721	6 196 544
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-163 209</b>	<b>-226 177</b>	<b>-6 392 721</b>	<b>6 166 544</b>
Impôt sur les bénéfices	-30 368	-493 503	-493 503	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>22 106 046</b>	<b>20 113 474</b>	<b>20 113 474</b>	

Les dotations de charges à répartir sur les emprunts pour 235 594 € de l'exercice 2024 sont reclassées du résultat d'exploitation au résultat financier.

Le mali sur actions propres pour 19 884 € de l'exercice 2024 est reclassé du résultat exceptionnel au résultat financier.

Le résultat exceptionnel résiduel de -6 146 659 € de l'exercice 2024 est reclassé dans le résultat non récurrent qui fait partie du résultat d'exploitation selon l'application du règlement ANC 2022-06.

**Reclassements liés au bilan**

A l'actif, les charges constatées d'avance figurant dans une rubrique spécifique au 31/12/2024 pour un montant de 2 198 913 € sont remontées entre la rubrique des « Autres créances » et celle des « Valeurs mobilières de placement ».

Au passif, les produits constatés d'avance figurant dans une rubrique spécifique au 31/12/2024 pour un montant de 472 703 € sont remontés dans le total des dettes.

# Comptes Consolidés

Au 31 décembre 2025



free  
lance  
com

## Table des matières

<b>BILAN</b> .....	<b>3</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>4</b>
<b>NOTE ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES</b> .....	<b>5</b>
Note 1 - Faits marquants de la période et événements post clôture .....	5
Note 2 - Principes et méthodes comptables – modalités de consolidation .....	6
2.1. Référentiel comptable .....	6
2.2. Modalités de consolidation .....	6
2.3. Méthodes et règles d'évaluation .....	7
2.4. Changement de réglementation .....	10
Note 3 - Périmètre de consolidation .....	10
3.1. Périmètre de consolidation .....	10
3.2. Variation du périmètre .....	12
Note 4 - Informations sur les postes du bilan .....	12
4.1. Immobilisations incorporelles .....	12
4.2. Ecarts d'acquisition positifs .....	13
4.3. Immobilisations corporelles .....	14
4.4. Immobilisations financières .....	15
4.5. Créances d'exploitation et comptes de régularisation .....	16
4.6. Valeurs mobilières de placement .....	17
4.7. Variation des capitaux propres .....	17
4.8. Provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation .....	18
4.9. Emprunts et dettes financières .....	19
4.10. Dettes d'exploitation .....	20
Note 5 - Informations sur les postes du compte de résultat .....	20
5.1. Ventilation du chiffre d'affaires .....	20
5.2. Autres produits d'exploitation .....	21
5.3. Détail des autres achats et charges externes .....	21
5.4. Détail des frais de personnel .....	21
5.5. Décomposition des autres charges d'exploitation .....	22
5.6. Décomposition du résultat financier .....	22
5.7. Décomposition du résultat exceptionnel .....	23
5.8. Impôt sur les résultats et impôts différés .....	23
Note 6 - Autres informations .....	26
6.1. Engagements hors bilan .....	26

6.2.	Passifs éventuels.....	26
6.3.	Effectif permanent .....	26
6.4.	Honoraires des Commissaires aux comptes.....	27
6.5.	Parties liées .....	27
Note 7 -	Tableau de flux de trésorerie consolidé .....	28
Note 8 -	Information comparative .....	29

## BILAN

ACTIF en K€	§	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	4.1	233 374	235 829
dont écarts d'acquisition	4.2	225 366	225 366
Immobilisations corporelles	4.3	1 351	1 841
Immobilisations financières	4.4	2 990	3 156
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>237 715</b>	<b>240 826</b>
Stocks et en-cours			
Créances clients	4.5	175 603	174 382
Autres créances et comptes de régularisation	4.5	40 181	49 273
Valeurs mobilières de placement	4.6	1 050	2 523
Disponibilités	7	95 285	99 299
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>312 119</b>	<b>325 476</b>
<b>Total ACTIF</b>		<b>549 834</b>	<b>566 302</b>

PASSIF en K€	§	31/12/2025	31/12/2024
Capital social		4 523	4 523
Primes		88 069	88 069
Autres capitaux propres		69 499	56 013
Résultat (part du groupe)		23 346	18 003
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	4.7	<b>185 437</b>	<b>166 608</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	4.7	<b>7</b>	<b>269</b>
<b>Provisions</b>	4.8	<b>2 744</b>	<b>3 286</b>
Dettes financières	4.9	113 567	128 506
Dettes fournisseurs	4.10	117 356	123 346
Dettes sur immobilisations	4.10	3	8
Avances et acomptes reçus sur commandes	4.10	7 714	5 643
Dettes sociales	4.10	74 686	79 589
Autres dettes d'exploitation	4.10		
Dette fiscales	4.10	42 631	51 935
Autres dettes et comptes de régularisation	4.10	5 688	7 112
<b>Dettes</b>		<b>361 646</b>	<b>396 138</b>
<b>Total PASSIF</b>		<b>549 834</b>	<b>566 302</b>

## COMPTES DE RESULTAT

En K€	§	31/12/2025	31/12/2024
<b>Chiffre d'affaires</b>	5.1	<b>1 052 644</b>	<b>1 049 713</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>	5.2	<b>1 116</b>	<b>1 126</b>
Autres achats et charges externes	5.3	-537 178	-551 488
Impôts, Taxes et versements assimilés		-4 412	-7 643
Charges de Personnel	5.4	-483 154	-457 960
Dotation aux amortissements des immobilisations		-5 636	-4 771
Dotation et reprise aux provisions d'exploitation	4.8	708	-291
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-1 029 672</b>	<b>-1 022 153</b>
<b>EBITDA *</b>		<b>29 640</b>	<b>33 577</b>
Autres charges d'exploitation *	5.5	-2 197	-1 563
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>21 891</b>	<b>27 123</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	5.6	<b>4 038</b>	<b>-3 828</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>25 929</b>	<b>23 295</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	5.7		
Impôts sur les bénéfices	5.8	-2 565	-5 235
<b>RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES</b>		<b>23 364</b>	<b>18 060</b>
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition	4.1		
<b>5 - BENEFICE NET</b>		<b>23 364</b>	<b>18 060</b>
<b>Résultat net (part du groupe)</b>		<b>23 346</b>	<b>18 003</b>
<b>Résultat attribuable aux intérêts minoritaires</b>		<b>18</b>	<b>57</b>
Résultat par action (en €)	2.3.11	0,41	0,32
Résultat dilué par action (en €)	2.3.11	0,41	0,32

\* détail de calcul de l'EBITDA précisé dans la note 2.3.8

\* selon modification ANC n°2022-06, précisé dans la note 2.3.9

## NOTE ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Tous les montants de l'annexe sont exprimés en milliers d'euros (K€).

Les notes ci-dessous représentent l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2025 qui présentent un total de bilan de 549 834 K€ et un résultat net – part du groupe de 23 346 K€.

### Note 1 - Faits marquants de la période et événements post clôture

#### **Dynamique de croissance**

Sur l'ensemble de l'exercice, le chiffre d'affaires consolidé de FREELANCE.COM s'est établi à 1 053 M€, en progression de +0.3% par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice 2024.

En France, le chiffre d'affaires de FREELANCE.COM reste stable à 768 M€, représentant 73% du total consolidé du Groupe.

A l'international (Suisse, Maroc, Allemagne), le chiffre d'affaires s'est inscrit en hausse de 3.2% à 285 M€ et représente 27% du chiffre d'affaires total de la période.

#### **Cession de la filiale Provigis**

Le 2 juin 2025, FREELANCE.COM a annoncé la réalisation de la cession de sa filiale Provigis. Effective au 18 juin 2025, elle contribue aux flux d'activité et de résultat du groupe jusqu'au 30 juin 2025.

Créée en 2009 au sein de FREELANCE.COM, la plateforme Provigis sécurisait les relations commerciales entre les entreprises en se positionnant comme tiers de collecte probatoire. Cette filiale était gérée indépendamment du cœur d'activité du groupe et représentait moins de 3% du chiffre d'affaires et de l'EBITDA du total consolidé.

La société Provigis était détenue à 87.5%, la plus-value correspondante est de 9 466 K€ dans les comptes consolidés.

#### **Nomination d'Olivier Marcheteau en qualité de Directeur Général de FREELANCE.COM**

Dans la continuité de son évolution de gouvernance annoncée le 10 décembre dernier, Olivier MARCHETEAU est nommé Directeur Général de FREELANCE.COM le 3 mars 2025 et permettra au groupe de continuer à se structurer afin d'accélérer sa croissance, poursuivre son développement à l'international et continuer la digitalisation de ses activités.

Fort de 20 ans d'expérience réussies à la tête d'entreprises de croissance, il apportera notamment sa compréhension des enjeux technologiques et internationaux pour écrire un nouveau chapitre de l'histoire de FREELANCE.COM.

**Autres faits marquants**

En dehors de la nouvelle présentation du bilan et du compte de résultat d'exploitation, cf note 5.5, aucun autre évènement ayant eu, ou susceptible d'avoir, une incidence significative sur les comptes consolidés, ou de faire l'objet d'une mention dans la présente annexe, n'est à signaler.

**Evènement post-clôture**

A la date de l'établissement des comptes consolidés, aucun évènement post-clôture susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes consolidés du 31 décembre 2025 n'est à signaler.

## Note 2 - Principes et méthodes comptables – modalités de consolidation

### 2.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les principes comptables applicables en France et avec les règles de consolidation définies dans le règlement ANC n° 2020-01.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### 2.2. Modalités de consolidation

#### 2.2.1. Méthodes de consolidation

Les comptes des sociétés sur lesquelles FREELANCE.COM exerce, directement ou indirectement, de droit ou de fait, un contrôle exclusif sont consolidés par intégration globale. Les entités sans activité ou sans actif significatif ne sont toutefois pas consolidées.

Les sociétés contrôlées conjointement par plusieurs actionnaires sont intégrées proportionnellement au pourcentage de contrôle.

Les sociétés dans lesquelles FREELANCE.COM exerce une influence notable, présumée lorsque la détention est supérieure à 20 % du capital, sont mises en équivalence.

La date de clôture des comptes consolidés est celle de la société mère du groupe, soit le 31 décembre de chaque année, et correspond à la date de clôture de chacune des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

#### 2.2.2. Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation constatés à l'occasion des prises de participation correspondent à la différence entre la juste valeur du prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise retraitée. Ils sont ventilés sur les postes d'actifs et de passifs appropriés.

Le solde non affecté positif de ces écarts est présenté à l'actif du bilan sous la rubrique « écart d'acquisition ».

La durée d'utilisation de l'écart d'acquisition positif est déterminée à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée. Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée.

Les écarts d'acquisition sont analysés à chaque clôture afin d'apprécier leur valeur nette et d'appliquer éventuellement une dépréciation lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, les dépréciations comptabilisées n'étant jamais reprises.

L'évaluation des écarts d'acquisition des filiales opérationnelles est appréciée en fonction de critères de rentabilité et de développement. Pour les filiales de portage, ces critères sont appliqués à l'ensemble du pôle.

Lorsque la différence de consolidation est négative, elle est inscrite en « provisions » au passif du bilan et est rapportée au résultat selon une durée tenant compte de sa nature.

### 2.2.3. *Conversion des comptes des sociétés étrangères n'appartenant pas à la zone Euro*

La conversion en euros des comptes des sociétés étrangères a été effectuée de la manière suivante :

- Les éléments non monétaires, à l'exception des capitaux propres, et les éléments monétaires du bilan ont été convertis au cours de change à la date de clôture de l'exercice ; les capitaux propres ont été convertis au cours historique ;
- L'ensemble des produits et des charges a été converti au cours de change moyen de la période considérée.

## 2.3. Méthodes et règles d'évaluation

### 2.3.1. *Immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)*

Les immobilisations incorporelles sont valorisées à leur coût historique d'achat ou de production ou à leur juste valeur à la date d'acquisition de la filiale qui en est propriétaire.

Elles comprennent principalement :

- Les marques et les noms de domaine FREELANCE.COM dont la valeur d'inventaire est appréciée chaque année en fonction des perspectives du groupe, et qui ne font l'objet d'aucun amortissement,
- Les logiciels spécifiques.

Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée de vie qui n'excède pas 5 ans.

### 2.3.2. *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur coût historique d'acquisition ou à leur juste valeur à la date d'acquisition de la filiale qui en est propriétaire.

Elles font l'objet d'un amortissement économique calculé selon le mode linéaire en fonction de leur durée de vie estimée. Les taux habituels retenus sont les suivants :

- |  |            |
|--|------------|
| • Agencements et installations générales | 5 ans      |
| • Matériel de bureau et informatique     | 3 à 4 ans  |
| • Mobilier                               | 8 à 10 ans |

Les entités du groupe n'utilisent pas de manière significative le crédit-bail comme mode de financement des immobilisations.

### 2.3.3. *Créances et dettes*

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaie étrangère sont converties et comptabilisées suivant les cours de change à la clôture de l'exercice ou de la période, les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés en produits ou charges financières.

Les créances font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement et de contentieux.

### 2.3.4. *Valeurs mobilières de placement*

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation dans le cas où leur valeur de réalisation à la date de clôture est inférieure au coût d'acquisition.

### 2.3.5. *Provisions pour risques et charges*

Les risques et charges sont provisionnés au mieux de notre connaissance, dès lors qu'un événement survenu ou en cours les rendent probables à la date d'établissement des comptes et que leur montant peut être estimé avec une précision suffisante.

Les provisions sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de leur utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement prévu.

### 2.3.6. *Provisions pour indemnités de fin de carrière*

Les engagements liés aux indemnités de départ à la retraite dues au personnel permanent en activité sous contrat à durée indéterminée sont provisionnés. L'évaluation de ces engagements résulte d'une estimation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés à la date du bilan, en application des dispositions prévues par la convention collective et de la prévision d'un départ à 65 ans à l'initiative du salarié.

Cette estimation tient compte notamment d'hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser.

### 2.3.7. *Comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge*

Le chiffre d'affaires et la marge associée sont pris en compte mensuellement, au fur et à mesure de la réalisation des missions.

### 2.3.8. *Définition de l'EBITDA*

L'EBITDA (Earning Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization) est utilisé pour définir la performance opérationnelle réalisée au cours d'une période. L'EBITDA correspond au Résultat d'Exploitation avant prise en compte :

- Des dotations aux amortissements,
- Des dotations aux provisions d'exploitation (principalement pour risques et charges d'exploitation et indemnités de fin de carrière),
- Des reprises aux provisions d'exploitation (principalement pour risques et charges d'exploitation et indemnités de fin de carrière),
- Des « Autres charges d'exploitation » (cf note 2.3.9)

### 2.3.9. *Résultat exceptionnel*

Selon l'article 513-5 nouveau du PCG (ANC 2022-06), sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel.

Un événement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'avoir une influence sur le jugement que les utilisateurs des documents de synthèse peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entité ainsi que sur les décisions qu'ils peuvent être amenés à prendre.

Un événement inhabituel est un événement qui n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité. Un événement est présumé inhabituel lorsqu'un même événement ne s'est pas produit au cours des derniers exercices comptables et qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices comptables.

Les opérations dont la réalisation concerne l'activité normale et courante de l'entité sont exclues du résultat exceptionnel et sont inscrites dans le résultat courant selon leur nature, en « Autres charges d'exploitation », ou en résultat financier (comme notamment les cessions d'éléments d'actifs).

### 2.3.10. *Impôts différés*

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable aux taux d'impôt en vigueur à la clôture de l'exercice. Ils sont calculés sur les différences temporaires existant entre les valeurs comptable et fiscale des actifs et des passifs, ainsi que sur les retraitements pratiqués en consolidation, dans la mesure où ils sont significatifs.

Les impôts différés actifs liés aux déficits fiscaux reportables ne sont retenus que dans la mesure où leur récupération est probable dans un avenir raisonnable.

### 2.3.11. *Résultat par action*

Deux types de résultats sont présentés : le résultat par action et le résultat dilué par action.

Le résultat par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant la période. Les actions en circulation sont les actions émises, hors actions propres rachetées par FREELANCE.COM et incluses dans les capitaux propres.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions est modifié pour tenir compte de l'effet éventuel de dilution des actions à émettre dans le cadre de la conversion des instruments dilutifs en circulation.

Les instruments dilutifs existant à la date du 31 décembre 2025 sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Date d'attribution	Nature	Nombre	Prix EUR	Actions pouvant être souscrites	Quantités souscrites au 31/12/25	Quantités restantes au 31/12/25
19/04/2024	PAGA 2023 (1)	323 664		260 581	-260 581	
19/04/2025	PAGA 2024 (2)	191 760		191 760		191 760
	PAGA 2025 (3)	400 000				
	SUPER PAGA 2025 (4)	900 000				
	PAGA DG 25-27 (5)	à quantifier				

(1) Sur les 323 664 actions attribuées le 19/04/2024, 260 581 ont été acquises le 18/04/2025

(2) Les 191 760 actions ont été attribuées le 18/04/2025 et pourront être acquises en avril 2026

(3) Les 400 000 actions pourront être attribuées en avril 2026, en fonction de critères de performance (délai d'acquisition d'1 an)

(4) Les 900 000 actions pourront être attribuées en avril 2026, en fonction de critères de performance (délai d'acquisition d'1 an)

(5) Le nombre maximal de droits attribués correspondront à 1% des titres composant le capital social de la Société déduction faite des AGA attribués en application du Super PAGA

#### 2.4. Changement de réglementation

Le règlement ANC 2022-06 homologué le 30 décembre 2023 modifie le PCG et s'applique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Ce nouveau règlement entraîne des impacts significatifs, notamment :

- La redéfinition du résultat exceptionnel (PCG Art 513-5), en l'absence de définition dans le règlement ANC 2020-01 (cf note 5.7),
- La suppression de la technique des transferts de charges,
- Le reclassement de la charge d'amortissement des frais d'émission d'emprunt dans le résultat financier (cf note 5.6).

La note 8 (Information comparative) présente les principales incidences apportées par la première application du règlement ANC 2022-06.

### Note 3 - Périmètre de consolidation

#### 3.1. Périmètre de consolidation

L'ensemble des sociétés dans lesquelles FREELANCE.COM exerce, directement ou indirectement, un contrôle de droit ou une influence notable a été consolidé.

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2025 ainsi que les pourcentages d'intérêts détenus par le groupe est présentée ci-après ; toutes les sociétés sont consolidées en intégration globale.

La cession de la filiale Provigis, effective au 18 juin 2025, contribue aux flux d'activité et de résultat du groupe jusqu'au 30 juin 2025.

La société INSTITUT SAVOIR FAIRE, non consolidée à la clôture précédente, a été renommée VALOR CONNECT et intègre l'activité de portage salarial France. Elle participe aux flux d'activités et de résultat à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

A la suite des fusions le 1<sup>er</sup> janvier 2025, des sociétés :

- H2S au profit de DIGIPORTAGE,
- PRIUM CONSULTING au profit de DIGIPORTAGE,
- LE MONDE APRES au profit d'OPENWORK,

ainsi que de la création de la société AD'MISSIONS CONNECT, le nouvel ensemble est désormais constitué de 40 sociétés.

Entité	Siège social	SIREN	% intérêts N	% intérêts N-1
ADMISSIONS ACCESS	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense	478 676 901	100	100
ADMISSIONS CONNECT	92044 Paris La Défense	990 450 454	100	
ADMISSIONS ETUDES ET PROJETS	Tour de l'Horloge 4 place L.Armand 75603 Paris cdx 12	487 531 659	100	100
ADMISSIONS SAVOIR FAIRE	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense	413 598 632	100	100
ADMISSIONS SUISSE	Rue François-Perréard 20, 1225 Chêne Bourg (Suisse)		100	100
BRIDGY	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense	844 056 671	100	100
COWORKEES FRANCE	3 Esplanade Augustin Aussetat CRAN GREVIER - 74940 Annecy	824 544 977	100	100
DIGIPORTAGE	31 Cours des Juillottes - 94700 Maisons-Alfort	908 510 092	100	100
EGO INTERIM	221 boulevard Zerkouni Casablanca (Maroc)		100	100
ERGONOS CONSULTING	Rue François-Perréard 20, 1225 Chêne Bourg (Suisse)		100	100
ERGONOS GERMANY	FriedrichstraBe 95, 10117 Berlin (Allemagne)		100	100
FREELANCE MAROC	221 boulevard Zerkouni Casablanca (Maroc)		100	100
FREELANCE UK	c/o James Cowper Kreston, Reading Bridge House, George Street, Reading, Berkshire, England, RG1 8LS		100	100
FREELANCE.COM	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense	384 174 348	100	100
ADMISSIONS ONE	92044 Paris La Défense	837 521 442	100	100
FREELANCE ASIA	10 Anson Road, #35-06A, International Plaza, Singapore 079903		100	100
FREELANCE SERVICES	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense 92044 Paris La Défense	517 703 385	100	100
3P FINANCIAL SERVICES	Route de Lausanne 254, c/o Kilmona Management SA, 1292 Chambésy (Suisse)		100	100
HELVETIC PAYROLL GENEVE	Rue de la Rôtisserie 2, 1204 Genève		100	100
HELVETIC PAYROLL ZURICH	Kernstrasse 57, 8004 Zurich (Suisse)		100	100
INOP'S	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense	513 082 503	100	100
LE MONDE APRES BELGIQUE	23 rue de la Loi, 1040 Etterbeek Bruxelles (Belgique)		97	97
OPENWORK GROUP	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense	819 094 012	100	100
PRIUM CITY		815 116 132	100	100
PRIUM CITY IMMO		828 830 992	100	100
PRIUM EXPERTS		920 598 026	100	100
PRIUM FORMATION		837 988 823	100	100
PRIUM INVESTMENT GROUP	11 boulevard Brune - 75014 Paris	750 462 384	100	100
PRIUM MANAGEMENT ET TRANSITION		920 701 604	100	100
PRIUM PARTNERS		523 240 513	100	100
PRIUM SOLUTIONS		750 657 546	100	100
SAGE	Rue François-Perréard 20, 1225 Chêne Bourg (Suisse)		100	100
STA SERVICES	31 Cours des Juillottes - 94700 Maisons-Alfort	522 239 243	100	100
SWEETCH		908 508 914	100	100
OPENWORK		839 240 322	100	100
TMC		390 058 741	100	100
VALOR CONNECT	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense	890 850 886	100	
VALOR CONSULTANTS	92044 Paris La Défense	311 810 816	100	100
VALOR ONE		505 317 503	100	100

### 3.2. Variation du périmètre

La cession de 87.5% des actions de la société PROVIGIS s'est traduite par une plus-value détaillée ci-dessous :

Prix de cession des titres	10 342 K€
Quote-part dans la juste valeur des actifs net cédés	<u>876 K€</u>
Plus-Value	9 466 K€

## Note 4 - Informations sur les postes du bilan

### 4.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes en K€	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart acquisition positif	226 977				0	226 977
Frais d'établissement	133				0	133
Frais de recherche et de développement						
Concession, brevets et droits similaires	26 388	528		-1 205	2 326	28 036
Fonds commercial	481					481
Autres immob.incorporelles						
Immob.incorporelles en cours	1 250	2 338			-2 296	1 293
<b>Immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>255 229</b>	<b>2 866</b>		<b>-1 205</b>	<b>30</b>	<b>256 920</b>

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Amort.écarts acquisition	-1 610					-1 610
Frais de recherche et de développement						
Concession, brevets et droits similaires	-17 175	-4 888		759	-17	-21 321
Amort.fonds commercial	-481					-481
Amort.autres immob.incorp.						
Immob.incorporelles en cours						
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>-19 399</b>	<b>-4 888</b>		<b>759</b>	<b>-16</b>	<b>-23 545</b>

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart acquisition positif	225 366					225 366
Frais d'établissement					0	
Frais de recherche et de développement						
Concession, brevets et droits similaires	9 213	-4 361		-446	2 309	6 715
Fonds commercial						
Autres immob.incorporelles						
Immob.incorporelles en cours	1 250	2 338			-2 296	1 293
<b>Valeurs nettes</b>	<b>235 829</b>	<b>-2 023</b>		<b>-446</b>	<b>13</b>	<b>233 374</b>

Le poste « concessions, brevets et droits similaires » comprend notamment :

- La marque « FREELANCE.COM » ainsi que les marques et noms de domaine associés évalués à 1 260 K€ lors de leur première consolidation en 2002, évaluation confirmée depuis par un test annuel de dépréciation.
- Les logiciels spécifiques suivants développés en interne :
  - Pour l'activité d'intermédiation France : des outils de type portail clients/partenaires sont développés en interne pour industrialiser la gestion de nos opérations. La valeur nette de ces actifs au 31 décembre 2025 s'élève à 2 252 K€, y compris 653 K€ d'immobilisations en cours,
  - Pour l'activité de portage salarial France : des outils sont développés en interne et mis à la disposition de nos consultants pour la gestion de leur activité. La valeur nette de ces actifs au 31 décembre 2025 s'élève 1 915 K€ (dont 1 367 K€ liés à l'outil STA Portage et PRIUM One), y compris 185 K€ d'immobilisations en cours,
  - Pour l'activité de portage salarial Export : Un outil est développé en interne pour gérer notre offre de portage salarial internationale. La valeur nette de cet actif s'élève à 1 583 K€ au 31 décembre 2025,
  - Les autres développements sont liés à des projets transverses au groupe. Leur valeur nette s'élève à 867 K€ au 31 décembre 2025, y compris 454 K€ d'immobilisations en cours.

Ces logiciels spécifiques supportant l'exploitation font l'objet d'un amortissement linéaire, calculé sur une durée qui n'excède pas 5 ans.

#### 4.2. Ecarts d'acquisition positifs

Valeurs en K€	Valeur nette 31/12/2024	Augmentation 31/12/2025	Dépréciation 31/12/2025	Valeur nette 31/12/2025
<b>Activité d'intermédiation</b>	<b>36 174</b>			<b>36 174</b>
- France	34 240			34 240
- Export	1 934			1 934
<b>Activité de portage salarial</b>	<b>189 192</b>			<b>189 192</b>
- France	72 443			72 443
- Export	116 749			116 749
	<b>225 366</b>			<b>225 366</b>

Pour une meilleure lisibilité, les écarts d'acquisitions sont désormais regroupés par activité et zone géographique (l'ancienne présentation indiquait les montants par acquisition) :

- L'intermédiation France comprend principalement l'écart d'acquisition d'INOP'S, de STA SERVICES ainsi que la partie d'activité intermédiation du groupe PRIUM,
- L'intermédiation Export inclut les écarts d'acquisition Maroc et Ergonos,
- Le portage salarial France reprend la majorité des écarts d'acquisition issus de l'apport partiel d'actif de 2016, du groupe OPENWORK en 2023, et du groupe STA nouvellement acquis,
- Le portage salarial Export inclut principalement les écarts d'acquisition du groupe Helvetic Payroll.

Le groupe FREELANCE.COM procède annuellement à un test de dépréciation pour chacun de ces 4 périmètres. Celui-ci n'a conduit à aucune dépréciation au 31 décembre 2025.

### 4.3. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes en K€	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage	145	30			-1	175
Autres immobilisations corporelles	4 742	375	-212	-26	-16	4 863
Immobilisations en cours		13				13
<b>Valeurs brutes</b>	<b>4 888</b>	<b>418</b>	<b>-212</b>	<b>-26</b>	<b>-17</b>	<b>5 050</b>

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage	-136	-6				-142
Autres immobilisations corporelles	-2 911	-742	139	14	-58	-3 558
Dépréciations immobilisations corporelles						
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>-3 047</b>	<b>-747</b>	<b>139</b>	<b>14</b>	<b>-58</b>	<b>-3 699</b>

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	10	24			-1	33
Autres immobilisations corporelles	1 831	-367	-73	-12	-74	1 305
Immobilisations corporelles en cours		13				13
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 841</b>	<b>-329</b>	<b>-73</b>	<b>-12</b>	<b>-75</b>	<b>1 351</b>

#### 4.4. Immobilisations financières

Le poste « Immobilisations financières » se décompose comme suit en valeurs nettes au 31 décembre 2025 :

Valeurs en K€	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres non consolidés	53			-50	-2	1
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	2					2
Prêts	895		-3			893
Dépôts et garanties versées	1 971	2	-52	-65	130	1 985
Autres créances immobilisées	234	16	-13		-128	109
<b>Total</b>	<b>3 156</b>	<b>18</b>	<b>-68</b>	<b>-115</b>	<b>-</b>	<b>2 990</b>

La ligne des titres non consolidés présente à l'ouverture pour 53 K€, a diminué de 52 K€ avec l'activation en consolidation de la société INSTITUT SAVOIR FAIRE renommée VALOR CONNECT en 2025 pour 50 K€, ainsi que 2 K€ relatifs à la liquidation de STA MEA, filiale de STA.

Les titres de FREELANCE.COM LUXEMBOURG pour 22 K€ ont été totalement dépréciés en 2023.

Les prêts pour 893 K€ correspondent aux sommes versées au titre du 1% construction par les sociétés de portage salarial.

Au 31 décembre 2025, les dépôts et garanties versées se montent à 1 985 K€. Ils comprennent principalement :

- Des dépôts de garantie versés dans le cadre de location immobilière (dont 298 K€ sur FREELANCE.COM pour les bureaux situés à la Grande Arche de la Défense),
- Une garantie de 500 K€ sur les fonds prêtés (emprunt lié au Groupe HP) et conservés par Bpifrance comme gages espèces,
- La licence LSE (autorisation de pratiquer la location de services) pour 609 K€ sur les sociétés de portage salarial et intermédiation export (dont 128 K€ de reclassement des créances immobilisées vers les dépôts de garanties)

## 4.5. Créances d'exploitation et comptes de régularisation

Valeurs en K€	Montant brut	Dépréciation	31/12/2025	31/12/2024
Créances clients et comptes rattachés	179 482	-3 879	175 603	174 382
Créances sur immo et comptes rattachés				
<b>Créances clients</b>	<b>179 482</b>	<b>-3 879</b>	<b>175 603</b>	<b>174 382</b>
Créances sociales	3 083		3 083	5 373
Créance d'impôt et TVA exigible	20 387		20 387	25 186
Cptes courants débiteurs	251	-198	53	48
Comptes courants débiteurs - Intérêts courus	18		18	124
Autres créances diverses et affacturage	13 801		13 801	14 691
Avances et acptes versés /commandes	444		444	398
Divers - Produits à recevoir				
Actifs d'impôt différé	570		570	834
Charges constatées d'avance	1 290		1 290	1 847
Comptes de régularisation actif	535		535	771
<b>Autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>40 378</b>	<b>-198</b>	<b>40 181</b>	<b>49 273</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>221 686</b>	<b>-4 077</b>	<b>217 609</b>	<b>226 273</b>

L'essentiel des créances d'exploitation est à échéance à moins d'un an à l'origine. Les créances sur l'Etat comprennent principalement la TVA déductible pour 18 267 K€ et des crédits et avances d'impôts de 1 872 K€. Les comptes de Factor (ligne autres créances diverses et affacturage) représentent notamment les montants non financés par le Factor (Fonds de garantie et Réserves de Financement) jusqu'au paiement par les clients des factures cédées pour 13 185 K€ pour Freelance.com.

Les créances clients ne tiennent pas compte des créances cédées au factor. Au 31/12/2025, l'encours d'affacturage s'élève à 48 603 K€ pour 48 959 K€ au 31/12/2024. L'engagement net vis-à-vis de l'établissement d'affacturage s'élève donc à 35 418 K€ contre 35 711 K€ au 31/12/24.

Les comptes courants débiteurs de 53 K€ concernent principalement une avance à la société Freelance.com Luxembourg, filiale sans impact significatif et non consolidée au 31 décembre 2025.

Le recouvrement des actifs d'impôt différé de 570 K€ correspond à la consommation des déficits fiscaux sur un horizon de 3 ans (bénéfices fiscaux des années 2026 à 2028), détail dans la note 5.8.

## 4.6. Valeurs mobilières de placement

Valeurs en K€	Montant brut	Dépréciation	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs mobilières de placement	1 377	-327	1 050	2 523

Les valeurs mobilières de placement de 1 050 K€ au 31 décembre 2025 concernent principalement :

- la valeur moyenne des actions propres destinées à être attribuées au personnel dans le cadre des PAGA (Plan d'Attribution Gratuite d'Actions) pour 552 K€, elle était de 1 084 K€ au 31 décembre 2024,
- des placements mobiliers avec un solde de 824 K€

## 4.7. Variation des capitaux propres

Valeurs en K€	Capital	Réserves + Primes	Titres en autocontrôle	Résultats	Ecarts de conversion	Total part groupe	Intérêts minoritaires
<b>Capitaux propres N-2</b>	<b>4 523</b>	<b>131 477</b>	<b>-101</b>	<b>14 529</b>	<b>3 010</b>	<b>153 438</b>	<b>213</b>
Affectation en réserves		14 529		-14 529			
Engagement retraites							
Variation de capital							
Variation de titres en autocontrôle			10			10	
Dividendes versés aux actionnaires		-4 508				-4 508	
Variation de périmètre							
Résultat N-1				18 003		18 003	57
Variation des écarts de conversion					-334	-334	
<b>Capitaux propres N-1</b>	<b>4 523</b>	<b>141 497</b>	<b>-92</b>	<b>18 003</b>	<b>2 676</b>	<b>166 608</b>	<b>270</b>
Affectation en réserves		18 003		-18 003			
Engagement retraites							
Variation de capital							
Variation de titres en autocontrôle			10			10	
Dividendes versés aux actionnaires		-4 504				-4 504	-172
Variation de périmètre							-109
Résultat N				23 346		23 346	18
Variation des écarts de conversion					-24	-24	
<b>Capitaux propres N</b>	<b>4 523</b>	<b>154 997</b>	<b>-81</b>	<b>23 346</b>	<b>2 652</b>	<b>185 436</b>	<b>7</b>

Le nombre d'actions composant le capital social de FREELANCE.COM SA se détaille comme suit :

	Nb d'actions	Valeur nominale
Au 31/12/2024	56 535 254	0,08 €
Au 31/12/2025	56 535 254	0,08 €

## 4.8. Provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation

Valeurs en K€	Ouverture	Augmentations (1)	Diminutions (2)	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Provisions	3 286	865	-1 408		2	2 744
Provisions pour dépréciations sur :						
- immobilisations incorporelles						
- immobilisations corporelles						
- immobilisations financières	52					52
- comptes clients	4 534	247	-870	-37	6	3 879
- autres créances	256	49	-107			198
- valeurs mobilières	342	127	-142			327
<b>Total</b>	<b>8 470</b>	<b>1 287</b>	<b>-2 528</b>	<b>-37</b>	<b>8</b>	<b>7 200</b>

## Impact en résultat

Résultat d'exploitation  
Résultat financier  
Résultat exceptionnel

	Augmentations	Diminutions
Résultat d'exploitation	1 111	-2 386
Résultat financier	176	-142
<b>Total</b>	<b>1 287</b>	<b>-2 528</b>

- (1) Les dotations de provisions correspondent pour l'essentiel à la provision des clients douteux (247 K€), ainsi que celles vis-à-vis du personnel /consultants (864 K€) et financières (176 K€),
- (2) Les provisions reprises correspondent principalement aux clients douteux (870 K€) ainsi qu'aux engagements vis-à-vis du personnel (1 143 K€) et fiscales (292 K€)

Les provisions et dépréciations concernent principalement cinq types de risque :

- Les risques réglementaires (fiscalité, Urssaf, etc.) pour un montant de 185 K€
- Les risques sociaux de litiges avec le personnel à hauteur de 852 K€
- Les risques commerciaux contractuels pour 862 K€
- Les engagements vis-à-vis du personnel pour 845 K€ dont des indemnités de fin de carrière pour 420 K€ (dont principales hypothèses suivantes : taux d'actualisation de 4.18 % et taux d'évolution des rémunérations de 2%) et 425 K€ lié au coût des actions gratuites
- Les risques clients de non-recouvrement de créance à hauteur de 3 879 K€

Les dotations et reprises de provision d'exploitation concernent principalement le risque de non-recouvrement des créances clients, ainsi que l'impact des actions gratuites.

La dotation en provision financière concerne la dépréciation entre le cours moyen des actions gratuites rachetées sur le marché et leur cours à la date de clôture pour 127 K€ et celle du compte courant de FREELANCE.COM LUXEMBOURG pour 49 K€.

Le Conseil d'Administration du 18 avril 2025 reste dans la continuité de 2024 et a décidé d'utiliser les actions rachetées sur le marché (cf note 4.7 « variation des titres en autocontrôle ») dans le cadre des PAGA (Plan d'Attribution Gratuites d'Actions). A ce titre, une provision de 1 057 K€ avait été constatée dans les comptes au 31 décembre 2024, et a été pour partie utilisée dans le cadre de l'attribution du PAGA 2023. Elle est de 425 K€ au 31 décembre 2025.

Les dotations et reprises de provision qui impactaient le résultat exceptionnel sont, depuis le règlement de l'ANC n°2022-06 enregistrées en « Autres charges d'exploitation » et détaillées dans la note 5.5.

## 4.9. Emprunts et dettes financières

Valeurs en K€	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Emprunts bancaires	127 907		-14 850			113 057
Autres dettes financières	599		-69		-20	510
<b>Dettes financières</b>	<b>128 506</b>	<b>0</b>	<b>-14 920</b>		<b>-20</b>	<b>113 567</b>

Pour mémoire, en 2021, FREELANCE.COM a emprunté 100 M€ fin octobre auprès de Bpifrance (10 M€) et d'un pool bancaire (90 M€) mené par le LCL et la SG afin notamment de financer l'acquisition du groupe HP. En juin 2022, un emprunt de 6 M€ est venu s'ajouter en complément de prix du groupe HP qui restait à verser sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022.

Les termes de l'emprunt sont précisés ci-dessous :

- 51 M€ amortissable annuellement sur 6 ans au taux maximum de l'Euribor\* + 1.4% l'an
- 45 M€ amortissable in fine sur 7 ans au taux maximum de l'Euribor\* + 1.75% l'an
- 10 M€ amortissable annuellement sur 6 ans au taux de 1.4%

\* Dans le cas où l'Euribor serait inférieur à zéro, il sera réputé être égal à zéro.

Fin 2023, FREELANCE.COM a contracté un nouvel emprunt pour financer l'acquisition du groupe STA signée le 11 janvier 2024. Cet emprunt (Prêt Participatif Relance), contracté au taux de 4.85%, est amortissable en année 7 et 8 (2030 et 2031).

Entrés dans le périmètre en 2024, le solde d'emprunt au 31 décembre 2024 du groupe STA était de 5.6 M€ (dont 1.4 M€ de PGE et 2 emprunts PPR pour 4.2 M€ remboursables de 2028 à 2031), et celui du groupe PRIUM de 512 K€ (solde en 2027).

La diminution de 14.9 M€ comprend le remboursement d'échéances des emprunts dont 4 M€ de PGE.

Leurs échéances sont détaillées ci-dessous :

Valeurs en K€	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires	113 057	12 875	78 771	21 410
Autres dettes financières	510	510		
<b>Dettes financières</b>	<b>113 567</b>	<b>13 385</b>	<b>78 771</b>	<b>21 410</b>

La marge appliquée au taux maximum de l'Euribor + 1.9% et 2.3 % l'an est variable suivant l'atteinte :

- D'un ratio R1 avec test semestriel (Dettes Financières Nettes Consolidées / EBITDA Consolidé)
- De critères RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) qui pourraient bonifier le taux d'intérêt de 0,05%

La marge appliquée sur 2025 au taux Euribor a été de 1.30% et 1.60% grâce à l'amélioration des critères du ratio R1.

Afin de se prémunir contre une baisse ou une hausse des taux d'intérêts, le groupe a recouru à un instrument financier de Cap (0.94%) et de Floor (-0.65%) sur l'Euribor 3 mois avec La Banque Postale. Il couvre la période du 28/10/21 au 28/10/25 sur une base de 54 M€ (60% de l'emprunt avec le pool bancaire) et a donc pris fin en 2025.

Les échéances de plus de 5 ans sont liées au nouvel emprunt PPR contracté par FREELANCE.COM pour des remboursements en 2031 pour 19.8 M€, ainsi que ceux du groupe STA pour 1.6 M€.

Les autres dettes financières pour 510 K€ concernent principalement les intérêts courus du pool bancaire FREELANCE.COM (426 K€), des emprunts OPENWORK (22 K€) et DIGIPORTAGE (42 K€).

#### 4.10. Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation sont pour l'essentiel exigibles à moins d'un an, leur ventilation est la suivante :

Valeurs en K€	31/12/2025	31/12/2024
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>117 356</b>	<b>123 346</b>
Dettes sur immobilisations	3	8
Avances et acomptes reçus sur commandes	7 714	5 643
Dettes sociales	74 686	79 589
Dette fiscales	42 631	51 935
Autres dettes et comptes de régularisation	5 688	7 112
<b>Total autres dettes</b>	<b>130 723</b>	<b>144 287</b>
<b>Total</b>	<b>248 079</b>	<b>267 632</b>

Les dettes fiscales de 42 631 K€ comprennent pour l'essentiel la TVA collectée pour 35 925 K€.

## Note 5 - Informations sur les postes du compte de résultat

### 5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Valeurs en K€	31/12/2025	31/12/2024
<b>Activité d'intermédiation</b>	<b>497 994</b>	<b>513 061</b>
- France	468 054	483 153
- Export	29 940	29 908
<b>Activité de portage salarial</b>	<b>552 276</b>	<b>532 486</b>
- France	297 255	286 314
- Export	255 021	246 171
<b>Autres</b>	<b>2 374</b>	<b>4 167</b>
<b>Total</b>	<b>1 052 644</b>	<b>1 049 713</b>

La ligne « Autres » concerne le chiffre d'affaires de l'activité de conformité principalement porté par PROVIGIS.

### 5.2. Autres produits d'exploitation

A hauteur de 1 116 K€ au 31 décembre 2025, ils comprennent principalement :

- Des subventions d'exploitation pour 952 K€,
- Des produits de gestion courante pour 164 K€.

Les reprises de provisions sur les créances douteuses sont nettes avec les dotations.

### 5.3. Détail des autres achats et charges externes

Valeurs en K€	31/12/2025	31/12/2024
Achats de prestations	448 265	461 759
Commissions des commerciaux	809	737
Achats et charges liés au portage salarial	70 967	67 474
Autres	17 136	21 519
<b>Total</b>	<b>537 178</b>	<b>551 488</b>

### 5.4. Détail des frais de personnel

Valeurs en K€	31/12/2025	31/12/2024
Personnel administratif	33 547	34 212
Personnel porté et intérimaires	449 607	423 749
<b>Total</b>	<b>483 154</b>	<b>457 960</b>

La participation des salariés au résultat se monte à 140 K€ fin 2025 et 209 K€ fin 2024.

La ligne Personnel administratif contient l'impact de la provision liée aux actions gratuites pour 185 K€ en 2025 et 875 K€ 2024.

### 5.5. Décomposition des autres charges d'exploitation

Selon l'article 513-5 nouveau du PCG (ANC 2022-06), sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, cf définition notes 2.3.9 et 2.4.

Les opérations dont la réalisation concerne l'activité normale et courante de l'entité sont exclues du résultat exceptionnel et sont inscrites dans le résultat courant selon leur nature, en « Autres charges d'exploitation », ou en résultat financier (comme notamment les cessions d'éléments d'actifs).

Au 31 décembre 2025, le montant net des autres charges d'exploitation est négatif de -2 197 K€ et se décompose de la manière suivante :

Valeurs en K€	31/12/2025	31/12/2024
Pdt ces./immob. corp. & incorp.		
Autres produits non récurrents	488	626
Rep.prov.risque& charge exploitation non récurrent	779	108
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>1 267</b>	<b>734</b>
VNC immob. corp. & incorp.cédées	-73	-22
Autres charges non récurrentes	-2 546	-1 702
Dot.prov.risque& charge exploitation non récurrent	-844	-573
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>-3 464</b>	<b>-2 297</b>
<b>Montant net des autres charges d'exploitation</b>	<b>-2 197</b>	<b>-1 563</b>

### 5.6. Décomposition du résultat financier

Valeurs en K€	31/12/2025	31/12/2024
Produits de participations		
Autres Intérêts et Produits assimilés	290	863
Reprises sur provisions	142	
Différences positives de change	1 263	2 487
Produits sur cessions d'éléments financiers	11 569	291
<b>Produits financiers</b>	<b>13 264</b>	<b>3 641</b>
Dotations financières aux amortissements et prov.	-411	-378
Intérêts et charges assimilées	-4 738	-5 399
Différences négatives de change	-2 214	-1 692
Charges sur Cessions d'éléments financiers	-1 862	
<b>Charges financières</b>	<b>-9 226</b>	<b>-7 469</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>4 038</b>	<b>-3 828</b>

Suite au changement du règlement ANC n°2022-06, les lignes suivantes font désormais partie du résultat financier :

- Les dotations pour charges à répartir liées aux emprunts (en résultat d'exploitation en 2024)
- Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés (en résultat exceptionnel en 2024)

La cession de la société Provigis contribue à hauteur de 9 466 K€ dans le résultat financier.

Les filiales suisses contribuent pour -966 K€ aux différences nettes de change.

Les intérêts et charges assimilées de 4 738 K€ comprennent pour 4 248 K€ les intérêts calculés sur FREELANCE.COM liés aux emprunts bancaires, auxquels s'ajoutent des charges d'intérêts de 286 K€ liées aux PGE et emprunts des autres sociétés du groupe. Les charges d'affacturage s'élèvent à 121 K€ en décembre 2025.

### 5.7. Décomposition du résultat exceptionnel

Selon l'article 513-5 nouveau du PCG (ANC 2022-06 en 2025), sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, cf définition note 2.3.9.

Les opérations dont la réalisation concerne l'activité normale et courante de l'entité sont exclues du résultat exceptionnel et sont inscrites dans le résultat courant selon leur nature, en « Autres charges d'exploitation », ou en résultat financier (comme notamment les cessions d'éléments d'actifs).

Le poste « Autres charges d'exploitation » au 31 décembre 2025 est désormais détaillé dans la note 5.5.

Le résultat exceptionnel du 31 décembre 2024 est présenté note 5.5 ainsi que dans l'information comparative note 8.

Au 31 décembre 2024, le résultat exceptionnel était principalement composé de charges liées à des opérations de restructuration pour 997 K€, des soldes de litiges sur la Suisse de 191 K€ et des provisions pour risques et charges règlementaires de 301 K€.

### 5.8. Impôt sur les résultats et impôts différés

A compter du 1er janvier 2019, les sociétés françaises du groupe ont constitué un groupe d'intégration fiscale dont FREELANCE.COM est la mère. Au 31 décembre 2025, l'impôt société en résultant s'élève à 848 K€. Les sociétés françaises du groupe OPEWORK sont intégrées dans ce groupe depuis le 1er janvier 2024, ainsi que la société Openwork, et les sociétés du groupe STA depuis janvier 2025.

Le groupe PRIUM a constitué un groupe d'intégration fiscale dont PRIUM INVESTMENT GROUP est la mère à compter du 1er janvier 2023. Il constituera un sous-groupe au niveau de l'ensemble du groupe d'intégration fiscale de FREELANCE.COM. Compte tenu de l'acquisition récente de ce groupe en octobre 2024 et des restructurations en cours, les déficits au 31 décembre 2025 n'ont pas été activés pour 7.6 M€.

Sur l'exercice 2025, la charge d'impôt dans les comptes consolidés est de 2 565 K€ et se décompose de la manière suivante :

Valeurs en K€	31/12/25	31/12/24
Impôts exigibles	2 302	4 394
Impôts différés	263	841
<b>Charge totale d'impôts comptabilisée en résultat</b>	<b>2 565</b>	<b>5 235</b>

Les impôts exigibles pour 2 302 K€ correspondent aux impôts sur les sociétés dus par les filiales françaises (275 K€), suisses-allemandes (1 883 K€) et marocaines (144 K€).

Les déficits reportables de l'unité fiscale FREELANCE.COM ont été entièrement activés en 2020 et 2021.

Les impôts différés ont été activés au taux de 25 %, taux en vigueur depuis 2022.

Au 31 décembre 2025, la ligne Impôts différés est détaillée comme suit :

Valeurs en K€	31/12/25
Consommation d'actifs d'impôts	193
Réintégrations diverses	50
Variation des engagements retraites	21
<b>Charge d'Impôts différés</b>	<b>263</b>

La ligne Consommation d'actifs d'impôts est liée à la consommation de déficits reportables du groupe d'intégration fiscale, déficits activés à partir de 2020. Grâce à ses résultats positifs, ce groupe a consommé 193 K€ d'impôts

La ventilation des impôts différés dans le bilan est la suivante :

Valeurs en K€	31/12/25	31/12/24
Reports déficitaires	437	630
Réintégrations diverses	28	78
Indemnités de départ à la retraite	105	126
<b>Impôts différés actifs par nature</b>	<b>570</b>	<b>834</b>
<b>Impôts différés passifs par nature</b>		

L'analyse de la différence d'impôt au 31 décembre 2025 se présente ainsi :

Valeurs en K€	Base	Impôt
<b>Résultat net avant impôts théorique en vigueur de 25 %</b>	25 929	<b>6 482</b>
<b>Retraitements :</b>		
- Charges non déductibles en réintégration fiscale (1)		964
- Revenus non imposables en déduction fiscale (2)		-2 995
- Activation ou désactivation des impôts différés (3)		-286
- Crédits d'impôt (4)		-626
- Retraitement sur exercices antérieurs et contrôles fiscaux (5)		-46
- Différence entre le taux normal appliqué en France et le taux d'impôt appliqué à l'étranger (6)		-928
<b>Total des retraitements</b>		<b>-3 917</b>
<b>Charge totale d'impôts comptabilisée en résultat</b>		<b>2 565</b>
<b>Taux d'impôt effectif</b>		<b>10%</b>

Les principaux éléments expliquant les écarts identifiés dans le passage de l'impôt théorique à la charge d'impôts sont :

(1) Décalages temporaires liés aux taxes organic et efforts de construction, 1% de quote-part sur les dividendes versés par des filiales françaises (3 500 K€) et 5% sur les dividendes versés par les filiales suisses (10 682 K€), et quote part frais et charge de 12% sur la plus-value sur la cession de la filiale Provigis,

(2) Décalages temporaires réintégrés les années précédentes : Efforts de constructions, Organic, et non imposition de la plus-value sur la cession de la filiale Provigis,

(3) Dont 241 K€ liés à la non activation des impôts différés sur l'exercice 2025 des sociétés du groupe PRIUM,

(4) Des crédits d'impôts famille et recherche pour les sociétés françaises du groupe pour 626 K€,

(5) Des retraitements sur exercices antérieurs pour 46 K€ sur les sociétés étrangères,

(6) La principale différence de taux avec la France est le taux moyen d'imposition de 17% en Suisse.

## Note 6 - Autres informations

### 6.1. Engagements hors bilan

Engagements donnés	Montant en K€
Encours des créances clients cédées à un organisme d'affacturage	48 603
Restitution de la franchise de loyer en cas de départ avant le 28/02/2029	2 283

Affectation en nantissement de 158.268 actions INOP'S à la garantie des obligations découlant du Contrat de Crédits du 28/10/2021 en faveur des prêteurs (Bred, Crédit Lyonnais, HSBC, La Banque Postale, Société Générale).

Garantie d'Actif Passif consentie à l'acquéreur de Provigis

Engagement de non-concurrence et non débauchage de 2 ans

Gage de 100% des actions composant le capital des sociétés Helvetic Payroll Zurich et Helvetic Payroll SA à la garantie des obligations découlant du Contrat de Crédits du 28/10/2021 en faveur des prêteurs (Bred, Crédit Lyonnais, HSBC, La Banque Postale, Société Générale).

Engagements reçus	Montant en K€
Garantie Actif Passif consentie par le cédant des sociétés du Groupe STA Portage jusqu'au 10/01/2029	5 000

### 6.2. Passifs éventuels

Tous les risques en cours au 31 décembre 2025 ont fait l'objet d'une provision.

### 6.3. Effectif permanent

	France	Etranger	Total 31/12/25	Total 31/12/24
Personnel salarié :				
- cadres	222	50	272	294
- employés	65		65	81
<b>Total</b>	<b>287</b>	<b>50</b>	<b>337</b>	<b>375</b>

L'effectif permanent fin décembre 2025 exclut les salariés portés et les intérimaires.

## 6.4. Honoraires des Commissaires aux comptes

Honoraires des Commissaires aux comptes	Mission légale	Autres services
ECA	121	36
CPA - CABINET PERON	36	22
CABINET FERTE	45	
CABINET CFCA AUDIT	75	
COMPAGNIE FIDUCIAIRE DE REVISION / EXPERT AUDIT	130	
	<b>406</b>	<b>58</b>

Les honoraires des Commissaires aux comptes ont représenté une charge de 464 K€ en 2025.

## 6.5. Parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

La principale opération concernée est décrite au § 4.9 ci-dessus.

## Note 7 - Tableau de flux de trésorerie consolidé

Valeurs en K€	31/12/2025	31/12/2024
<b>TRESORERIE A L'OUVERTURE</b>	<b>101 781</b>	<b>129 401</b>
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION :</b>		
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>23 364</b>	<b>18 060</b>
Amortissements et provisions	5 328	5 448
Plus-values de cession, nettes d'impôts	-9 495	32
Variation des impôts différés	263	841
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>19 461</b>	<b>24 381</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-11 242	480
<b>FLUX DE TRESORERIE EXPLOITATION (A)</b>	<b>8 219</b>	<b>24 861</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS :</b>		
Acquisitions d'immobilisations (hors crédit-bail)	-3 301	-6 069
Cessions et réductions d'immobilisations	68	395
Variation des créances et dettes sur immobilisations	-5	78
Incidences des variations de périmètre sur la trésorerie	9 094	-27 105
<b>TRESORERIE AFFECTEE AUX INVESTISSEMENTS (B)</b>	<b>5 856</b>	<b>-32 702</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT :</b>		
Emission d'emprunt		
Remboursements d'emprunts	-14 850	-14 847
Augmentation des capitaux propres		
Distribution de dividendes & acomptes	-4 676	-4 508
<b>TRESORERIE PROVENANT DU FINANCEMENT (C)</b>	<b>-19 526</b>	<b>-19 355</b>
<b>Autres flux de trésorerie (D)</b>	<b>-15</b>	<b>-424</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE (A+B+C+D)</b>	<b>-5 466</b>	<b>-27 620</b>
<b>TRESORERIE A LA CLÔTURE</b>	<b>96 315</b>	<b>101 781</b>

La trésorerie à la clôture est présentée au bilan dans les lignes Valeurs mobilières de placement et Disponibilités.

## Note 8 - Information comparative

Les principales incidences apportées par la première application du règlement ANC n° 2022-06 sont résumées comme suit :

### Reclassements liés au compte de résultat

Les éléments habituellement inscrits par nature en résultat exceptionnel sont désormais limités aux seuls enregistrements liés à des opérations fiscales (amortissements dérogatoires, provisions pour hausse des prix, ...), des changements de méthodes ou des corrections d'erreurs, ainsi qu'aux charges et produits directement liés à un événement majeur et inhabituel.

Les impacts sont présentés dans le tableau ci-dessous :

En K€	\$	31/12/2025 Exercice publié	31/12/2024 avec application du règlement ANC 2022-06	31/12/2024 Exercice publié	Ecart 2024 avec et sans application du règlement ANC 2022-06
<b>Chiffre d'affaires</b>	5.1	<b>1 052 644</b>	<b>1 049 713</b>	<b>1 049 713</b>	
<b>Autres produits d'exploitation</b>	5.2	<b>1 116</b>	<b>1 126</b>	<b>1 126</b>	
Autres achats et charges externes	5.3	-537 178	-551 488	-551 488	
Impôts, Taxes et versements assimilés		-4 412	-7 643	-7 643	
Charges de Personnel	5.4	-483 154	-457 960	-457 960	
Dotation aux amortissements des immobilisations		-5 636	-4 771	-5 007	236
Dotation et reprise aux provisions d'exploitation	4.8	708	-291	-291	
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-1 029 672</b>	<b>-1 022 153</b>	<b>-1 022 389</b>	<b>236</b>
<b>EBITDA *</b>		<b>29 640</b>	<b>33 577</b>	<b>33 577</b>	
Autres charges d'exploitation *	5.5	-2 197	-1 563		-1 563
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>21 891</b>	<b>27 123</b>	<b>28 451</b>	<b>-1 328</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	5.6	<b>4 038</b>	<b>-3 828</b>	<b>-3 593</b>	<b>-236</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>25 929</b>	<b>23 295</b>	<b>24 858</b>	<b>-1 563</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	5.7			<b>-1 563</b>	<b>1 563</b>
Impôts sur les bénéfices	5.8	-2 565	-5 235	-5 235	
<b>RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES</b>		<b>23 364</b>	<b>18 060</b>	<b>18 060</b>	
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition	4.1				
<b>5 - BENEFICE NET</b>		<b>23 364</b>	<b>18 060</b>	<b>18 060</b>	
<b>Résultat net (part du groupe)</b>		<b>23 346</b>	<b>18 003</b>	<b>18 003</b>	
<b>Résultat attribuable aux intérêts minoritaires</b>		<b>18</b>	<b>57</b>	<b>57</b>	

\* détail de calcul de l'EBITDA précisé dans la note 2.3.8

\* selon modification ANC n°2022-06, précisé dans la note 2.3.9

Les dotations de charges à répartir sur les emprunts pour 236 K€ de l'exercice 2024 sont reclassées du résultat d'exploitation au résultat financier.

Le résultat exceptionnel de -1 563 K€ de l'exercice 2024 est intégralement reclassé dans les poste « Autres charges d'exploitation » qui fait partie du résultat d'exploitation selon l'application du règlement ANC 2022-06.

**Reclassements liés au bilan**

A l'actif, les charges comptabilisées d'avance et les frais d'émission d'emprunt figurant dans une rubrique spécifique au 31/12/2024 pour un montant de 2 618 K€ euros sont regroupés dans le poste « Autres créances et comptes de régularisation » dans la colonne comparative 2024 du bilan au 31/12/2025. A noter également le regroupement des écarts d'acquisitions avec les immobilisations incorporelles.

Au passif, les comptes de régularisation (produits constatés d'avance) figurant dans une rubrique spécifique au 31/12/2024 pour un montant de 1 944 K€ euros sont regroupés dans le poste « Autres dettes et comptes de régularisation » dans la colonne comparative 2024 du bilan au 31/12/2025.

# Rapports du Conseil d'administration



free  
lance  
com

FREELANCE.COM  
Société anonyme au capital de 4 522 820,32 euros  
Siège social : 1 parvis de La Défense – 92044 Paris La Défense cedex  
384 174 348 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2025

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2025, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice lors de l'AG qui se tiendra le 12 juin 2026.

Vos Commissaires aux comptes vous donneront dans leurs rapports toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

**I. PRESENTATION DU GROUPE FREELANCE.COM**

FREELANCE.COM SA, dont les titres sont admis sur le marché sur Euronext Growth (code ISIN FR0004187367 - mnémonique ALFRE), a été constitué le 17 décembre 1991.

Historiquement positionné sur l'intermédiation entre les entreprises et les consultants indépendants (freelances), essentiellement dans les métiers de l'informatique, le Groupe a connu un virage déterminant en 2016 avec l'arrivée d'un nouvel actionnaire, le groupe CBV INGENIERIE qui a procédé à l'apport de l'ensemble de ses activités de portage salarial.

Cette opération a permis d'accroître très fortement la taille du groupe et de lui conférer de nouvelles ambitions.

L'activité du Groupe FREELANCE.COM se décompose ainsi en deux grands métiers complémentaires :

- L'intermédiation avec le Sourcing et la gestion des talents externes pour le compte des entreprises, avec une forte expertise sur l'accompagnement des grands comptes et
- le Portage salarial pour les travailleurs indépendants dans les métiers de conseil et d'expertises.

FREELANCE.COM SA est à la tête du Groupe FREELANCE.COM.

## II. ACTIVITE, RESULTATS SOCIAUX DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES AU COURS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES

### II.1 Liste des filiales et participations

Au 31 décembre 2025, la société FREELANCE.COM SA a comme filiales consolidées les sociétés suivantes :

Entité	Siège social	SIREN	%intérêts N	%intérêts N-1
ADMISSIONS ACCESS	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense	478 676 901	100	100
ADMISSIONS CONNECT	92044 Paris La Défense	990 450 454	100	
ADMISSIONS ETUDES ET PROJETS	Tour de l'Horloge 4 place L.Armand 75603 Paris cdx 12	487 531 659	100	100
ADMISSIONS SAVOIR FAIRE	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense	413 598 632	100	100
ADMISSIONS SUISSE	Rue François-Perréard 20, 1225 Chêne Bourg (Suisse)		100	100
BRIDGY	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense	844 056 671	100	100
COWORKEES FRANCE	3 Esplanade Augustin Ausselet CRAN GREVIER - 74940 Annecy	824 544 977	100	100
DIGIPORTAGE	31 Cours des Juillottes - 94700 Maisons-Alfort	908 510 092	100	100
EGO INTERIM	221 boulevard Zerktouni Casablanca (Maroc)		100	100
ERGONOS CONSULTING	Rue François-Perréard 20, 1225 Chêne Bourg (Suisse)		100	100
ERGONOS GERMANY	FriedrichstraBe 95, 10117 Berlin (Allemagne)		100	100
FREELANCE MAROC	221 boulevard Zerktouni Casablanca (Maroc)		100	100
FREELANCE UK	c/o James Cowper Kreston, Reading Bridge House, George Street, Reading, Berkshire, England, RG1 8LS		100	100
FREELANCE.COM	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense	384 174 348	100	100
ADMISSIONS ONE	92044 Paris La Défense	837 521 442	100	100
FREELANCE ASIA	10 Anson Road, #35-06A, International Plaza, Singapore 079903		100	100
FREELANCE SERVICES	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense 92044 Paris La Défense	517 703 385	100	100
3P FINANCIAL SERVICES	Route de Lausanne 254, c/o Kilmona Management SA, 1292 Chambésy (Suisse)		100	100
HELVETIC PAYROLL GENEVE	Rue de la Rôtisserie 2, 1204 Genève		100	100
HELVETIC PAYROLL ZURICH	Kernstrasse 57, 8004 Zurich (Suisse)		100	100
INOP'S	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense	513 082 503	100	100
LE MONDE APRES BELGIQUE	23 rue de la Loi, 1040 Etterbeek Bruxelles (Belgique)		97	97
OPENWORK GROUP	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense	819 094 012	100	100
PRIUM CITY		815 116 132	100	100
PRIUM CITY IMMO		828 830 992	100	100
PRIUM EXPERTS		920 598 026	100	100
PRIUM FORMATION		837 988 823	100	100
PRIUM INVESTMENT GROUP	11 boulevard Brune - 75014 Paris	750 462 384	100	100
PRIUM MANAGEMENT ET TRANSITION		920 701 604	100	100
PRIUM PARTNERS		523 240 513	100	100
PRIUM SOLUTIONS		750 657 546	100	100
SAGE	Rue François-Perréard 20, 1225 Chêne Bourg (Suisse)		100	100
STA SERVICES	31 Cours des Juillottes - 94700 Maisons-Alfort	522 239 243	100	100
SWEETCH		908 508 914	100	100
OPENWORK		839 240 322	100	100
TMC		390 058 741	100	100
VALOR CONNECT	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense	890 850 886	100	
VALOR CONSULTANTS	92044 Paris La Défense	311 810 816	100	100
VALOR ONE		505 317 503	100	100

## **II.2 Situation et activité de Freelance.com et de ses filiales**

### **- INTERMEDIATION**

#### **o France**

Le CA intermédiation France est de 468M€ en 2025 soit une décroissance de 3.1% par rapport à 2024. Les investissements et la transformation qui ont été initiés lors du précédent exercice se sont poursuivis en 2025, dans un contexte de ralentissement du marché. Le ralentissement du marché des ESN a des impacts négatifs sur les prix de ventes (avec des négociations plus fortes sur les TJM), mais également sur les marges (avec des renégociations fortes des directions achats et une accentuation des RFA), alors que l'inflation a conduit ces dernières années à une hausse des salaires.

#### **o EXPORT**

L'activité a maintenu son CA de 29,9M€ en 2025 avec une dynamique positive sur Ergonos qui a permis de compenser l'impact de la perte d'un client historique au Maroc.

### **- PORTAGE SALARIAL**

#### **o France**

L'année 2025 a été une année de transformation, marquée par les nombreuses opérations de fusions et de migrations techniques. Le chiffre d'affaires 2025 ressort en croissance de 3.8% à 297M€ compte tenu de l'intégration de Prium au 01/10/2025 (-6% de croissance organique).

#### **o PORTAGE SALARIAL EXPORT**

En 2025, Helvetic Payroll et Ad'Missions SA retrouvent une dynamique de croissance après trois années difficiles. Le CA 2025 est de 255M€ en croissance de 3.6% par rapport à 2024.

## **III. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX DE FREELANCE.COM ET DE SES FILIALES**

### **III.1 FREELANCE.COM**

ACTIF en €	NET	NET	Variation
	31/12/2025	31/12/2024	
Actif immobilisé	232 569 763	231 412 208	1 157 556
Créances clients	58 846 445	62 396 514	-3 550 069
Autres créances	46 527 290	42 099 380	4 427 910
Charges constatées d'avance	1 035 097	1 428 011	-392 914
Valeurs mobilières de placement	429 664	945 550	-515 886
Disponibilités	55 022 300	54 896 453	125 848
Compte de régularisation actif	535 308	770 902	-235 594
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>394 965 868</b>	<b>393 949 018</b>	<b>1 016 851</b>

PASSIF en €	NET	NET	Variation
	31/12/2025	31/12/2024	
Capitaux propres	150 680 380	132 915 400	17 764 980
Provision pour risques et charges	803 092	6 269 062	-5 465 970
Emprunts et dettes financières	111 951 136	117 248 230	-5 297 094
Dettes fournisseurs	72 319 611	64 785 301	7 534 310
Dettes fiscales et sociales	10 127 841	14 780 047	-4 652 206
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes	48 951 494	57 470 641	-8 519 147
Produits constatés d'avance	130 000	472 703	-342 703
Compte de régularisation passif	2 314	7 634	-5 320
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>394 965 868</b>	<b>393 949 018</b>	<b>1 016 851</b>

COMPTE DE RESULTAT en €	NET	NET	Variation
	31/12/2025	31/12/2024	
Chiffres d'Affaires	271 709 587	286 100 754	-5%
Résultat d'exploitation	4 208 172	3 659 912	15%
Résultat financier	18 091 451	17 173 242	5%
Résultat courant avant impôt	22 299 623	20 833 153	7%
Résultat exceptionnel	-163 209	-226 177	-28%
Impôt sur les bénéfices	-30 369	-493 503	-94%
<b>RESULTAT NET</b>	<b>22 106 044</b>	<b>20 113 474</b>	<b>10%</b>

### III.2 FILIALES

	Chiffre d'Affaires (€)		Variation en %	Résultat net (€)		Variation en %
	31/12/2024	31/12/2025		31/12/2024	31/12/2025	
ADMISSIONS ACCESS (1)	2 435 238	1 621 812	- 33,40	12 076	22 745,22	88,35
ADMISSIONS ETUDES ET PROJETS	13 390 135	10 661 029	- 20,38	-3 946 472	-84 027,68	
ADMISSIONS ONE (2)	58 467 681	54 932 381	- 6,05	341 454	446 743,18	30,84
ADMISSIONS SAVOIR-FAIRE (3)	3 108 956	2 146 130	- 30,97	47 815	58 613,38	22,58
AD'MISSIONS CONNECT (4)	-	768 192	-	-	60 609,75	-
ADMISSIONS SA	1 745 777	2 542 151	45,62	114 651	173 411,85	51,25
COWORKEES SAS	919 292	850 500	- 7,48	310 627	271 158,69	- 12,71
DIGIPORTAGE	24 352 070	98 082 416	302,77	264 884	-258 126,83	
ERGONOS CONSULTING	16 472 570	19 400 105	17,77	221 931	200 429,31	- 9,69
FREELANCE.COM MAROC	7 186 277	6 003 450	- 16,46	39 366	72 580,10	84,37
FREELANCEUK.COM	1 139 542	906 628	- 20,44	2 758	7 604,35	175,67
FREELANCE SERVICES	26 136 859	27 197 698	4,06	-766 616	1 072 471,24	
HELVETIC PAYROLL GENEVE	72 336 043	68 316 654	- 5,56	2 540 971	2 757 212,39	8,51
HELVETIC PAYROLL ZURICH	133 128 376	144 533 521	8,57	6 239 267	4 446 043,75	- 28,74
3P FINANCIAL SERVICES	774 461	849 524	9,69	196 323	-18 176,72	
INOP'S	207 606 002	184 521 518	- 11,12	2 101 484	1 516 822,60	- 27,82
O.W.G.	946 981	164 023	- 82,68	4 445 258	336 162,92	- 92,44
PRIUM INVESTMENT GROUP	623 845	389 345	- 37,59	-1 784 982	253 723,08	
SAGE	38 281 822	38 532 120	0,65	3 046 479	2 101 584,69	- 31,02
STA	6 852 509	5 159 702	- 24,70	-314 282	-131 469,11	
SWEETCH	9 110 105	7 235 287	- 20,58	-203 478	50 981,33	
OPENWORK	16 903 615	105 659 883	525,07	-22 071	-35 618,87	
TMC France	740 035	-40 730		-15 038	-182 836,24	
VALOR CONSULTANTS	20 909 667	19 695 525	- 5,81	144 568	69 125,46	- 52,18
VALOR ONE	966 762	798 179	- 17,44	-25 360	-21 113,52	- 16,75
VALOR CONNECT	0	2 425 909		-1 535	153 220,22	

(1, 2 et 3) sociétés fusionnées avec Ad'Missions Connect au 01/01/2026

(4) immatriculée le 25/08/2025

#### IV. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE FREELANCE.COM

##### Chiffre d'affaires 2025 consolidé stable

Sur l'ensemble de l'année 2025, le chiffre d'affaires annuel consolidé s'élève à 1 052,6 M€, stable par rapport à l'exercice 2024 et avec des performances contrastées entre les BU : l'activité française a particulièrement souffert alors que le chiffre d'affaires des sociétés étrangères du Groupe sont en croissance.

La performance globale est comparable à celle de nos principaux concurrents directs.

##### Marge d'EBITDA en recul

Les comptes consolidés de l'exercice 2025 font ressortir un EBITDA de 29,6M€ contre 33,3 M€ en 2024, en décroissance de 11% sur l'année. La marge d'EBITDA du Groupe est légèrement dégradée sur l'année à 2,82% compte tenu d'un contexte macroéconomique difficile continuant de peser sur le dynamisme du marché des indépendants.

Le résultat d'exploitation passe de 27,1M€ en 2024 à 21,9M€ en 2025, impacté par l'accroissement de l'amortissement des projets informatiques, dus à l'intégration du groupe Prium. A noter, suite au nouveau règlement PCG (ANC 2022-06), les autres éléments non récurrents sont dorénavant comptabilisés en résultat d'exploitation au lieu du résultat exceptionnel.

Le résultat net part du Groupe ressort à 23,3 M€, en croissance de plus de 29%, marqué par la cession de la société Provigis en juin 2025.

**Renforcement des capitaux propres et solides capacités financières.**

A fin 2025, le Groupe bénéficie d'une structure bilantielle renforcée avec des capitaux propres de 185,4 M€ contre 166,6 M€ un an auparavant.

La trésorerie disponible et les liquidités assimilées (VMP) s'élèvent à 96,3 M€, en baisse de 5,4% sur l'année, compte tenu d'une dégradation du BFR de 11,2 M€.

Le conseil d'Administration a proposé la distribution d'un dividende d'un montant de vingt-cinq centimes par actions au titre de cet exercice.

**Perspectives 2026**

Le Groupe espère renouer avec la croissance et poursuit les investissements et la transformation initiés fin 2025 avec, notamment, une équipe de management renforcée, la structuration de la BU Portage Salarial France et le déploiement de l'IA.

Actif en M€	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	233,4	235,8
dont écarts d'acquisition	225,4	225,4
Immobilisations corporelles	1,4	1,8
Immobilisations financières	3,0	3,2
<b>Actif immobilisé</b>	<b>237,7</b>	<b>240,8</b>
Créances clients	175,6	174,4
Autres créances	40,2	49,3
Valeurs mobilières de placement	1,0	2,5
Disponibilités	95,3	99,3
<b>Actif circulant</b>	<b>312,1</b>	<b>325,5</b>
<b>Total Actif</b>	<b>549,8</b>	<b>566,3</b>

Passif en M€	31/12/2025	31/12/2024
Résultat (part du groupe)	23,3	18,0
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	<b>185,4</b>	<b>166,6</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>0,3</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>2,7</b>	<b>3,3</b>
Dettes financières	113,6	128,5
Dettes fournisseurs	117,4	123,4
Avances et acomptes reçus	7,7	5,6
Dettes fiscales et sociales	117,3	131,5
Autres dettes	5,7	7,1
<b>Dettes</b>	<b>361,6</b>	<b>396,1</b>
<b>Total Passif</b>	<b>549,8</b>	<b>566,3</b>

Données consolidées en M€ (normes françaises)	31/12/2025	31/12/2024	Variation
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 052,6</b>	<b>1 049,7</b>	<b>0,28%</b>
<b>EBITDA</b>	<b>29,6</b>	<b>33,6</b>	<b>-11,72%</b>
<i>EBITDA / CA</i>	<i>2,82%</i>	<i>3,20%</i>	<i>-0,38%</i>
Dotation amortissements	-5,6	-4,8	18,12%
Résultat non récurrent	-2,2	-1,6	40,51%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>21,9</b>	<b>27,1</b>	<b>-19,29%</b>
<i>Résultat d'exploitation / CA</i>	<i>2,1%</i>	<i>2,6%</i>	<i>-0,50%</i>
Résultat financier	4,0	-3,8	-205,49%
Impôts sur le résultat	-2,6	-5,2	-50,99%
<b>Résultat net</b>	<b>23,4</b>	<b>18,1</b>	<b>29,37%</b>
Résultat net (part du groupe)	23,3	18,0	29,68%

Nous vous demandons conformément aux articles L 225-100 et L 233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

#### **V. UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'activité du Groupe est peu exposée aux risques financiers. Toutefois, nous avons eu recours à l'utilisation d'un instrument de couverture de taux à hauteur de 60% du capital emprunté auprès des banques pour l'acquisition des sociétés Helvetic Payroll en octobre 2021. Ce contrat a pris fin en octobre 2025.

La société a recours aux services d'un factor. Les créances clients ne tiennent pas compte des créances cédées au factor. Au 31/12/2025, l'encours d'affacturage s'élève à 48 603 K€ pour 48 959 K€ au 31/12/2024. L'engagement net vis-à-vis de l'établissement d'affacturage s'élève donc à 35 418 K€ contre 35 711 K€ au 31/12/24.

#### **VI. EVENEMENTS POST CLOTURE, PRINCIPAUX RISQUES ET PERSPECTIVES**

A ce jour, aucun évènement marquant post-clôture n'est à signaler.

Le Groupe procède régulièrement à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats. Ceux-ci sont présentés et évalués dans notre Document d'Enregistrement Universel (partie 3 - « Facteurs de risques ») disponible sur le site [www.investors.freelance.com](http://www.investors.freelance.com).

#### **VII. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Nous avons, au cours de l'exercice, poursuivi principalement des efforts d'amélioration de nos outils existants.

#### **VIII. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT**

En application des dispositions de l'article D.441-4 du code de commerce, nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition à la date du 31 décembre 2025 du solde des dettes fournisseurs et clients (hors impact des encaissements en provenance du Factor) qui figurent au bilan.

Fournisseurs	Non échu	Échéance dépassée de				Total
		1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	
Nombre de factures non réglées	4 498	195	48	19	38	4 798
Montant total (en € TTC) des factures non réglées	37 993 204	541 051	330	42 982	75 394	38 652 961
% qu'elles représentent par rapport au total des achats (en € TTC)	12%	0%	0%	0%	0%	12%
Montant des factures exclues relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées	33 666 649					

Clients	Non échu	Échéance dépassée de				Total
		1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	
Nombre de factures non réglées	4 576	358	250	83	848	6 115
Montant total (en € TTC) des factures non réglées	56 483 368	4 177 898	2 941 646	406 558	3 702 464	67 711 935
% qu'elles représentent par rapport au total des ventes (en € TTC)	17%	1%	1%	0%	1%	21%
Montant des factures exclues relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées	40 036 678					

## IX. DEPENSES NON DEDUCTIBLES

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses et charges non fiscalement déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code.

## X. TITRES ET PARTICIPATIONS DE LA SOCIETE

Les filiales contrôlées au 31 décembre 2025 sont indiquées au point II.  
De plus, le tableau des filiales et participations est annexé aux comptes sociaux de la Société.

### IX.1 Prise de participation

Néant

### IX.2 Cession de participation

Freelance.com a cédé la filiale Provigis, dont elle détenait 87,5% du capital, le 19 juin 2025.

### IX.3 Actions d'autocontrôle

La Société détient une partie de ses propres actions en application du contrat de liquidité et d'un programme de rachat.

Le tableau ci-dessous présente les principales modalités des opérations effectuées au cours de l'exercice 2025 dans le cadre du **contrat de liquidité** :

	ACHAT	VENTE
Nombre d'actions	180 224	174 512
Prix moyen par action	2,37 €	2,38 €

Au 31 décembre 2025, la Société détient 38 622 actions FREELANCE.COM en vertu du contrat de liquidité.

Le tableau ci-dessous présente les principales modalités des opérations effectuées au cours de l'exercice 2025 dans le cadre du **programme de rachat** :

	ACHAT
Nombre d'actions	106 294
Prix moyen par action	2,68 €

Au 31 décembre 2025, la Société détient 196 964 actions FREELANCE.COM en vertu du programme de rachat.

#### **XI. CAPITAL ET ACTIONNARIAT**

Au 31 décembre 2025, le capital social de la société Freelance.com SA s'élevait à 4 522 820,32 euros divisé en 56 535 254 actions de 0,08 euro de nominal chacune.

Au 31 décembre 2025, les actionnaires les plus significatifs sont les suivants :

<b>Nom Premier Titulaire</b>	<b>Nombre total de titres</b>	<b>Nombre total de voix</b>
GROUPE CBV INGENIERIE	33 385 453	65 602 864
YATOUJI	4 887 299	9 762 299
EQUITATIVA FOUNDATION	3 000 115	6 000 230
EQUITATIVA FOUNDATION	2 995 000	5 990 000
VENKER	2 400 000	4 800 000

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce nous vous informons qu'aucune action faisant l'objet d'une gestion collective ou dont les intéressés n'ont pas une libre disposition n'est détenue par les salariés.

Les salariés sont bénéficiaires de plans d'actions gratuites (cf. Rapport spécial sur les actions gratuites, ci-dessous). Ils détiennent, au 31 décembre 2025, environ 2,97% du capital social.

#### **XII. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SOCIETE FREELANCE.COM SA**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 22 106 044 euros de la manière suivante :

##### **Origine :**

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 22 106 044 euros

##### **Proposition d'affectation :**

- Distribution d'un dividende : 0,25 euro par action, soit 14 084 572,50 euros sur la base des actions ayant droit à dividende au 31 décembre 2025 et

- Le solde au Report à nouveau : 8 021 471,50 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les dividendes mis en distribution, au titre des trois précédents exercices de la société ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE DISTRIBUE
31 décembre 2024	4 494 720 euros
31 décembre 2023	4 486 670,80 euros
31 décembre 2022	0 euro

\*\*\*\*\*

Après lecture des rapports de vos Commissaires aux comptes, nous nous tiendrons à votre disposition pour vous donner tout complément d'information que vous pourriez souhaiter.

## RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### 1. MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Notre société, en application de l'article L.225-51-1 du Code de Commerce, est dirigée par un Président, Monsieur Thomas de Villemeur, et un Directeur Général, Monsieur Olivier Marcheteau depuis la décision du Conseil d'administration du 10 décembre 2024 de dissocier les fonctions Président et Directeur Général.

### 2. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous communiquons l'état des conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de commerce, régulièrement autorisées par le Conseil d'administration de notre Société et conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ou qui se sont poursuivies au cours dudit exercice :

- **Convention de domiciliation du siège social de la société Groupe CBV Ingénierie à La Défense à compter du 15/10/2024**  
Objet : Domiciliation du siège social de la société Groupe CBV Ingénierie à La Défense  
Société : Groupe CBV Ingénierie  
Mandataire commun : Thomas Billette de Villemeur  
Prix : gratuit
- **Convention de domiciliation du siège social de la société Capeharbor à La Défense à compter du 01/07/2025**  
Objet : Domiciliation du siège social de la société Capeharbor à La Défense  
Société : Capeharbor  
Mandataire commun : Thomas Billette de Villemeur  
Prix : gratuit
- **Convention de prestations de services rendues par Groupe CBV Ingénierie à compter du 20/10/2025**  
Objet : prestations de services en matière de montage de dossiers financiers, d'opérations de M&A (recherche de cibles, étude de dossiers) et enfin de stratégie.  
Durée : 2 ans  
Société : Groupe CBV Ingénierie  
Mandataire commun : Thomas Billette de Villemeur  
Prix : 120 000 € HT /an

**Nous vous laissons prendre connaissance du rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de commerce, conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ou qui se sont poursuivies au cours dudit exercice.**

### 3. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération annuelle brute du Directeur Général est de 291 666,60 € de rémunération fixe et 83 333€ de rémunération variable pour l'exercice 2025.

La rémunération des administrateurs est fixée depuis l'AG du 16/06/2023 à une somme globale de 120 000 €.

Vous aurez à vous prononcer sur le renouvellement de la somme de 120 000 € pour l'exercice 2026.

### 4. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

**Mandats des Administrateurs au 31 décembre 2025 :**

titulaire	mandat	fin de mandat
Thomas BILLETTE DE VILLEMEUR	Administrateur, Président	AG / cptes de l'ex clos le 31/12/2026
Mohamed BENBOUBKER	Administrateur	AG / cptes de l'ex clos le 31/12/2028
Isabelle FOURMENTIN	Administrateur	AG / cptes de l'ex clos le 31/12/2027
Ludovic HUITOREL	Administrateur	AG / cptes de l'ex clos le 31/12/2027
Yassir KHALID	Administrateur	AG / cptes de l'ex clos le 31/12/2026
Géraldine PERICHON	Administrateur	AG / cptes de l'ex clos le 31/12/2027
HAPPYFORMANCE	Administrateur	AG / cptes de l'ex clos le 31/12/2027
Tristan BILLETTE DE VILLEMEUR	Administrateur	AG / cptes de l'ex clos le 31/12/2026

**Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :**

Mandataire social	Mandat ou fonction exercé	Société
Mohamed Benboubker	Gérant	Antic
	Gérant	SBF Distribution
	Co-gérant	Ryad Ouled Said
	Co-gérant	Freelance.com Maroc
	Co-gérant	Ego Interim
	Co-gérant	B Vision & Sound Services
	Co-gérant	NEOScan
	Co-gérant	ADN Construction

Thomas de Villemeur	Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Administrateur Délégué Gérant Président du Conseil de Surveillance Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur, Président Administrateur Administrateur Administrateur Co-gérant Co-gérant P-DG et administrateur	SCI Bonobo SCI Buckfast SCI Mellifera SCI Lamarckii SCI du 13 Georges Bouzerait SCI Witch SCI Whoville SCI Les Heauldres SC du Soleil d'Or SCI Carnica SCI Ligustica Interspiro Group Interspiro International SA SCI Le Héron Groupe CBV Ingénierie Capefront Energies SA Capefront SA Ergonos Consulting SA SAGE SA Ad'missions SA 3P Financial Services SA LBVI SA Meiboom 16-18 SA Freelance.com Maroc Ego Interim NOSEDA SA
Isabelle Fourmentin	Directrice Générale Gérante	Extime Media SCI Anglet Ecureuils
Ludovic Huitorel	CEO Amministratore Unico Président Président Administrateur Administrateur	Feralco AB (Suède) Feralco Italia (IT) Feralco Nederland (NL) Feralco Environnement Acwa Robotics (France) Aquagreen AG (Danemark)
Yassir Khalid	Gérant Gérant Administrateur Administrateur Gérant Président	Y Advisory SARL Jefrey SARL African Digital Infrastructure Investments Ltd C4 GP SA SCI Les Moniales Equinoxe SAS

Géraldine Périchon	Administratrice Administratrice Board Member Administratrice	Eurotunnel SE Getlink Services Eleclink Limited Avril Gestion SA
Laurence Vanhée	Gérante	Happyformance Srl
Tristan de Villemeur	Gérant	SCI Bonobo
	Membre du CS	Groupe CBV Ingénierie

## **5. OPERATIONS SUR TITRES REALISEES PAR LES DIRIGEANTS**

Nous vous rappelons que les opérations effectuées par les dirigeants au cours de l'exercice 2025 et dont le montant cumulé dépasse 20 000 euros sont publiées sur notre site investisseurs [www.investors.freelance.com/operations-sur-titres-des-dirigeants](http://www.investors.freelance.com/operations-sur-titres-des-dirigeants).

## **6. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

	<b>Mandat</b>	<b>Fin de mandat</b>
CMS EXPERTS	co-commissaire aux comptes titulaire	AG / cptes de l'ex clos le 31/12/2030
CAD	co-commissaire aux comptes suppléant	AG / cptes de l'ex clos le 31/12/2030
Cabinet Péron et associés	co-commissaire aux comptes titulaire	AG / cptes de l'ex clos le 31/12/2028
Primaudit International	co-commissaire aux comptes suppléant	AG / cptes de l'ex clos le 31/12/2028

## **7. DELEGATIONS DE COMPETENCES AU CONSEIL, ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE EN COURS DE VALIDITE OU UTILISEES :**

<b>Délégation</b>	<b>Date de l'AG et résolution</b>	<b>Durée de la délégation</b>	<b>Echéance</b>	<b>Utilisation</b>
Autorisation à donner au conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société, conformément aux dispositions des articles L. 225-177 et suivants du code de commerce, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription	AGM 13/06/2025  20 <sup>ème</sup> résolution	38 mois	13/08/2028	Non utilisée
Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des salariés et dirigeants du groupe	AGM 13/06/2025  21 <sup>ème</sup> résolution	38 mois	13/08/2028	Partiellement utilisée
Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit de catégories de salariés et dirigeants du groupe	AGM 13/06/2025  22 <sup>ème</sup> résolution	38 mois	13/08/2028	Partiellement utilisée
Autorisation donnée au Conseil à l'effet d'acheter ou faire acheter des actions de la société conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du code de commerce	AGM 13/06/2025  13 <sup>ème</sup> résolution	18 mois	13/12/2026	Partiellement utilisée

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues	AGM 13/06/2025  16 <sup>ème</sup> résolution	18 mois	13/12/2026	Non utilisée
Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes	AGM 13/06/2025  17 <sup>ème</sup> résolution	18 mois	13/12/2026	Non utilisée
Délégation de compétence à consentir au conseil à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de répondant à des caractéristiques déterminées	AGM 13/06/2025  18 <sup>ème</sup> résolution	18 mois	13/12/2026	Non utilisée
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance	AGM 13/06/2025  23 <sup>ème</sup> résolution	26 mois	13/08/2027	Non utilisée
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires et sans indication de bénéficiaires, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance par offre au public	AGM 13/06/2025  24 <sup>ème</sup> résolution	26 mois	13/08/2027	Non utilisée
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires et sans indication de bénéficiaires, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, par placement privé visé à l'article L. 411-2, II du Code monétaire et financier et dans la limite de 20% du capital social par an	AGM 13/06/2025  19 <sup>ème</sup> résolution	26 mois	13/08/2027	Non utilisée
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	AGM 13/06/2025  25 <sup>ème</sup> résolution	26 mois	13/08/2027	Non utilisée
Autorisation à donner au Conseil d'administration, à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis conformément aux dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce, en cas de mise en œuvre des délégations de compétence avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription	AGM 13/06/2025  26 <sup>ème</sup> résolution			Non utilisée

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider une augmentation du capital en numéraire réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise conformément aux dispositions des articles L 225-129-6 du Code de Commerce et L 3332-18 et suivants du Code du Travail, avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée aux salariés de la Société	AGM 13/06/2025  27 <sup>ème</sup> résolution	26 mois	13/08/2027	Non utilisée
Fixation du plafond global des autorisations d'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital applicables et de valeurs mobilières représentatives de créances	AGM 13/06/2025  28 <sup>ème</sup> résolution			Partiellement utilisée

Nous soumettons à votre vote le renouvellement de toutes les délégations de compétence à donner au Conseil d'administration qui sont arrivées à expiration ou arriveront à expiration cette année.

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES  
DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024	Exercice 2025
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	4 440 694	4 494 356	4 522 820	4 522 820	4 522 820
Nombre d'actions ordinaires	55 508 669	56 179 454	56 535 254	56 535 254	56 535 254
Nombre d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote					
Nombre max. d'actions à créer					
Par conversion d'obligations					
Par droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffres d'affaires (HT)	157 345 098	215 234 588	248 385 425	286 100 754	271 709 587
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements	6 402 943	11 297 624	22 997 806	27 993 694	24 729 377
Impôt sur les bénéfices	65 747	-145 747	-112 821	493 503	30 369
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dotation aux amortissements et provisions	5 044 367	7 756 299	20 017 701	20 113 475	22 106 044
Résultat distribué				4 508 368	4 522 820
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat avant impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	0,12	0,20	0,41	0,50	0,44
Résultat après impôts, participation, dotation aux amortissements et provisions	0,09	0,14	0,35	0,36	0,39
Participation des salariés					
Résultat par action distribuée			0,08	0,08	0,08
Ventes de marchandises					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	1	1	1	1	1
Montant de la masse salariale de l'exercice	148 000	198 000	400 000	391 791	414 462
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales)	73 751	114 037	176 718	222 442	238 771

## RAPPORT SPECIAL SUR LES ACTIONS GRATUITES

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance, en application des dispositions de l'article L 225-197-4, alinéa 1 du Code de commerce, les informations relatives aux attributions d'actions gratuites effectuées au profit des salariés et des dirigeants ne détenant pas plus de 10% du capital social, de notre Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Il convient de souligner que conformément à l'article L 225-197-4 du Code de commerce, cette attribution gratuite n'a pas pour effet de permettre aux salariés et aux dirigeants de détenir plus de 10% du capital social. Le mandataire social a une obligation de conservation au nominatif de 40% des actions qui lui sont attribuées gratuitement et, ce, jusqu'à la cessation de ses fonctions.

### 1 – Opérations réalisées au cours de l'exercice

#### 1.1 Acquisition du PAGA 2023

Le 18 avril 2025, le conseil d'administration a constaté l'acquisition de 260 581 actions gratuites par les salariés des sociétés contrôlées par la Société. Ces actions étaient auto-détenues par la Société à cet effet.

#### 1.2 Attribution du PAGA 2024

Nous vous indiquons que 191 760 actions ont été attribuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 par notre Société, gratuitement en vertu de la décision du Conseil en date du 18 avril 2025, à des salariés de Sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L225-197-2 du code de commerce.

Nous vous rappelons que l'attribution gratuite desdites actions deviendra définitive au terme d'une période d'acquisition d'une durée d'un an et qu'ensuite le bénéficiaire aura l'obligation de conserver ses actions pendant un an.

Le cours retenu à cette date est de 2,52 euros par action (*ie* cours moyen pondéré des 30 jours de Bourse précédents).

### 2 –Attributions gratuites d'actions les plus élevées en nombre

Prénom	Nom	AGA distribuées
BAIATA	FABIEN	5371
PERRET	LAURENT	3625
BENBOUBKER	MOHAMED	3327
BERGES	ANTHONY	2916
CARABIN	ANNE-FLEUR	2416
BRIANT	FLORENT	2291
MEMOUNE	OLIVIER	2145
DANCET	EDGAR	1928
REGO	IVAN	1918
MOUMOU	ANISSA	1770

Le Conseil d'administration



**RAPPORT  
DE DURABILITE 2025**

# TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION .....	5
1. Message de la Direction Générale .....	5
.....	5
2. Engagements RSE de FREELANCE.COM.....	6
3. Reconnaissance RSE.....	7
II. ESRS 2 - INFORMATIONS GÉNÉRALES .....	9
1. FREELANCE.COM.....	9
2. Bases de préparation de la déclaration de développement durable .....	10
A. BP-1 - Bases générales de préparation de la déclaration non financière .....	10
B. BP-2 - Informations sur les circonstances particulières .....	10
3. Gouvernance.....	11
A. GOV-1 - Le rôle des organes d'administration, de direction et de surveillance .....	11
B. GOV-2 - Informations transmises aux organes d'administration, de direction et de surveillance de l'entreprise et questions de durabilité traitées par ces organes.....	13
C. GOV-3 - Intégration des résultats en matière de durabilité dans les systèmes d'incitation.....	14
D. GOV-5 - Gestion des risques et contrôles internes de l'information en matière de durabilité.....	14
4. Stratégie et Modèle d'Affaires (SBM) .....	16
A. SBM-1 - Stratégie, modèle économique et chaîne de valeur.....	16
. SBM-2 - Intérêts et points de vue des parties prenantes .....	20
C. <i>SBM-3 - Impacts, risques et opportunités matériels et leurs interactions avec la stratégie et le modèle économique</i> .....	22
5. Évaluation de la double matérialité – gestion des impacts, des risques et des opportunités (IRO).....	41
A. <i>IRO-1 - Approche méthodologique de la double matérialité</i> .....	41
B. <i>IRO-2 - Résultats de l'analyse de double matérialité</i> .....	45
III. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES.....	46
1. ESRS E1 Changement climatique .....	46
A. Gestion des impacts, risques et opportunités .....	46

E1-1 Plan de transition pour l'atténuation du changement climatique.....	46
E1-3 Actions et ressources .....	48
B.    Indicateurs et cibles .....	50
E1-4 Objectifs liés à l'atténuation du changement climatique.....	50
E1-6 Emissions brutes de GES des scopes 1, 2 et 3 et émissions totales de GES.....	52
2. ESRS E5 Utilisation des ressources durables .....	57
A.    Gestion des impacts, risques et opportunités .....	57
E5-1 Politique liées à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire.....	57
E5-2 Actions et ressources liées à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire .....	57
B.    Indicateurs et cibles .....	58
E5-3 Objectifs liés à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire .....	58
<b>IV. INFORMATIONS SOCIALES .....</b>	<b>59</b>
1.    ESRS S1 Effectifs propres .....	59
A.    Gestion des impacts, risques et opportunités .....	59
S1-1 Politiques .....	59
S1-2 Processus d'engagement avec les collaborateurs et les représentants des travailleurs concernant les impacts .....	60
S1-3 Mécanismes de remontée et de traitement des préoccupations.....	61
S1-4 Actions.....	61
B.    Indicateurs et cibles .....	66
S1-5 Cibles liées à la gestion des impacts négatifs importants et à l'amélioration des impacts positifs.....	66
S1-6 Caractéristiques des salariés de l'entreprise .....	67
S1-7 Caractéristiques des travailleurs non-salariés de l'entreprise.....	69
S1-8 Couverture des négociations collectives et dialogue social.....	69
S1-9 Indicateurs de diversité.....	70
S1-10 Salaires décents.....	70
S1-11 Protection sociale .....	70
S1-12 Personnes en situation de handicap .....	71
S1-13 Indicateurs de formation et de développement des compétences.....	71
S1-14 Indicateurs de santé et de sécurité .....	72
S1-15 Indicateurs relatifs à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée .....	74

S1-16 Indicateurs de rémunération .....	74
2. ESRS S2 Travailleurs dans la chaîne de valeur .....	75
A. Gestion des impacts, risques et opportunités .....	75
S2-1 Politiques .....	75
S2-2 Processus d'engagement avec les travailleurs dans la chaîne de valeur .....	76
S2-3 Processus visant à remédier aux impacts négatifs et canaux .....	76
S2-4 Actions .....	78
1. ESRS G1 Conduite des affaires .....	79
A. Gestion des impacts, risques et opportunités .....	79
G1-1 Politique de conduite des affaires et culture d'entreprise .....	79
G1-2 Gestion des relations avec les fournisseurs .....	83
G1-3 Prévention et détection de la corruption et des pots-de-vin .....	85
B. Indicateurs et cibles .....	86
G1-4 Incidents confirmés de corruption ou de pots-de-vin .....	86
G1-6 Pratique en termes de paiement.....	86
<b>VI. ENJEUX DE DURABILITE SPECIFIQUES A FREELANCE.COM .....</b>	<b>87</b>
1. Protection et utilisation des données privées .....	87
A. Politiques.....	87
B. Actions et ressources.....	88
C. Indicateurs et cibles .....	89
2. Implication auprès des acteurs locaux.....	89
A. Politique .....	89
B. Actions et ressources.....	90
C. Indicateurs et cibles.....	91
3. Assistance et résolution des réclamations (SAV) .....	92
A. Politique .....	92
B. Actions et ressources.....	92
C. Indicateurs et cibles.....	94
4. Création d'emplois et développement des compétences .....	95
A. Politique .....	95
B. Indicateurs et cibles .....	96

# I. INTRODUCTION

## 1. Message de la Direction Générale



Olivier MARCHETEAU

Directeur Général du  
Groupe

Dans le prolongement des grandes orientations et programmes que nous avons engagés ces dernières années, nous conduisons une politique RSE structurante et ambitieuse, avec le soutien des membres du Comité Exécutif du Groupe et l'accompagnement d'une équipe dédiée.

Dans un contexte marqué par de profondes transformations éthiques, écologiques et sociétales, intégrer pleinement les dimensions humaine, environnementale et économique à notre stratégie d'entreprise est une nécessité. Ces enjeux ne peuvent plus être considérés comme périphériques : ils sont au cœur de notre activité, de notre gouvernance et de nos relations avec nos parties prenantes – collaborateurs, clients, partenaires et l'ensemble de notre écosystème.

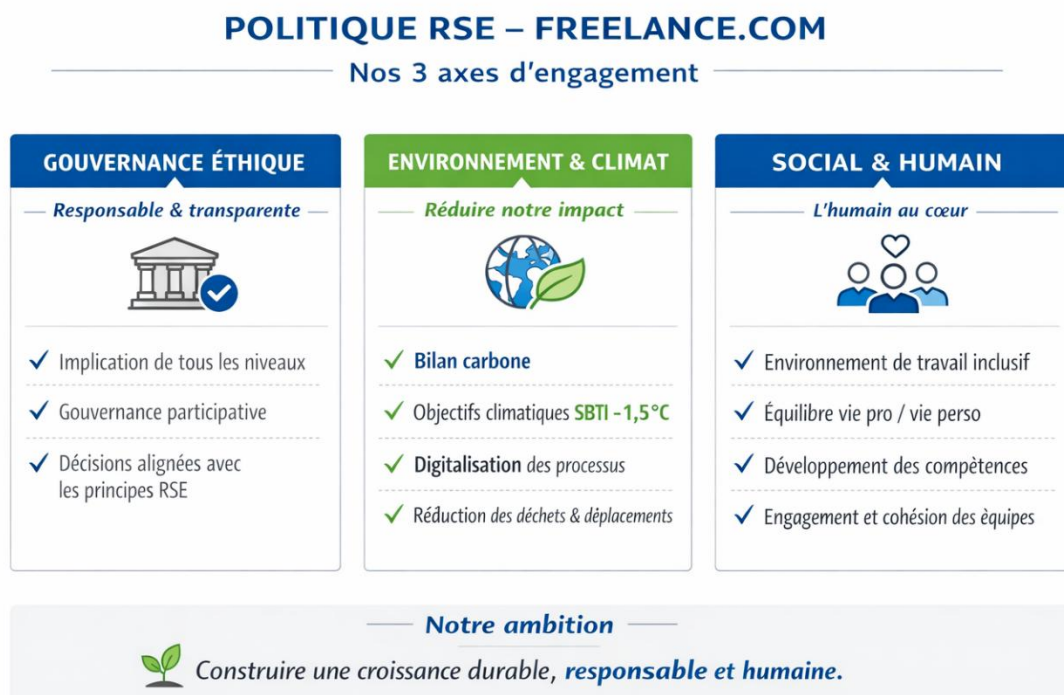
Notre ambition est claire : inscrire ces engagements dans une stratégie RSE globale, cohérente et mesurable, afin d'en rendre compte avec transparence, d'anticiper les évolutions réglementaires, de renforcer la crédibilité de nos actions et d'en faire un véritable levier de performance durable. La démarche que nous avons engagée, sert plusieurs enjeux majeurs parmi lesquels :

- Mobiliser l'ensemble des équipes autour d'un projet interne transverse, structurant et porteur de sens ;
- Questionner notre raison d'être et nos valeurs ;
- Mieux maîtriser nos risques et saisir de nouvelles opportunités économiques ;
- Augmenter la valeur et la réputation de nos offres de services et renforcer notre culture d'entreprise ;
- Motiver, fidéliser nos équipes et attirer les talents de demain, en améliorant notre image de marque ;
- Fidéliser nos partenaires existants (clients, freelances, réseau de PME) et créer des relations plus fortes avec eux. Nous vous présentons dans ce document notre organisation, nos engagements détaillés, nos labels et nos actions, les risques et les indicateurs associés

## 2. Engagements RSE de FREELANCE.COM

La gouvernance RSE chez Freelance.com repose sur plusieurs comités exécutifs et opérationnels, démontrant un engagement clair envers la durabilité depuis 2021. Cette organisation implique les dirigeants à tous les niveaux, y compris au plus haut niveau.

La politique RSE de Freelance.com doit être pleinement intégrée à tous les niveaux de l'entreprise, couvrant l'ensemble des services et métiers du Groupe. Cela témoigne d'un engagement global envers la responsabilité sociale et environnementale.



Dans le cadre de notre politique de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), Freelance.com s'engage fermement à respecter et à promouvoir les principes fondamentaux relatifs aux droits de l'homme, au droit du travail, à l'environnement et à la lutte contre les discriminations, tant dans nos activités internes que dans notre influence externe. Notre adhésion au label Lucie illustre notre engagement envers la responsabilité sociale et environnementale, et les engagements que nous avons pris pour obtenir et

maintenir ce label ont été un moteur essentiel dans l'élaboration de notre politique RSE.

Les principaux engagements liés au Label LUCIE sont en harmonie avec les principes énoncés dans la norme ISO 26000. L'illustration ci-dessous présente de manière exhaustive nos engagements pour le label LUCIE en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), mettant en lumière également notre contribution aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies

Gouvernance responsable de la RSE	Respecter les Droits des Personnes	Relations et conditions de travail Responsables	Préserver l'Environnement	Ethique dans les relations d'affaires + respect des intérêts des clients et fournisseurs	Développement local et initiatives d'intérêt général
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un comité RSE Groupe (Principes d'engagements RSE, suivi du Code Définition et évaluation de la politique RSE (en cours))</li> <li>Labellisation LUCIE 26000 (selon norme RSE ISO 26000 Obtenue le 09/09/2022)</li> <li>Labellisation RFAR Relations Fournisseurs et Achats Responsables (juin 2022)</li> <li>Equipe RSE dédiée Pôle Labels &amp; Solutions</li> <li>Communauté de Référents RSE -20% des effectifs du Groupe Projets et initiatives RSE</li> <li>Cartographie des Risques au niveau Groupe (Risques Financiers liés corruption, CAC, DUEI, Autres risques, DUEI)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respect du principe d'Égalité Femme - Homme</li> <li>Prise en compte du harcèlement et des discriminations (Mise en place d'un référent RSE, procédures d'aide et traitement + formation ad hoc (en cours))</li> <li>Insertion des personnes en situation de handicap (Charte Emploi-Handicap- Appel à des entreprises adaptées (Hendicaf))</li> <li>Insertion professionnelle et apprentissage (Développement des recrutements d'alternants, de stagiaires)</li> <li>Protection des données personnelles (Organisation et processus RGPD)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prise en compte de la santé et sécurité (Prévention Risques psychosociaux (DSEI), DUEI, CSICT assuré via le CSE)</li> <li>Dialogue social (Plateforme CSE, Communication interne multicanale, Mise en place d'un baromètre social (en cours))</li> <li>Charte TéléTravail (100% des collaborateurs Flex-office, Sensibilisation à la déconnexion)</li> <li>Formations et développement des compétences (Plan de formation annuel, Formations DSEI, DUEI, CSICT, Micro-learning (en cours))</li> <li>Qualité de Vie au Travail (Evénements thématiques, Séminaires, questionnaires, QVT, aménagements des locaux)</li> <li>Redistribution des bénéfices aux salariés (Plan Atofo, Cible de l'Action ParticiPation (PEL, PER))</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de décarbonation (Bilan carbone, Plan d'action SBT de réduction de notre empreinte CO2 (fin 2026))</li> <li>Objectif zéro papier (Signature électronique, Travail Collaboratif sous Teams et Office 365, Digitalisation des processus (plateformes Prologis, Connected...))</li> <li>Dépassements responsables (Transports en commun et train, Bénévolat par voisinage, Dons/Actions via nos partenaires (Océus, Prologis, etc.))</li> <li>Numérique responsable (Signature Charte Numérique Responsable, Sobriété numérique)</li> <li>Gestion des déchets (Réparation des PC et recyclage matériel, Centres éco-responsables, Mise au plac (en cours))</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achats Responsables (Politique Achats responsables, Signature charte GRAB, Respect des délais de paiement fournisseurs)</li> <li>Liens durables avec les fournisseurs (Score des fournisseurs, mesure de la satisfaction, traitement des litiges, Animation et fidélisation du réseau de fournisseurs)</li> <li>Respect des engagements et qualité des services (Mesure de la satisfaction et amélioration de la qualité de service, Revisé des contrats et respect des engagements)</li> <li>Code Ethique (Charte Ethique, Cadre de conduite anti-corruption, Prévention corruption via la formation RSE)</li> <li>Vigilance RSE et conformité réglementaire des fournisseurs (Comité via Plateforme Prologis, Questionnaires RSE via Prologis et Sensefines)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achats et recrutements 100% locaux (+ Plus grand réseau d'experts en France)</li> <li>Développement des territoires et des écosystèmes locaux (Proximité géographique avec les clients, les PME-TPE et les indépendants)</li> <li>Aide à l'insertion professionnelle (Appel à des entreprises adaptées, Causes d'insertion sur nos associés-cadres)</li> <li>Animations de projets et initiatives d'intérêt général (Communautés d'intérêt régionales et animations des collaborateurs)</li> <li>Soutien aux associations (Associations + Passerelle Numérique + Road Numérique)</li> </ul>

### 3. Reconnaissance RSE

La stratégie de responsabilité sociétale du groupe FreeLance.com s'inscrit dans une démarche structurée, évaluée et reconnue par des organismes indépendants de référence. Les labels et notations obtenus témoignent du niveau d'exigence du Groupe, de la robustesse de ses engagements et de sa volonté d'amélioration continue.

FreeLance.com a obtenu en 2022 le Label LUCIE, label de référence aligné sur la norme ISO 26000, attestant de l'intégration des principes de responsabilité sociétale dans sa gouvernance et sa stratégie. Son renouvellement est prévu en 2026.

En 2023, le Groupe a obtenu le label Relations Fournisseurs et Achats Responsables (RFAR), délivré par les pouvoirs publics français. Cette reconnaissance valorise l'intégration de pratiques d'achats responsables, équilibrées et durables dans les relations avec les fournisseurs et partenaires. Elle atteste notamment de la qualité du dialogue, du respect des engagements contractuels et de la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux dans la politique achats du Groupe. Le renouvellement du label est prévu en 2026.

Le Groupe a également obtenu la médaille GOLD attribuée par EcoVadis, positionnant FreeLance.com parmi les entreprises les plus performantes de son secteur en matière de RSE. Cette évaluation indépendante repose sur quatre piliers : environnement, social et droits humains, éthique des affaires et achats responsables. Cette distinction confirme la solidité des dispositifs internes et la maturité de la démarche RSE du Groupe.

Dans le cadre de sa stratégie climatique et de transparence environnementale, FreeLance.com a obtenu un score B auprès du CDP, organisation internationale de référence en matière de reporting environnemental. Cette notation reflète la qualité du pilotage des enjeux climatiques, la fiabilité des données publiées et l'engagement du Groupe dans la réduction de son empreinte environnementale.

L'attention portée au capital humain se traduit par l'obtention de la certification Great Place to Work, reconnaissance internationale fondée sur l'évaluation de la confiance des collaborateurs et des pratiques managériales. Cette certification souligne l'engagement du Groupe en faveur d'un environnement de travail inclusif, collaboratif et favorable au développement professionnel.

Enfin, en octobre 2025, le Groupe a renforcé cet engagement en obtenant le label Numérique Responsable, confirmant sa volonté de promouvoir des pratiques numériques éthiques, responsables et à impact maîtrisé.

## II. ESRS 2 - INFORMATIONS GÉNÉRALES

### 1. FREELANCE.COM

Freelance.com est un acteur leader du marché du travail et bénéficie de plus de 30 ans d'expérience dans la gestion des talents externes. La vision de Freelance.com du marché du travail et des compétences est celle d'un marché en profonde transformation :

- Des tensions records sur le marché des cadres : l'enjeu principal pour les grandes organisations est de trouver les bonnes compétences, au-delà, et avant même de savoir, si elles doivent être salariées, prestataires ou freelances.
- Le salariat de plus en plus challengé : de plus en plus de talents expriment leur envie de quitter le salariat pour expérimenter d'autres formes d'emploi.
- Le freelancing, un statut de plus en plus populaire : le statut de freelance répond aux nouvelles attentes des talents à la recherche de sens et de liberté.



#### Sourcing de talents

Avec plus de **20 ans d'expérience sur le marché de l'intermédiation**, nous proposons un modèle unique pour répondre aux enjeux des grandes entreprises :

- **Des profils qualifiés et vérifiés** : nous sélectionnons les profils les plus compétents au sein de notre communauté d'experts composée de TPE/PME partenaires (ESN, Startup, Cabinets conseil) et d'indépendants.
- **Une équipe dédiée et pluridisciplinaire** : nos équipes vous accompagnent dans tous vos besoins, du remplacement urgent, à la création d'équipe et la mise en place de projets longs terme.
- **Freelance.com, votre tiers de confiance** : nous prenons en charge l'entière responsabilité contractuelle, juridique et opérationnelle pour vous libérer de toutes les contraintes administratives.
- **Une offre de service 360°** : nous offrons des services qui permettent de couvrir des besoins inhérents au recours à des talents externes.



#### Projet au forfait

Une prestation ou projet au forfait désigne **une prestation basée sur l'engagement de résultats**. Il permet aux clients de payer un prix qui n'évoluera pas, car **il est fixé sur le résultat défini** dans le cahier des charges.

C'est un modèle privilégié pour les entreprises qui font appel à des sociétés de conseil notamment. Le donneur d'ordre maîtrise ainsi **le coût global du projet**.



#### Délégez la gestion de vos prestataires externes grâce au portage administratif

Le portage administratif est un service dédié aux entreprises afin de déléguer l'ensemble des démarches relatives **à la gestion de leurs prestataires externes**.

Le portage administratif est la solution idéale pour les entreprises qui souhaitent :

- **Faire appel à des compétences externes ou des fournisseurs non référencés** pour une certaine période ou un projet spécifique
- **Faire appel à des talents externes** qui ont leur propre structure **sans contractualiser directement avec eux**.
- **Limiter le nombre de prestataires** aux statuts très variés.

**Sécuriser et contrôler** la relation avec leurs fournisseurs.

## 2. Bases de préparation de la déclaration de développement durable

### A. BP-1 - Bases générales de préparation de la déclaration non financière

Ce rapport couvre l'ensemble des activités de Freelance.com et les informations relatives au développement durable ont été consolidées au niveau du Groupe. Freelance.com s'efforce de produire les informations les plus pertinentes en matière de développement durable concernant son modèle économique, ses activités et les principaux défis et risques auxquels il est confronté. Le processus d'identification et de collecte des informations repose sur un protocole de reporting révisé chaque année pour intégrer les évolutions du périmètre du Groupe et les nouvelles exigences réglementaires.

Sur la base de la réglementation en vigueur et compte tenu des spécificités de son activité, Freelance.com mesure ses progrès dans les principaux domaines de responsabilité d'entreprise : social, environnemental, chaîne d'approvisionnement et éthique. La base documentaire collectée a été organisée et structurée. Grâce à des ateliers collaboratifs menés par tous les départements du Groupe Freelance.com impliqués dans la conception de ce document, un plan détaillé de cette déclaration extra-financière a été établi et une ligne éditoriale a été définie.

### B. BP-2 - Informations sur les circonstances particulières

Dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe, la nouvelle directive (UE) 2022/2464, dite CSRD (Directive sur le reporting de durabilité des entreprises), proposée par la Commission européenne sur la base des avis techniques de l'EFRAG (Groupe consultatif européen pour l'information financière), remplace la NFRD (Directive sur le reporting non financier) à compter du 1er janvier 2024. Cette nouvelle directive vise à uniformiser les obligations de reporting dans les pays de l'Union européenne en rendant obligatoire l'utilisation des Normes européennes de reporting de durabilité (ESRS). Ces nouvelles normes définissent le contenu et le format des informations relatives à la durabilité qui devront être fournies conformément à la CSRD.

Par anticipation, Freelance.com a lancé une double analyse de matérialité en 2025. Les enseignements tirés de cette analyse seront intégrés à la feuille de route stratégique. Le prochain rapport de durabilité remplacera l'ancienne DPEF (Déclaration de performance extra-financière) et sera le cas échéant, selon l'évolution de la réglementation, soumis à l'avis du prestataire de services d'audit, dans le cadre de sa mission d'assurance. La cartographie annuelle des risques, produite Freelance.com et présentée en 2024, a évolué vers une double évaluation de matérialité, axée à la fois sur les impacts de Freelance.com sur les personnes et l'environnement, ainsi que sur les risques et opportunités financiers pour Freelance.com associés à chaque thématique de développement durable. La cartographie annuelle des risques de l'entreprise a servi de point de départ et a été complétée pour répondre aux exigences méthodologiques de la Direction.



### 3. Gouvernance

#### A. GOV-1 - Le rôle des organes d'administration, de direction et de surveillance

La gouvernance RSE chez Freelance.com repose sur plusieurs comités exécutifs et opérationnels, démontrant un engagement clair envers la durabilité depuis 2021. Cette organisation implique les dirigeants à tous les niveaux, y compris au plus haut niveau.

La politique RSE de Freelance.com doit être pleinement intégrée à tous les niveaux de l'entreprise, couvrant l'ensemble des services et métiers du Groupe. Cela témoigne d'un engagement global envers la responsabilité sociale et environnementale.

#### Comité RSE du Conseil d'Administration

Depuis juin 2022, le Conseil d'Administration Freelance.com s'est doté d'un Comité RSE, composé de deux membres du Conseil, indépendants, et ayant pour rôle d'intégrer les enjeux et objectifs RSE dans la stratégie du groupe.

Dans le domaine de la RSE, ce Comité a pour mission d'examiner, en lien avec la stratégie du Groupe, les engagements et les politiques développées par le Groupe en matière d'éthique et de responsabilité sociale, environnementale et sociétale, d'entreprise, la mise en œuvre de ces politiques et leurs résultats et de formuler au Conseil d'administration tout avis ou recommandation. Il se réunit une fois par an.

#### Composition du Comité RSE



**Isabelle Fourmentin**  
Administratrice



**Laurence Vanhée**  
Administratrice

#### Mission

- Prise en compte de la RSE dans la stratégie du groupe
- S'assurer que la RSE est positionnée au cœur de la vision, de la stratégie et de la Gouvernance du Groupe
- Émettre des recommandations sur l'évolution *des engagements RSE du Groupe*
- Suivre les progrès du Groupe

## Comité RSE du COMEX

Le Comité RSE du COMEX de Freelance.com est un comité stratégique créé au sein du Comité Exécutif (COMEX) pour piloter la politique de responsabilité sociale d'entreprise du groupe. Il a pour mission d'examiner, suivre et déployer les engagements RSE, en veillant à leur cohérence avec la stratégie globale du groupe.

Il est composé des membres du COMEX. Ces porteurs coordonnent la mise en œuvre des actions auprès des directions métier et services concernés, suivent l'avancement et les résultats, et valident l'adéquation des moyens et du budget mobilisés.

Le comité se réunit au minimum deux fois par an et travaille en lien étroit avec le **Comité opérationnel Team RSE** pour assurer l'efficacité et l'impact des initiatives du

## Composition du Comité RSE du COMEX



### Mission

- Porter la **politique RSE du groupe** et établir les priorités d'action.
- Piloter les **initiatives et projets d'amélioration continue** en matière sociale, environnementale et de gouvernance.
- **Évaluer les résultats** des actions RSE et proposer des ajustements pour maximiser leur impact.
- Garantir la **cohérence et l'intégration de la RSE** dans l'ensemble des activités opérationnelles et métiers du groupe.

## Comite Opérationnel Team RSE

La coordination et la déclinaison opérationnelle de la politique RSE de Freelance.com sont assurées par le Comité Opérationnel Team RSE, réuni sur une base récurrente. Il est composé du Responsable RSE-Qualité du Groupe et du Chargé de mission RSE.

Le Comité Opérationnel RSE anime et accompagne également les Ambassadeurs RSE, qui pilotent des projets associatifs en lien avec les engagements RSE du groupe. Ces ambassadeurs sont des collaborateurs volontaires, représentés dans l'ensemble des services et métiers du groupe

### Mission

- Accompagner les Directions du groupe dans la mise en œuvre de la politique RSE.
- S'assurer de l'application des actions d'amélioration et de leur suivi.
- Mesurer et suivre les résultats des initiatives RSE.
- Effectuer le reporting régulier des actions et résultats.
- Coordonner et piloter les démarches de labellisation RSE.
- Communiquer auprès des parties prenantes internes et externes sur les actions et résultats RSE.

## Comité Opérationnel Team RSE

Les porteurs de projet RSE sont les référents et garants des engagements RSE qui les concernent. Ils veillent à la mise en œuvre et au respect des actions prévues dans leur domaine, assurent le suivi des indicateurs, et garantissent la conformité aux exigences des labels RSE.

Les ateliers sont animés par la Team RSE et les porteurs d'engagement RSE, organisés en communautés thématiques selon les différentes thématiques de la politique RSE.

Ils se réunissent une fois par trimestre pour suivre l'avancement des projets et échanger sur les bonnes pratiques.

### Missions :

- Mise en place des engagements pris lors des labels
- Suivis de projet avec l'équipe RSE & Qualité Groupe

## **B. GOV-2 - Informations transmises aux organes d'administration, de direction et de surveillance de l'entreprise et questions de durabilité traitées par ces organes**

### **Le Comité RSE du COMEX**

En 2025, le Comité RSE du COMEX a examiné et piloté les principaux sujets suivants :

- La définition et la validation des politiques RSE (achats responsables, numérique responsable, etc.) ;
- L'allocation et le suivi des budgets liés à la RSE (budget global et budget associatif) ;
- La validation du rapport annuel et des publications réglementaires, dont la CSRD ;
- La définition des objectifs RSE, de la stratégie associée et de la trajectoire de mise en œuvre ;
- La supervision de la stratégie de décarbonation (bilan carbone, trajectoire SBTi) ;
- Le pilotage des initiatives de sobriété numérique ;
- Le suivi des enjeux environnementaux (gestion des déchets, économie circulaire, impacts environnementaux, biodiversité).

### **Le Comité Opérationnel – Équipe RSE**

En 2025, le Comité Opérationnel RSE a traité les sujets suivants :

- Gestion des labels (obtention, maintien et renouvellement) ;
- Gestion des partenariats associatifs ;
- Réalisation du bilan carbone, suivi des trajectoires SBTi et mesure des émissions, y compris celles des partenaires ;
- Évaluation et suivi de la maturité RSE des partenaires ;
- Contribution à la production du reporting CSRD ;
- Déploiement du projet Living Wage, notamment en partenariat avec L'Oréal

### C. GOV-3 - Intégration des résultats en matière de durabilité dans les systèmes d'incitation

Le Comité exécutif (COMEX) bénéficie d'un plan d'incitation à long terme (Long Term Incentive – LTI) d'une durée de trois ans. Ce dispositif de rémunération variable vise à aligner les intérêts des dirigeants avec la performance durable du Groupe. Dans ce cadre, une partie de l'atteinte des objectifs repose sur des critères extra-financiers, notamment un indicateur de performance en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

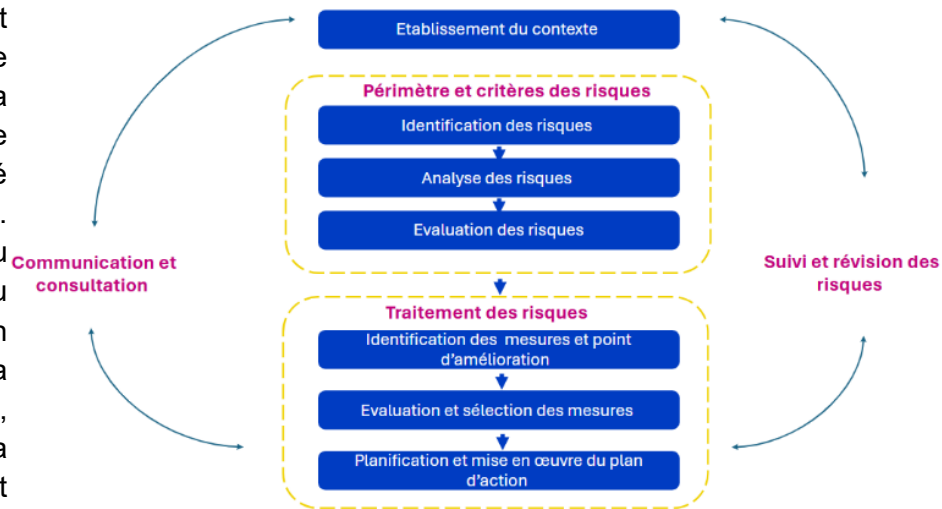
Plus précisément, l'un des indicateurs retenus est la note de C-SAT (Consultant Satisfaction), qui mesure le niveau de satisfaction des consultants du Groupe. Cette note est généralement obtenue à partir d'enquêtes internes régulières permettant d'évaluer la perception des collaborateurs sur différents aspects de leur expérience professionnelle (conditions de travail, accompagnement managérial, développement de carrière, équilibre vie professionnelle/vie personnelle, etc.).

L'intégration de cet indicateur dans le plan d'incitation des membres du COMEX traduit la volonté du Groupe de lier une partie de la rémunération des dirigeants à la qualité de l'expérience collaborateur et au bien-être des consultants. Elle vise ainsi à encourager des pratiques managériales favorisant l'engagement, la fidélisation et la satisfaction des équipes, considérées comme des leviers essentiels de performance durable.

### D. GOV-5 - Gestion des risques et contrôles internes de l'information en matière de durabilité

FREELANCE.COM, en tant qu'entreprise de services, est confrontée à des risques spécifiques liés à la durabilité, notamment en matière d'exhaustivité, d'exactitude et de fiabilité des informations collectées et reportées. La diversité de nos services – allant du sourcing et placement de freelances au portage salarial et à la gestion administrative de missions – et la multiplicité des parties prenantes (clients, freelances, fournisseurs) rendent la consolidation des impacts, risques et opportunités significatifs complexe. Les risques identifiés incluent notamment :

- La dispersion des données : les informations RSE sont produites et collectées à différents niveaux opérationnels, ce qui peut entraîner des écarts ou des doublons si elles ne sont pas centralisées correctement.
- La qualité des informations : l'exactitude et la fiabilité des indicateurs dépendent directement de la précision des saisies et de la compréhension des critères RSE par les équipes opérationnelles.
- La priorisation des enjeux : avec des impacts variés (sociaux, environnementaux, économiques), il est essentiel d'identifier et de suivre les indicateurs les plus matériels pour le Groupe et ses parties prenantes.



- La complexité du suivi des engagements : certains indicateurs, comme le taux de retard de paiement, requièrent une coordination régulière avec les équipes financières et les fournisseurs pour être mesurés de manière fiable et cohérente.

Pour gérer ces risques et garantir la fiabilité et la cohérence de nos informations de durabilité, FREELANCE.COM a mis en place un processus de gestion des risques

## 4. Stratégie et Modèle d’Affaires (SBM)

### A. SBM-1 - Stratégie, modèle économique et chaîne de valeur

#### Le positionnement de freelance.com

FREELANCE.COM SA, coté sur Euronext Growth (code ISIN FR0004187367 - mnémonique ALFRE), a été constitué le 17 décembre 1991.

Historiquement positionné sur l’intermédiation entre les entreprises et les consultants indépendants (freelances), essentiellement dans les métiers de l’informatique, le Groupe a connu un virage déterminant en 2016 avec l’arrivée d’un nouvel actionnaire, le groupe CBV INGENIERIE qui a procédé à l’apport de l’ensemble de ses activités de portage salarial.

Cette opération a permis d’accroître très fortement la taille du groupe et de lui conférer de nouvelles ambitions.

#### Le modèle économique

Le Groupe FREELANCE.COM structure ses activités autour de deux métiers complémentaires majeurs :

- l’intermédiation, qui comprend le sourcing et la gestion des talents externes pour le compte des entreprises, avec une expertise reconnue dans l’accompagnement des grands comptes ;
- le portage salarial, destiné aux travailleurs indépendants exerçant dans les métiers du conseil et de l’expertise.

FREELANCE.COM SA est à la tête du Groupe FREELANCE.COM

#### Référence normative (ESRS 1, 5. Chaîne de valeur)



Les informations relatives à l’entreprise déclarante fournies dans la **déclaration relative à la durabilité** sont complétées par des informations sur les **impacts, risques et opportunités importants** liés à l’entreprise en raison de ses **relations d’affaires directes et indirectes en aval et/ou en amont de la chaîne de valeur** (« informations concernant la chaîne de valeur »). En complétant les informations sur l’entreprise déclarante, l’entreprise inclut les impacts, risques et opportunités importants liés à sa chaîne de valeur en amont et en aval :

- (a) en tenant compte du résultat de sa procédure de vigilance raisonnable et de son évaluation de la matérialité ; et
- (b) dans le respect de toute exigence spécifique liée à la chaîne de valeur dans d’autres ESRS.

#### Référence normative (ISO 26000, Index 2.25)



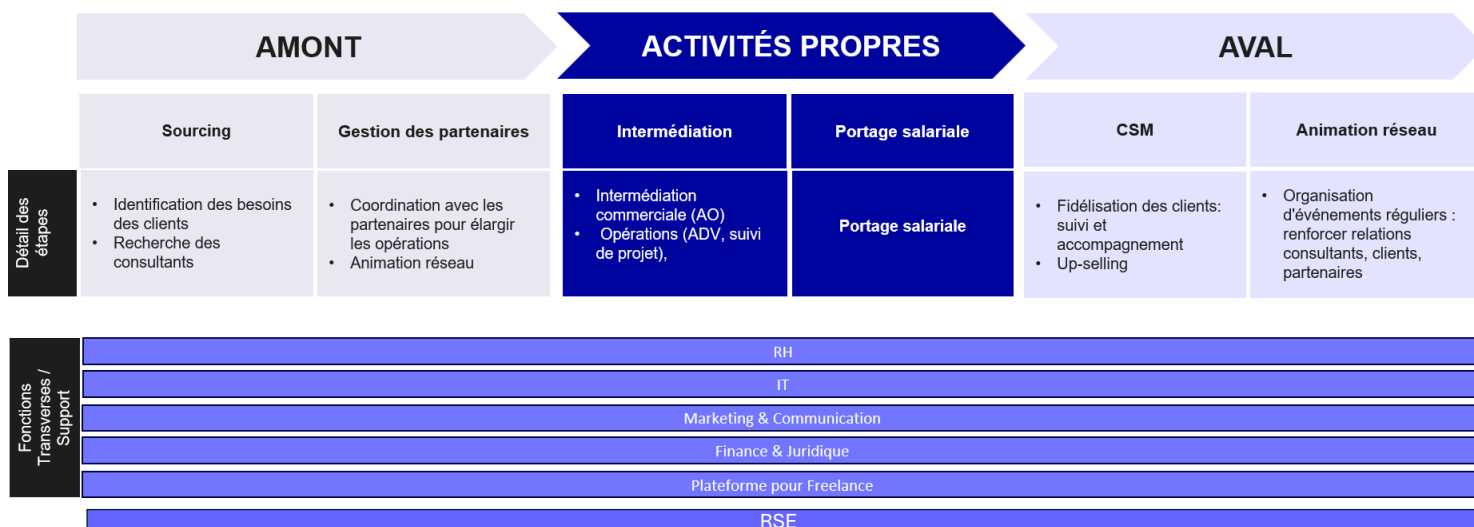
Séquence complète d’activités ou d’acteurs qui fournissent ou reçoivent de la valeur sous forme de produits ou de services.

#### Notre méthodologie



La méthodologie pour cartographier la chaîne de valeur combine **l’analyse de données clients**, notamment leurs rapports et documents stratégiques, avec **les enseignements tirés de la journée de sensibilisation**. Cette journée a permis d’engager les parties prenantes internes et de recueillir des retours opérationnels afin de valider les principaux points d’interaction dans la chaîne de valeur.

## LA CHAÎNE DE VALEUR DE FREELANCE.COM



### Une stratégie RSE globale et structurée

Dans le prolongement des grandes orientations et programmes que nous avons engagés ces dernières années, nous poursuivons une politique RSE structurante et ambitieuse, avec le soutien des membres du Comité Exécutif du Groupe et l'accompagnement d'une équipe dédiée.

Dans un contexte marqué par de profondes transformations éthiques, écologiques et sociétales, intégrer pleinement les dimensions humaine, environnementale et économique à notre stratégie d'entreprise est une nécessité. Ces enjeux ne peuvent plus être considérés comme périphériques : ils sont au cœur de notre activité, de notre gouvernance et de nos relations avec nos parties prenantes – collaborateurs, clients, partenaires et l'ensemble de notre écosystème.

Notre ambition est claire : inscrire ces engagements dans une stratégie RSE globale, cohérente et mesurable, afin d'en rendre compte avec transparence, d'anticiper les évolutions réglementaires, de renforcer la crédibilité de nos actions et d'en faire un véritable levier de performance durable.

La démarche que nous avons engagée, sert plusieurs enjeux majeurs parmi lesquels :

- Mobiliser l'ensemble des équipes autour d'un projet interne transverse, structurant et porteur de sens ;
- Questionner notre raison d'être et nos valeurs ;
- Mieux maîtriser nos risques et saisir de nouvelles opportunités économiques ;
- Augmenter la valeur et la réputation de nos offres de services et renforcer notre culture d'entreprise ;
- Motiver, fidéliser nos équipes et attirer les talents de demain, en améliorant notre image de marque ;
- Fidéliser nos partenaires existants (clients, freelances, réseau de PME) et créer des relations plus fortes avec eux.

La gouvernance RSE chez FREELANCE.COM repose sur plusieurs comités exécutifs et opérationnels, démontrant un engagement clair envers la durabilité depuis 2021. Cette organisation implique les dirigeants à tous les niveaux, y compris au plus haut niveau.

La politique RSE de Freelance.com est pleinement intégrée à tous les niveaux de l'entreprise, couvrant l'ensemble des services et métiers du Groupe. Cela témoigne d'un

engagement global envers la responsabilité sociale et environnementale.

Dans le cadre de notre politique de Responsabilité Sociale des Entreprises, FREELANCE.COM s'engage fermement à respecter et à promouvoir les principes fondamentaux relatifs aux droits de l'homme, au droit du travail, à l'environnement et à la lutte contre les discriminations, tant dans nos activités internes que dans notre influence externe. Notre adhésion au label Lucie illustre notre engagement envers la responsabilité sociale et environnementale, et les engagements que nous

avons pris pour obtenir et maintenir ce label ont été un moteur essentiel dans l'élaboration de notre politique RSE.

Les principaux engagements liés au Label LUCIE sont en harmonie avec les principes énoncés dans la norme ISO 26000. Le tableau ci-dessous présente de manière exhaustive nos engagements pour le label LUCIE en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), mettant en lumière également notre contribution aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies

PILIER RSE	ODD CONCERNES	ACTIONS / ENGAGEMENTS
<p><b>Gouvernance responsable de la RSE</b></p>	 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un comité RSE Groupe</li> <li>• Labellisation <b>LUCIE 26000</b></li> <li>• Labellisation <b>RFAR</b></li> <li>• Labellisation <b>Great Place to Work</b></li> <li>• Équipe RSE dédiée</li> <li>• Communauté de référents RSE</li> <li>• Cartographie des risques Groupe</li> </ul>
<p><b>Respecter les droits des personnes</b></p> <p><b>Relations et conditions de travail responsables</b></p>	        	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect du principe d'égalité Femmes / Hommes</li> <li>• Prévention du harcèlement et des discriminations</li> <li>• Insertion des personnes en situation de handicap</li> <li>• Insertion professionnelle et apprentissage</li> <li>• Protection des données personnelles (RGPD)</li> <li>• Prise en compte de la santé et sécurité au travail</li> <li>• Dialogue social</li> <li>• Charte Télétravail</li> <li>• Formations et développement des compétences</li> <li>• Qualité de vie au travail (QVT)</li> <li>• Redistribution des bénéfices aux salariés</li> </ul>
<p><b>Préserver l'environnement</b></p>	      	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de décarbonation</li> <li>• Objectif zéro papier &amp; dématérialisation</li> <li>• Déplacements responsables</li> <li>• Labellisation Numérique Responsable</li> <li>• Gestion et réduction des déchets</li> </ul>
<p><b>Ethique dans les relations d'affaires et respect des intérêts des clients et fournisseurs</b></p>	  	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achats responsables</li> <li>• Liens durables avec les fournisseurs</li> <li>• Respect des engagements et qualité des services</li> <li>• Code éthique Groupe</li> <li>• Vigilance RSE et conformité réglementaire des fournisseurs</li> </ul>
<p><b>Développement local et initiatives d'intérêt général</b></p>	    	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achats et recrutements 100 % locaux</li> <li>• Développement des territoires et écosystèmes locaux</li> <li>• Aide à l'insertion professionnelle</li> <li>• Animations de projets d'intérêt général</li> <li>• Soutien aux associations</li> </ul>

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue et afin de **renforcer la confiance de nos clients, partenaires et fournisseurs**, FREELANCE.COM a intégré dès 2023 le **Label RFAR (Relations Fournisseurs et Achats Responsables)**. Cette initiative traduit notre volonté de :

- **Réduire significativement les retards de paiement**, en s'engageant à atteindre un **taux de retard de paiement de 10 % en 2025 et 7 % en 2026**, contribuant ainsi à la stabilité financière et à la fiabilité de notre écosystème de partenaires.
- **Assurer une transparence totale dans nos relations commerciales**, grâce à des processus clairs et responsables, alignés sur les bonnes pratiques de gouvernance et d'éthique.
- **Promouvoir des pratiques d'achats plus inclusives et responsables**, en intégrant des critères sociaux, environnementaux et éthiques dans la sélection et la gestion de nos fournisseurs.

Dans le prolongement de cette démarche, FREELANCE.COM a également obtenu en 2025 le **Label Numérique Responsable (NR)**, attestant de son engagement à **réduire l'impact environnemental de ses activités numériques**. Ce label concrétise nos efforts pour :

- **Limiter la consommation énergétique et les déchets numériques** de nos plateformes et outils digitaux.
- **Intégrer la durabilité dans la conception et le déploiement de nos services numériques**, afin d'assurer une digitalisation responsable et respectueuse de l'environnement.

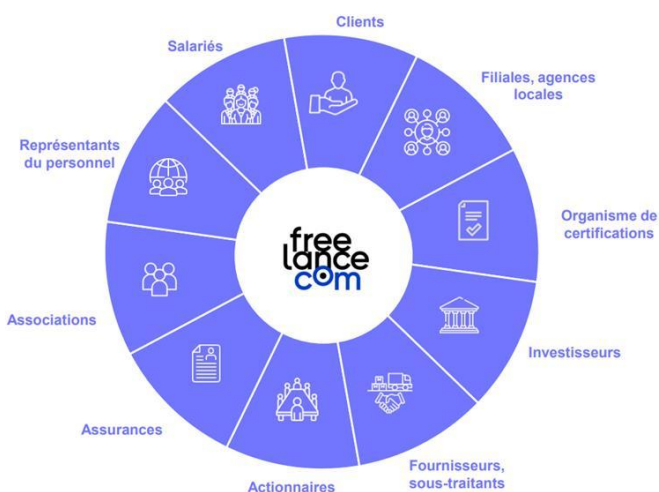
Renforcer notre politique RSE en combinant les engagements **RFAR, Lucie 26000 et NR**, garantissant ainsi une approche globale, éthique et durable à toutes les étapes de notre chaîne de valeur.

## . SBM-2 - Intérêts et points de vue des parties prenantes

FREELANCE.COM et leurs parties prenantes sont de plus en plus conscients de la nécessité et des avantages d'un comportement socialement responsable. Des organisations comme FREELANCE.COM font l'objet d'un examen plus minutieux de la part de leurs parties prenantes. Tous les sujets fondamentaux de la RSE comprennent plusieurs enjeux, et il est de la responsabilité de chaque organisation d'identifier les questions pertinentes et importantes à laquelle l'organisation doit s'attaquer, par le biais de ses propres considérations et du dialogue avec les parties prenantes.

Avant d'analyser les sujets clés et les enjeux RSE de la responsabilité sociétale, ainsi que chacune des actions et attentes qui y sont liées, FREELANCE.COM considère deux pratiques fondamentales de la responsabilité sociétale : la reconnaissance de sa responsabilité sociétale dans sa sphère d'influence et l'identification et l'engagement avec ses parties prenantes. Une partie prenante a un ou plusieurs intérêts qui peuvent être touchés par les décisions et les activités d'une organisation. L'identification d'un engagement avec les parties prenantes est fondamentale pour la responsabilité sociale. FREELANCE.COM a déterminé qui a un intérêt dans ses décisions et ses activités, afin de comprendre ses impacts et la façon d'y remédier.

## CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTE



Dans le cadre de notre engagement en matière de responsabilité sociétale et environnementale, nous identifions et collaborons avec un large réseau de **parties prenantes** qui contribuent directement ou indirectement à notre activité et à notre développement durable.

- **Salariés** : Nos collaborateurs sont au cœur de notre activité et jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de notre stratégie et de nos engagements.

collaboration fondé sur des engagements éthiques et responsables.

- **Clients** : Nos clients, qu'ils soient des entreprises ou des indépendants, bénéficient de nos services et sont des acteurs clés dans l'évolution de nos offres et de nos engagements en matière de qualité et d'éthique.
- **Filiales et agences locales** : Présentes sur différents territoires, elles assurent le déploiement opérationnel de notre activité et participent à la cohérence de nos engagements en matière de RSE.
- **Organismes de certification** : Ils garantissent notre conformité aux normes et réglementations en vigueur, contribuant ainsi à la transparence et à la fiabilité de nos pratiques.
- **Investisseurs** : En apportant des capitaux à Freelance.com, ils soutiennent notre croissance et suivent de près notre performance économique ainsi que notre stratégie RSE.
- **Fournisseurs et sous-traitants** : Acteurs majeurs de notre chaîne de valeur, ils participent à la qualité et à la durabilité de nos prestations, dans un cadre de
- **Actionnaires** : En tant que détenteurs de parts de notre entreprise, ils participent aux décisions stratégiques et à notre développement commercial, en veillant à l'intégration des enjeux RSE.
- **Assurances** : Nos partenaires en assurance nous accompagnent dans la gestion des risques et la protection de nos collaborateurs et de notre activité.
- **Associations professionnelles** : Elles nous permettent de nous inscrire dans une dynamique collective en partageant les bonnes pratiques du secteur et en renforçant nos engagements sociaux et environnementaux.
- **Représentants du personnel** : Porte-parole des collaborateurs, ils jouent un rôle clé dans le dialogue social et contribuent à l'amélioration continue des conditions de travail et des pratiques internes.

Cette diversité d'acteurs participe à la mise en œuvre de notre démarche RSE et nous permet d'intégrer des perspectives variées pour construire une entreprise plus responsable, transparente et durable

## Dialogue avec les parties prenantes

FREELANCE.COM utilise les moyens existants pour engager un dialogue constructif avec ses principales parties prenantes. Elle s'engage auprès de ses parties prenantes internes et externes à favoriser un environnement de dialogue afin de maintenir un véritable sentiment de bien-être sur le lieu de travail, de résoudre les conflits et d'identifier collaborativement des initiatives qui favorisent le développement du capital humain et sa croissance. Cet engagement permet à FREELANCE.COM d'instaurer un climat de confiance et de favoriser un dialogue inclusif et ouvert, en engageant activement toutes ses parties prenantes dans sa stratégie RSE.

### **C. SBM-3 - Impacts, risques et opportunités matériels et leurs interactions avec la stratégie et le modèle économique**

Les représentations et tableaux à suivre mettent en évidence les impacts, les risques et les opportunités liés aux enjeux RSE identifiés et évalués comme significatifs lors de l'analyse de double matérialité (ADM). Chaque enjeu de durabilité est présenté dans le tableau ci-dessous, avec les ESRS correspondants et pertinents, et il indique si l'impact, le risque et l'opportunité se produisent dans les propres opérations de FREELANCE.COM ou dans sa chaîne de valeur amont/aval. Il s'agit d'une synthèse des résultats du processus ADM réalisé par l'entreprise en 2025, comme décrit dans IRO-1 du paragraphe 5 « **Evaluation de la double matérialité – gestion des impacts, des risques et des opportunités.**

Les définitions suivantes sont prises en compte en ce qui concerne l'impact, le risque et l'opportunité.

- 1. Impact** : les **effets positifs ou négatifs** des activités d'une entreprise sur l'environnement, la société et l'économie. Il englobe à la fois les conséquences intentionnelles et non intentionnelles.

#### **Principaux points d'attention :**

- **Matérialité d'Impact** : prendre en compte les impacts matériels réels ou potentiels, négatifs ou positifs de l'entreprise sur les personnes ou l'environnement à court, moyen ou long terme.
- **Double matérialité** : évaluer à la fois les impacts de l'entreprise sur l'environnement et la société (regard sur l'extérieur) et les impacts des facteurs environnementaux et sociaux sur l'entreprise.

- 2. Risques et opportunités liés au développement durable** : rendre compte de la manière dont les risques et les opportunités liés au développement durable sont gérés, y compris leur impact

sur la stratégie, le modèle d'affaires et le rendement financier de l'entreprise.

**Risque** : une **menace ou un danger potentiel** pour les activités, les performances financières ou la réputation d'une entreprise.

#### **Principaux points d'attention :**

- **Risques liés au développement durable** : risques qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de l'entreprise à atteindre ses objectifs de développement durable.
- **Gestion des risques** : souligner l'importance de systèmes efficaces de gestion des risques pour identifier, évaluer et atténuer les risques liés à la durabilité.
- **Reporting sur les risques** : rendre compte du processus utilisé pour identifier, évaluer et gérer les risques liés au développement durable, ainsi

que de l'impact de ces risques sur les activités de l'entreprise.

3. **Opportunité** : un avantage potentiel qui peut aider une entreprise à améliorer ses performances en matière de développement durable, à renforcer sa réputation et à créer de la valeur.

**Principaux points d'attention :**

- Opportunités liées au développement durable : opportunités qui peuvent aider l'entreprise à atteindre ses objectifs de durabilité.
- Modèle d'affaires durable : élaborer des modèles d'affaires durables qui intègrent les considérations de durabilité dans leurs activités de base.

**PRINCIPAUX IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITES LIES A L'ENTREPRISE ET SA CHAINE DE VALEUR**

	AMONT		ACTIVITÉS PROPRES		AVAL	
	Sourcing	Gestion des partenaires	Intermédiation	Portage salariale	CSM	Animation réseau
Détail des impacts positifs	<p>✓</p> <p>Une identification rigoureuse des besoins des clients permet une adéquation avec les consultants et partenaires responsables en matière de RSE.</p>	<p>✓</p> <p>La coordination avec les partenaires pour élargir les opérations peut encourager une gestion durable et respectueuse des pratiques RSE.</p>	<p>✓</p> <p>Aligner les actions avec des consultants et clients soucieux des pratiques RSE, renforçant la transparence et la responsabilité environnementale.</p>	<p>✓</p> <p>Le portage salarial bien structuré peut promouvoir des pratiques de gestion salariale responsables et respectueuses des normes sociales, comme l'ingénierie salariale et la compliance sociale.</p>	<p>✓</p> <p>L'analyse des retours clients offre l'opportunité d'optimiser les produits et services pour répondre à des attentes environnementales et sociales croissantes</p>	<p>✓</p> <p>L'animation du réseau peut inclure des initiatives de sensibilisation aux enjeux environnementaux, sociaux ou éthiques, renforçant l'engagement collectif.</p>
Détail des impacts négatifs	<p>✗</p> <p>Un processus excessif de contrôle et de conformité peut entraîner une lourdeur administrative et un ralentissement des opérations, impactant la flexibilité et la réactivité</p>	<p>✗</p> <p>L'élargissement des opérations avec des partenaires peu engagés en matière de RSE peut limiter l'efficacité globale des initiatives RSE.</p>	<p>✗</p> <p>Une concentration excessive sur les objectifs commerciaux peut parfois diminuer l'intégration des enjeux RSE, en mettant de côté la qualité sociale ou environnementale.</p>	<p>✗</p> <p>Des pratiques de portage mal gérées peuvent entraîner des risques en termes de conformité sociale et salariale, augmentant ainsi la complexité et les coûts associés.</p>	<p>✗</p> <p>Une gestion intensive des retours et des attentes clients peut entraîner une complexité accrue et un alourdissement des processus.</p>	<p>✗</p> <p>Si l'animation se limite à des initiatives superficielles ou mal suivies, elle pourrait être perçue comme un effort cosmétique, nuisant à la crédibilité globale.</p>

Enjeux	Chaine de valeur	Parties prenantes affectée	Impact	Description de l'impact	Risque	Opportunité	Action du Groupe
Relations avec les parties prenantes	Chaîne de valeur amont/aval	L'Entreprise	Négatif Potentiel	Processus de communication peu développé avec ses parties prenantes, en identifiant les domaines d'accord et de désaccord, en discutant pour résoudre les éventuels désaccords ; en favorisant une compréhension partagée et un accord sur la politique RSE	Un engagement insuffisant avec nos parties prenantes peut fragiliser notre position et engendrer des risques financiers conséquents. Une communication et une gestion des relations inadaptées peuvent nuire à notre réputation, entraîner une perte de confiance et impacter directement nos revenus. De plus, une politique RSE mal perçue ou un manque d'alignement avec leurs attentes peut générer des conflits, des coûts imprévus et limiter nos opportunités de croissance	Un engagement solide avec nos parties prenantes renforce notre image de marque et favorise la fidélisation des clients, tout en stimulant les ventes. Il attire également des investisseurs responsables et ouvre la voie à de nouveaux partenariats stratégiques, augmentant ainsi nos opportunités de financement et réduisant nos coûts. Enfin, cet engagement nous permet d'anticiper les risques juridiques et réglementaires tout en facilitant l'accès à de nouveaux marchés axés sur la durabilité.	Mise en place d'un mécanisme de dialogue avec les parties prenantes structuration de la gouvernance RSE avec des comité stratégique opérationnel
	Opération propres	Fournisseurs Clients					
		Communautés					

Stratégie RSE	Chaîne de valeur amont/aval	Opération propre	<p>L'Entreprise</p> <p>Fournisseurs Clients</p> <p>Communautés</p>	Positif réel	<p>Stratégies détaillées, avec des objectifs et de cibles qui reflètent l'engagement de l'entreprise en matière de responsabilité sociale, ce qui favorise l'efficacité et le respect de la politique de RSE</p>	<p>Si notre stratégie RSE n'est pas alignée avec les attentes des parties prenantes, elle pourrait engendrer des risques financiers et nuire à notre compétitivité. Une mise en œuvre insuffisante pourrait entraîner une perte de clients, des opportunités manquées et des coûts liés aux sanctions ou à la gestion de crises réputationnelles. Sans une approche claire et cohérente, notre engagement RSE pourrait perdre en impact, affectant notre performance financière et nos relations avec les investisseurs sensibles aux enjeux sociaux et environnementaux.</p>	<p>En adoptant des pratiques durables, nous attirons des clients sensibles aux enjeux écologiques et sociaux, augmentant ainsi notre chiffre d'affaires. Cela optimise nos ressources, réduit nos coûts et nous ouvre à des financements publics. Notre engagement responsable renforce notre image, fidélise nos clients et nous aide à attirer des freelances tout en assurant notre conformité.</p>	<p>Stratégie RSE structurée: repose sur des outils concrets comme les labellisations Lucie 26000 et RFAR, qui renforcent la crédibilité et l'engagement. Ainsi que les démarches de labellisation NR niv 1, Great place to work et ISO27001</p>
Mise en œuvre de la politique RSE	Chaîne de valeur amont/aval	Opérations propres	<p>L'Entreprise</p> <p>Fournisseurs Clients</p> <p>Communautés</p>	Positif réel	<p>Processus, systèmes, structures ou autres mécanismes en place permettant d'appliquer les principes et pratiques de responsabilité sociale</p>	<p>La mise en œuvre de notre politique RSE nécessite des investissements initiaux qui peuvent temporairement affecter notre rentabilité, bien que nous en attendions des bénéfices à moyen et long terme. De plus, certains impacts de nos initiatives ne sont pas immédiatement mesurables, ce qui</p>	<p>La mise en œuvre d'une politique RSE efficace crée de la valeur à long terme, tant sur le plan économique qu'en image de marque. En adoptant des pratiques responsables, Freelance.com améliore sa rentabilité, attire des investisseurs et facilite l'accès à de nouveaux</p>	<p>Certifications, labels et engagements.</p>

				<p>peut poser un risque en termes de retour sur investissement et de perception par nos parties prenantes. Pour minimiser ces risques, nous devons optimiser nos processus, renforcer la transparence et assurer un suivi rigoureux de nos actions afin de consolider notre crédibilité et notre compétitivité.</p>	<p>financements. Nos initiatives RSE génèrent des économies, renforcent la fidélité des freelances et ouvrent de nouveaux marchés, optimisant ainsi notre compétitivité et performance.</p>		
<p>Pilotage de la politique RSE</p>	<p>Opération propres</p>	<p>L'entreprise</p>	<p>Positif réel</p>	<p>Promotion et suivi dans lesquels les principes de responsabilité sociale sont mis en pratique favorisant la visibilité de la démarche</p>	<p>Le risque financier lié à la politique RSE réside dans les investissements nécessaires pour sa mise en place, comme les systèmes de suivi, formations et outils de mesure, qui peuvent affecter la rentabilité à court terme. Une gestion insuffisante pourrait nuire à notre image, réduire l'attractivité pour les investisseurs et partenaires, et entraîner des opportunités manquées. Sans transparence et mesures claires, l'impact réel des initiatives pourrait être perçu négativement, affectant notre compétitivité et notre accès à des financements durables.</p>	<p>L'opportunité financière du pilotage de la politique RSE réside dans la création de valeur à long terme, tant stratégique qu'économique. En la mettant en place efficacement, nous renforçons notre compétitivité, fidélisons les clients, attirons des investisseurs et répondons aux attentes croissantes des consommateurs et partenaires. Une gestion optimale nous ouvre de nouvelles opportunités de marc</p>	<p>Gouvernance dédiée: avec un comité RSE impliquant les dirigeants, une équipe RSE structurée, et une communauté d'ambassadeurs qui participent activement à la mise en oeuvre des initiatives</p>

Pilotage de la politique RSE	Opération propres	L'entreprise	Négatif Réel	<p>Pas de visibilité sur un système d'incitations économiques et non-économiques liées à la performance en matière de responsabilité sociale</p> <p>Si les efforts en matière de durabilité ne sont pas récompensés, cela peut réduire l'implication des employés et parties prenantes, freinant l'exécution de notre politique RSE. Ce manque d'incitations pourrait démotiver les équipes, affecter notre compétitivité et nuire à notre réputation, limitant l'accès à des financements ou partenariats stratégiques.</p>	<p>La mise en place d'un système d'incitations renforcera l'engagement des collaborateurs envers la politique RSE, améliorant la productivité et réduisant les coûts opérationnels. Cela attirera aussi de nouveaux talents motivés par nos valeurs, réduisant ainsi les coûts de recrutement. Ce système renforcera notre réputation, attirera de nouveaux contrats et partenariats, et générera des avantages .</p>	<p>Gouvernance dédiée: avec un comité RSE impliquant les dirigeants, une équipe RSE structurée, et une communauté d'ambassadeurs qui participent s</p>

Communication de la politique RSE

Chaîne de valeur amont/aval

Opération propres

L'Entreprise  
Fournisseurs  
Clients  
Communautés

Négatif Réel

Manque de visibilité  
de la politique RSE  
et les actions  
menées

Le manque de communication sur la politique RSE de Freelance.com peut entraîner des pertes d'opportunités commerciales, nuire à l'image auprès des investisseurs et limiter l'accès aux financements durables. Une transparence insuffisante risque aussi des sanctions réglementaires et affecte la valorisation, d'où l'importance de renforcer notre communication pour maintenir la compétitivité et le développement.

Une meilleure visibilité de nos engagements RSE (Lucie 26000, RFAR, neutralité carbone 2030) renforcera notre attractivité auprès des grandes entreprises et administrations, facilitant l'obtention de nouveaux contrats. Cela améliorera aussi la perception des investisseurs, optimisant notre accès à des financements durables. Enfin, en mettant en avant nos actions RSE, nous attirerons et fidéliserons des talents, réduirons les coûts de turnover et bénéficierons d'avantages fiscaux, renforçant ainsi notre compétitivité et notre croissance durable.

Communication davantage centrée sur les aspects environnementaux : ce qui pourrait limiter une vision globale et équilibrée des enjeux RSE.

Enjeux	Chaine de valeur	Parties prenantes affectée	Impact	Description de l'impact	Risque	Opportunité	Action du Groupe
Atténuation et adaptation au changement climatique (GES)	Opération propres	L'Entreprise Communautés	Négatif Réel	Les activités de FREELANCE.COM.com génèrent des émissions de GES, principalement liées aux achats de services (73%), aux déplacements (13%) et à la consommation de nourriture et de boissons. (4%) - Mise en place d'une stratégie climatique alignée avec les objectifs de neutralité carbone, réduisant ainsi l'empreinte environnementale et renforçant la compétitivité.	Le renforcement des réglementations, comme la directive CSRD ou les taxes carbone, pourrait augmenter les coûts et affecter notre attractivité. Pour éviter ces risques, il est crucial d'adopter une stratégie climatique ambitieuse, alignée sur la neutralité carbone, afin de préserver notre compétitivité et pérennité	Se différencier par une stratégie bas-carbone ambitieuse et améliorer la notation Ecovadis en faisant auditer le bilan carbone 2024.	<i>Faire auditer le bilan carbone 2025 afin d'améliorer le score Ecovadis, actuellement classé à un niveau intermédiaire sur les aspects carbone. Freelance.com s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de type 1 et 2 de 42 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2022, ainsi qu'à mesurer et à réduire ses émissions de scope 3.(engagement SBTi) Freelance.com est multilabellisé : Lucie 26000, RFAR, Ecovadis - renforçant la crédibilité</i>

Enjeux	Chaine de valeur	Parties prenantes affectée	Impact	Description de l'impact	Risque	Opportunité	Action du Groupe
Relations employeur/employé	Opération propres	L'Entreprise	Positif Réel	Formation des managers pour améliorer leur capacité à dialoguer avec les équipes	Cette initiative entraîne des coûts directs, tels que les frais de formation et le temps des managers, impactant temporairement leur productivité. Si mal appliquées, les formations pourraient ne pas améliorer le climat de travail ni réduire le turnover, augmentant ainsi les coûts liés aux départs. Toutefois, bien mises en place, elles optimisent la gestion des équipes, réduisent les conflits et améliorent la performance, compensant l'investissement initial.	En améliorant la communication et la gestion des équipes, cette initiative réduit le turnover, limitant ainsi les coûts de recrutement et de formation. Un meilleur management booste la productivité et crée un environnement de travail motivant. Elle réduit aussi les conflits, évitant des coûts indirects liés aux arrêts de travail et aux procédures RH. Cela renforce notre attractivité, facilite le recrutement de talents et améliore notre image employeur. Enfin, des subventions ou aides à la formation peuvent financer ces initiatives, réduisant l'investissement initial..	Organisation de forums réguliers et formation des managers pour améliorer la communication interne et la relation avec les équipes.

<p><b>Conditions de travail et protection sociale</b></p>	<p>Opération propre</p>	<p>L'Entreprise</p>	<p>Positif réel</p>	<p>Amélioration de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle grâce à la flexibilité (télétravail, visioconférences, ultra-mobilité).</p>	<p>Risque de conflits sociaux, une mauvaise réputation et un risque de poursuites judiciaires</p>	<p>Amélioration de la productivité, du bien-être des employés et de la réputation de l'entreprise.</p>	<p><i>Politique RSE 2024 : Promouvoir la flexibilité par l'ultra-mobilité, le télétravail et les visioconférences pour créer un environnement de travail optimal. Introduction du Flex office, offrant des postes de travail en libre-service dans des espaces de bureau partagés, flexibles et connectés</i></p>
<p><b>Dialogue social</b></p>	<p>Opération propres</p>	<p>L'Entreprise</p>	<p>Positif réel</p>	<p>Mise en place d'initiatives favorisant une communication interne fluide et un management de proximité, contribuant à un meilleur engagement des collaborateurs.</p>	<p>Un manque de communication entre la direction et les équipes peut créer un sentiment de distance et d'incompréhension.</p>	<p>Moderniser le dialogue social et intégrer les retours des collaborateurs pour améliorer l'engagement et la cohésion interne..</p>	<p><i>Un questionnaire de satisfaction est envoyé 2 fois dans l'année aux employés. Nous avons un bon taux de complétude et de satisfaction. Le dialogue social est développé également avec la mise en place d'un CSE..</i></p>

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>Santé et sécurité au travail</b></p>	<p style="background-color: #00b050; color: white; padding: 2px;">Opération propres</p>	<p>L'entreprise</p>	<p>Positif réel</p>	<p>Mise en place d'une politique proactive de santé et de sécurité, incluant des actions de sensibilisation régulières et des interventions ciblées, visant à réduire les risques professionnels et à assurer le bien-être des collaborateurs</p>	<p>La mise en place de formations et de sensibilisations engendre des coûts directs (prestataires, matériel) et peut temporairement réduire la productivité. Si mal appliquée, l'investissement pourrait être peu rentable. En revanche, une bonne gestion réduira les coûts liés aux accidents et à l'absentéisme, compensant les dépenses initiales.</p>	<p>En réduisant les accidents et l'absentéisme, cette initiative limite les coûts liés aux arrêts maladie, remplacements et baisse de productivité. Un environnement plus sûr booste l'engagement et la performance des employés. Elle permet aussi de respecter les réglementations, réduisant les risques de sanctions et de litiges. Cela renforce notre image employeur, facilitant le recrutement et la fidélisation, et réduit les coûts de turnover. Enfin, certaines actions de prévention peuvent être financées par des subventions ou incitations fiscales, optimisant les investissements.</p>	<p><i>Politique proactive en matière de santé et sécurité, avec sensibilisation annuelle et interventions régulières (mutuelle, plans de sécurité), réduisant les risques professionnels.</i></p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>Développement du capital humain</b></p>	<p style="background-color: #00b050; color: white; padding: 2px;">Opération propres</p>	<p>L'Entreprise</p>	<p>Positif Réel</p>	<p>Mise en place de politiques favorisant l'évolution professionnelle et la mobilité des talents, avec une attention particulière portée au développement des compétences des collaborateurs pour soutenir leur progression dans l'entreprise.</p>	<p>L'absence d'un accompagnement structuré pour les nouvelles responsabilités peut créer des difficultés d'intégration, induisant du stress et nuisant à la réussite des nouvelles fonctions</p>	<p>Formaliser et améliorer les parcours de développement des compétences pour assurer la réussite des promotions internes et renforcer la fidélisation des talents.</p>	<p>Un accompagnement structuré manque souvent pour les nouveaux postes de responsabilité (Il sera nécessaire de structurer davantage les parcours de montée en compétences et offrir un soutien renforcé pour garantir la réussite</p>

						des promotions internes.)	
<b>Discrimination et groupes vulnérables (Egalité de genre et égalité de rémunération pour un travail de valeur)</b>	Opération propres	L'Entreprise	Positif Réel	Renforcement de l'égalité des sexes au sein de l'Entreprise avec des objectifs clairs de parité et une sensibilisation accrue des managers à l'égalité, favorisant une plus grande diversité dans les équipes et les postes de direction	Absence de suivi rigoureux des objectifs de diversité, ce qui pourrait freiner leur réalisation et compromettre la crédibilité des engagements de l'Entreprise	Rétention des talents	<i>Politique de parité ambitieuse, visant à atteindre 50 % de femmes managers d'ici 2026 et une égalité parfaite entre hommes et femmes d'ici 2030, avec 100 % des managers recruteurs sensibilisés à l'égalité</i>
<b>Discrimination et groupes vulnérables (Emploi et inclusion des personnes handicapées)</b>	Opération propres	L'Entreprise	Positif Réel	Assurer l'inclusion des collaborateurs en situation de handicap et le nombre d'heures dédiées à l'insertion professionnelle	Absence de suivi rigoureux des objectifs de diversité, ce qui pourrait freiner leur réalisation et compromettre la crédibilité des engagements de l'Entreprise	L'inclusion des collaborateurs en situation de handicap et l'investissement dans l'insertion professionnelle créent une opportunité financière en améliorant l'image de l'entreprise, attirant des talents diversifiés et réduisant le turnover. Cela peut également permettre de bénéficier d'incitations fiscales et de subventions. Enfin, cet engagement renforce la réputation et ouvre l'accès à de nouveaux marchés responsables.	<i>Efforts structurés en faveur de l'inclusion des personnes en situations de handicap, indicateur en place sur les proportion de travailleurs handicapé</i>

<p><b>Discrimination et groupes vulnérables (Mesures de lutte)</b></p>	<p><b>Opération propres</b></p>	<p>L'Entreprise</p>	<p>Positif Réel</p>	<p>Existence de mécanismes tels que les lanceurs d'alerte anonymes permettant la transparence et la réactivité face aux incidents.</p>	<p>Risque de conflit interne, des actions en justice et atteinte à la réputation</p>	<p>Amélioration de la satisfaction des employés, renforcer la culture d'L'Entreprise et attirer les talents.</p>	<p><i>Mise en place récente de la plateforme vistapo</i></p>
<p><b>Discrimination et groupes vulnérables (Diversité et égalité des chances pour tous)</b></p>	<p><b>Opération propres</b></p>	<p>L'Entreprise</p>	<p>Positif Réel</p>	<p>Mise en place d'une politique de non-discrimination, accompagnée d'efforts concrets pour favoriser la diversité, contribue à un environnement de travail plus équitable et inclusif.</p>	<p>Il existe un risque que les efforts pour promouvoir la diversité ne soient pas perçus comme concrets ou effectifs si des objectifs spécifiques ou des actions de suivi ne sont pas régulièrement communiqués et mis en œuvre.</p>	<p>La mise en place d'une politique de non-discrimination et d'efforts pour favoriser la diversité représente une opportunité financière en améliorant la rétention des talents et en réduisant les coûts liés aux conflits internes. Cela attire également des investisseurs responsables et renforce la réputation de l'entreprise, ce qui peut conduire à de nouvelles opportunités commerciales. Un environnement inclusif favorise également l'innovation, stimulant ainsi la performance à long terme..</p>	<p><i>Actions structurées: diversité et inclusion intégrées à travers des formations, des partenariats et une politique de recrutement inclusive</i></p>

**Chaîne de valeur amont & aval**

Clients

Positif Réel

Favoriser l'inclusion par la diversité des profils présents sur sa plateforme et le recours à des partenaires spécialisés / Sensibilisation des clients et indépendants aux enjeux de non-discrimination et de respect des différences.

Encourager une meilleure transparence sur les critères de sélection des FREELANCE.COM par les clients.

Encourager une meilleure transparence sur les critères de sélection des FREELANCE.COM par les clients.

*Dans le réseaux de partenaire nous faisons appel a des TPE PME qui emploi des personnes éloignées de l'emplois ou en situation de handicap*

Enjeux	Chaîne de valeur	Parties prenantes affectée	Impact	Description de l'impact	Risque	Opportunité	Action du Groupe
Principes de responsabilités, vision, valeurs	Chaîne de valeur amont/aval Opération propres	L'Entreprise Clients Fournisseurs Communautés	Positif Réel	Mise en place d'une politique d'achats responsables et de pratiques éthiques, soutenue par des labels de reconnaissance et des processus de gouvernance structurés. Cela inclut des contrats détaillés et des clauses précises, assurant une bonne gestion des relations avec les fournisseurs et une réduction des risques juridiques	L'absence de formalisation complète de la politique anti-corruption et la faible visibilité de certaines pratiques peuvent engendrer des perceptions de risque et de manque de transparence, ce qui pourrait nuire à l'image de l'entreprise	Cela renforce la confiance des clients, investisseurs et partenaires, favorisant plus d'opportunités commerciales et une meilleure fidélisation. En intégrant des contrats clairs et une gouvernance solide, nous réduisons les risques juridiques et les coûts de litiges. Une gestion optimisée des fournisseurs et des achats responsables permet également de réduire les coûts à long terme.	Label RFAR, / 50 % d'achats responsables d'ici 2027
Promotion de la responsabilité sociale dans la chaîne de valeur	Opération propre	L'Entreprise	Positif réel	Mise en place de pratiques de paiement transparentes et respectueuses des délais, renforçant la confiance et la stabilité des relations avec les fournisseurs. Cela permet également d'améliorer la réputation de l'Entreprise en tant que partenaire fiable et éthique.	Des pratiques de paiement irrégulières ou un retard dans les paiements peuvent nuire à la relation avec les fournisseurs, affecter la réputation de l'entreprise	Ces engagements renforcent la confiance des fournisseurs et partenaires, garantissant une meilleure stabilité des relations commerciales et des conditions plus avantageuses. L'obtention du label RFAR valorise l'image de Freelance.com et ouvre de nouvelles opportunités commerciales, notamment pour les appels d'offres exigeant des critères RSE. En améliorant sa réputation et sa conformité, Freelance.com réduit les risques de litiges et	Label RFAR, / 50 % d'achats responsables d'ici 2027

	de pénalités, assurant ainsi une croissance durable..						
<b>Lutte contre la corruption</b>	<b>Opération propres</b>	L'Entreprise Clients Fournisseurs	Positif réel	Associer les fournisseurs et partenaires à la politique anti-corruption pour s'assurer d'un alignement avec les engagements de FREELANCE.COM.com	Un manque de sensibilisation des partenaires pourrait exposer l'entreprise à des comportements non conformes (ex : pratiques abusives, corruption passive, non-respect des délais de paiement).	En intégrant ses fournisseurs et partenaires dans sa politique anti-corruption, l'entreprise renforce sa réputation et sa crédibilité, facilitant l'accès à des marchés exigeants. Cela réduit les risques de litiges et de sanctions, préservant la santé financière de Freelance.com. Un cadre éthique solide améliore les relations avec les investisseurs et facilite l'accès à des financements et partenariats stratégiques, assurant ainsi une croissance durable.	<i>Mise en place de la plateforme Vistapo récente</i>

Concurrence loyale

Chaîne de valeur amont/aval

Opération propres

L'Entreprise  
Clients  
Fournisseurs

Négatif Potentiel

Des pratiques de portage mal gérées peuvent entraîner des risques en termes de conformité sociale et salariale, augmentant ainsi la complexité et les coûts associés.

Le non-respect des obligations sociales expose l'entreprise à des redressements, amendes et litiges, entraînant des coûts imprévus. Cela peut nuire à la relation avec les clients et partenaires, affectant le chiffre d'affaires et l'attractivité de l'entreprise. De plus, des audits internes et contrôles nécessaires génèrent des coûts opérationnels et pourraient freiner la croissance à long terme.

Garantir une conformité stricte aux obligations sociales et salariales, l'entreprise renforce sa crédibilité et sa réputation, ce qui peut lui permettre d'attirer davantage de clients, consultants et de freelances recherchant un cadre sécurisé et fiable. L'amélioration des processus internes et la digitalisation des services de portage peuvent aussi générer des gains de productivité, réduisant ainsi les coûts administratifs et augmentant la marge bénéficiaire.

*Contrat revue par les juristes et obtention du label du PEP'S.*

Enjeux	Chaine de valeur	Parties prenantes affectée	Impact	Description de l'impact	Risque	Opportunité	Action du Groupe
Protection et utilisation des données privées	Opération propres	L'Entreprise Clients Fournisseurs	Positif Réel	Mise en place d'une politique assurant ainsi un système de protection des données fiable.	L'entreprise manipule des données sensibles de clients, freelances et partenaires, ce qui en fait une cible potentielle pour les cyberattaques et les fuites de données. Une violation pourrait entraîner des sanctions juridiques lourdes (notamment liées au RGPD), une perte de confiance des utilisateurs, et un impact direct sur le chiffre d'affaires. La mise en place d'un système fiable de protection des données permet de limiter ces risques et d'assurer la conformité réglementaire, garantissant ainsi une meilleure gestion des informations. Cela constitue aussi un levier stratégique : en renforçant sa réputation et sa sécurité, Freelance.com se positionne comme un acteur de confiance, attirant davantage de clients et de partenaires sensibles à ces enjeux. Cette approche justifie donc une incidence très forte sur l'entreprise.	Renforcer la confiance des clients en améliorant la transparence dans la gestion des données.	Objectif de mise en conformité avec ISO 27000 – 2026, assurant un système robuste de gestion de la sécurité de l'information.

<p><b>Implication auprès des acteurs locaux</b></p>	<p>Chaîne de valeur amont/aval</p> <p>Opération propres</p>	<p>L'Entreprise Communauté</p>	<p>Négatif Réel</p>	<p>Développement dans les territoires embryonnaire</p>	<p>Une implication limitée auprès des acteurs locaux peut freiner notre croissance, réduire notre attractivité et limiter l'accès à des subventions. Cela nuit également à notre image et compétitivité, nous obligeant à investir davantage pour renforcer notre ancrage local.</p>	<p>Une meilleure implication locale permet à Freelance.com d'accéder à de nouveaux marchés, de bénéficier de subventions et d'attirer plus de freelances locaux. Cela renforce son image de marque, offrant un avantage concurrentiel et une meilleure fidélisation des clients.</p>	<p>80 commerciaux sur le territoire</p>
<p><b>Assistance et résolution des réclamations (service)</b></p>	<p>Opération propres</p>	<p>L'Entreprise Clients</p>	<p>Positif réel</p>	<p>Un service après-vente efficace, facilitant le suivi des clients et la gestion des incidents.</p>	<p>Insatisfaction des clients, pouvant nuire à la réputation de l'entreprise et entraîner des risques juridiques en cas de gestion inadéquate des litiges.</p>	<p>L'opportunité financière réside dans la fidélisation des clients, la réduction des coûts liés aux litiges et l'attraction de nouveaux utilisateurs, ce qui génère davantage de revenus à long terme..</p>	<p>Service ADV</p>
<p><b>Création d'emplois et développement des compétences</b></p>	<p>Opération propres</p>	<p>L'Entreprise Clients</p>	<p>Positif Réel</p>	<p>Mettre en place des programmes d'accompagnement pour les consultants indépendants (notamment les seniors)</p>	<p>Le risque financier réside dans le coût des programmes d'accompagnement, qui pourraient ne pas générer un retour sur investissement suffisant. Un manque d'impact visible risquerait également de nuire à notre image, réduisant notre attractivité et limitant notre avantage concurrentiel.</p>	<p>Cet enjeu offre une opportunité financière en renforçant l'attractivité de Freelance.com auprès des consultants seniors. En valorisant l'accompagnement et la montée en compétences, l'entreprise fidélise ses freelances, se différencie de la concurrence et attire de nouveaux clients.</p>	<p>L'entreprise le fait de manière indirecte, c'est un sujet pour le moment embryonnaire</p>

## 5. Évaluation de la double matérialité – gestion des impacts, des risques et des opportunités (IRO)

### A. IRO-1 - Approche méthodologique de la double matérialité

En 2025, FREELANCE.COM a entrepris sa première analyse de double-matérialité en préparation de la conformité à l'ESRS et pour recueillir les informations qui l'aideront à améliorer sa méthodologie pour l'exercice de reporting suivant. Le concept de double matérialité est la pierre angulaire de l'identification des informations importantes à publier dans le rapport de durabilité et de l'élaboration d'une stratégie RSE, lui permettant de répondre non seulement aux exigences de reporting de la Directive CSRD, mais aussi aux attentes des parties prenantes de FREELANCE.COM. L'analyse de double matérialité est donc essentielle pour identifier les impacts, risques et opportunités (IRO) importants de FREELANCE.COM découlant des sujets de durabilité.

Cette démarche d'analyse de la double matérialité exige que FREELANCE.COM prenne en compte, d'une part, les impacts de ses activités sur l'environnement et la société (*inside-out*) et, d'autre part, la manière dont les sujets de durabilité affectent financièrement l'entreprise (*outside-in*). Deux dimensions ont été prises en compte lors de cette évaluation :

1. La **matérialité d'impact** prend en compte les impacts significatifs, réels ou potentiels, négatifs ou positifs de FREELANCE.COM sur la société ou l'environnement à court, moyen ou long terme.
2. La **matérialité financière** cible les thèmes de durabilité qui affectent, ou à minima, dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils engendrent des effets financiers significatifs sur FREELANCE.COM, c'est-à-dire les enjeux qui génèrent ou peuvent générer des risques ou des opportunités, qui ont, ou pourraient avoir, une influence significative sur l'évolution, la situation financière, la performance financière, les flux de trésorerie, l'accès au financement ou le coût du capital pour FREELANCE.COM sur le court terme, à moyen ou long terme.

Pour ses propres activités, FREELANCE.COM a identifié et évalué les impacts sur la société et l'environnement ainsi que les risques pour l'entreprise, en se concentrant sur les zones les plus importantes, représentant ainsi une part significative de son activité. En outre, FREELANCE.COM a évalué les impacts et les risques de sa chaîne de valeur pour la plupart des enjeux RSE et les évaluations ont été basées sur des connaissances internes et des données sectorielles, dans ses principales activités, zones géographiques et relations commerciales.

La méthodologie utilisée pour réaliser l'évaluation a été élaborée en se référant aux principes et aux lignes directrices méthodologiques disponibles dans le guide de mise en œuvre de l'évaluation de la matérialité publié en mai 2024 par l'EFRAG, complété par un processus

interne étape par étape, cartographiant la chaîne de valeur, évaluant les IRO et agrégeant toutes les informations collectées.

*L'analyse de double-matérialité s'est déroulée en quatre étapes :*

### Étape 1 – Identification des parties prenantes

Selon les exigences de la CSRD, il existe deux principaux groupes de parties prenantes :

1. **Parties prenantes affectées** : personnes ou groupes dont les intérêts sont ou pourraient être touchés – positivement ou négativement – par les activités de FREELANCE.COM et ses relations d'affaires directes et indirectes tout au long de sa chaîne de valeur.
2. **Utilisateurs des états de durabilité** : les principaux utilisateurs de l'information financière et les autres utilisateurs des états de durabilité, y compris les partenaires commerciaux de FREELANCE.COM, les syndicats et les partenaires sociaux, la société civile et les organisations non gouvernementales, les gouvernements, les analystes et les universitaires.

Afin d'identifier les parties prenantes de FREELANCE.COM à interroger, une mise à jour de la cartographie des parties prenantes a été réalisée en 2025 (cf. section SMB-2), et chaque catégorie des parties prenantes a été priorisée selon les orientations de la ISO26000 (NF X 30-029).

### Étape 2 – Identification des principaux enjeux de durabilité

La méthodologie mise en œuvre par FREELANCE.COM s'est appuyée sur une approche itérative et structurée pour identifier les principaux enjeux RSE. Avant de procéder à l'évaluation de la matérialité de ces enjeux, FREELANCE.COM a examiné la liste exhaustive des sujets de durabilité décrits dans l'exigence d'application AR16 de l'ESRS 1 et une approche normative complémentaire a été adoptée pour définir un ensemble exhaustif d'enjeux RSE par le biais de l'examen de sources documentaires externes et de cadres internationaux de reporting ESG. L'exhaustivité de la liste a été vérifiée par rapport à un critère sectoriel.

Les principaux enjeux de durabilité susceptibles d'impacter les activités de FREELANCE.COM et sur lesquels l'entreprise pourrait exercer une influence ont ensuite été sélectionnés. Ces enjeux ont été précisés et validés au regard des activités et du contexte organisationnel de FREELANCE.COM. Des ateliers pour identifier et retenir les informations les plus pertinentes ont été organisés, telles que des rapports internes, analyses des risques et le point de vue des parties prenantes, afin de prédéfinir les IRO pour chaque ESRS. Un préfiltre des enjeux de durabilité a été établis afin de n'inclure que les IRO de durabilité les plus pertinents dans la consultation des parties prenantes. Certains sujets ont été jugés non pertinents dès le début de l'analyse et n'ont donc pas été inclus dans l'analyse de double-matérialité en raison de leur absence de lien direct avec l'activité du groupe et de leur impact limité sur FREELANCE.COM et vice versa.

### Étape 3 – Implications des parties prenantes pour évaluer les enjeux RSE

FREELANCE.COM a engagé des consultations directes, sous formes d'interviews, auprès de ses parties prenantes les plus impactantes/impactées et dont le niveau de relation était jugé important selon l'approche de la norme NF X 30-029. Cette démarche a permis à l'entreprise de recueillir les points de vue de ses parties prenantes sur leur niveau d'engagement et de déterminer la pertinence des sujets de durabilité pour eux.

Ces parties prenantes ont contribué à l'identification des enjeux apparaissant les plus pertinents en matière de durabilité, ainsi que d'enjeux plus spécifiques à l'écosystème de FREELANCE.COM. L'approche visait in fine à identifier les enjeux RSE significatifs et pertinents pour l'organisation, son environnement au sens large et ses parties prenantes. Cette évaluation a consisté à examiner les pratiques de FREELANCE.COM à l'égard des sept sujets principaux de ISO26000. Des séances de sensibilisation ont été organisées pour aider les intervenants à mieux comprendre la nouvelle directive et les objectifs de l'évaluation.

Conformément aux lignes directrices de l'ESRS, plusieurs méthodes de consultation ont été utilisées pour évaluer à la fois le niveau d'impact et le niveau de risque et d'opportunité liés à chaque sujet de durabilité, et les parties prenantes ont partagé leurs points de vue sur ces questions en tirant parti de leur connaissance approfondie des activités de FREELANCE.COM :

1. En interne, des entretiens et des questionnaires ont été menés auprès de la direction transverse,

des métiers du groupe et des membres de l'équipe RSE

2. À l'externe, des entrevues ont été menées auprès des parties prenantes

En parallèle, des ateliers interactifs d'évaluation de la matérialité ont été organisés pour identifier les impacts, les risques financiers et les opportunités. Les consultations avec les intervenants ont également porté sur les points de vue des membres du Comité exécutif. Cette étape a permis de sélectionner vingt enjeux de durabilité représentatifs du Groupe à court, moyen ou long terme.

### Étape 4 – Consolidation et identification des enjeux matériels

Sur la base de la notation, chaque enjeu de durabilité a été évalué à la fois du point de vue de l'importance relative de l'impact et d'un point de vue financier. Pour chaque étape de l'analyse, le processus a été documenté afin d'en assurer la robustesse. Cela a permis à FREELANCE.COM d'acquérir une compréhension approfondie de ses impacts les plus importants sur la société, l'environnement, ainsi que les risques et opportunités commerciaux découlant des sujets de durabilité. Les IRO ont été notés sur une base brute, sans tenir compte des mesures d'atténuation existantes mise en place par FREELANCE.COM.

L'impact et les niveaux de risque et/ou d'opportunité de chaque enjeu de durabilité ont été évalués sur une échelle à quatre niveaux (faible, modéré, significatif, critique), le paramètre de gravité étant pris en compte pour la matérialité de l'impact (ampleur, scope et caractère d'irrémediabilité) et l'ampleur des effets financiers pour la matérialité financière. La probabilité d'occurrence a également été évaluée sur une échelle de temps pour les

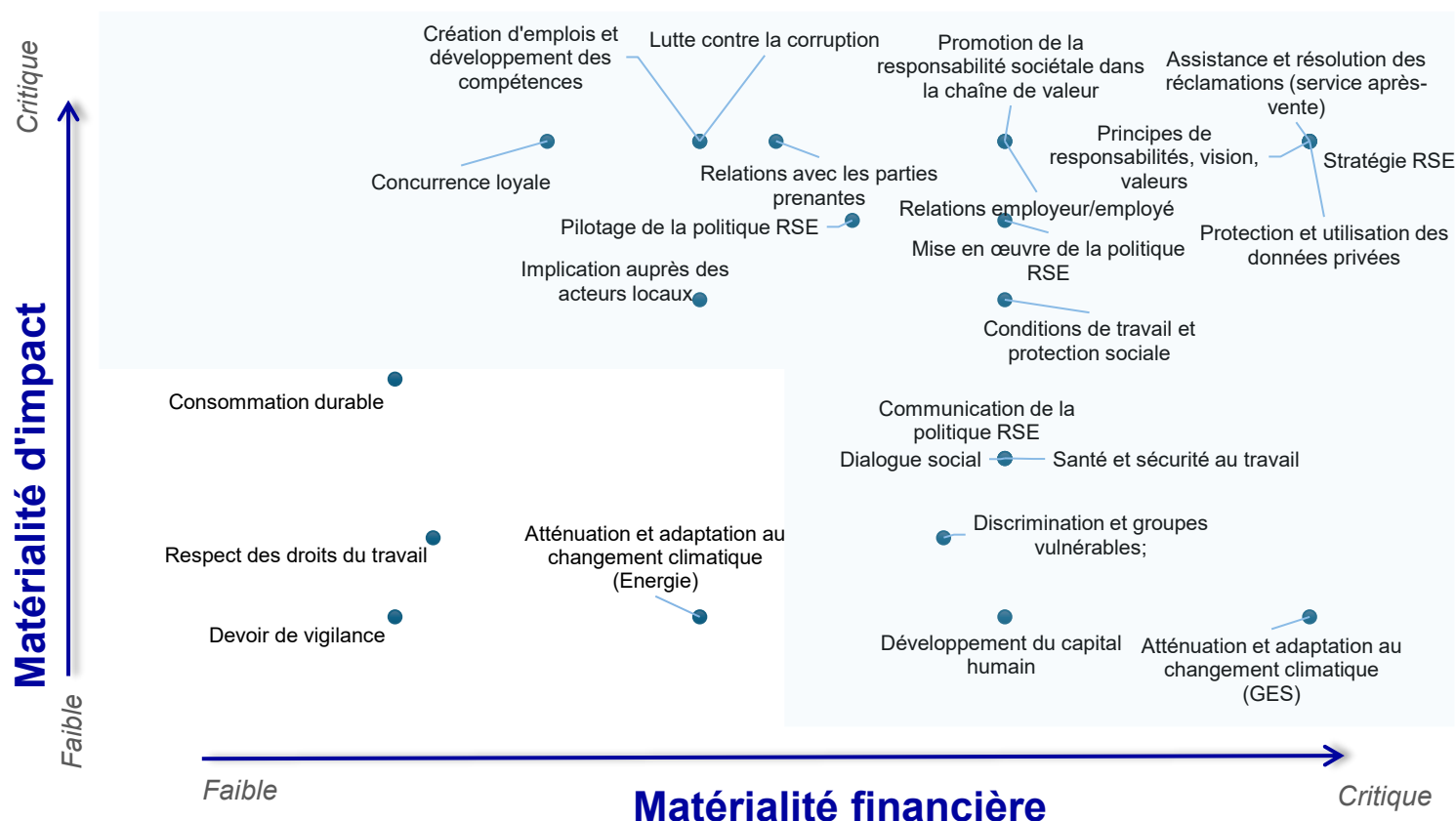
impacts potentiels et les risques et opportunités financiers. Toutes les contributions recueillies lors des ateliers internes ont été regroupées afin d'agrèger les notations et de calculer le niveau de matérialité des deux points de vue. Des aperçus consolidés des IRO liés au développement durable ont ensuite été présentés aux parties prenantes internes et à la direction et discutés avec eux.

Les seuils de matérialité ont été définis, à partir desquels les IRO ayant obtenu **une note égale ou supérieure**, ont été jugés comme matériels, à savoir pertinents et importants, ainsi que leurs enjeux de durabilité et ESRS associés. Les conclusions de l'évaluation de la matérialité ont été présentées au Comité Exécutif et validées.



## B. IRO-2 - Résultats de l'analyse de double matérialité

Les résultats de l'ADM sont présentés dans la matrice de double matérialité ci-dessous :



Les enjeux de durabilité classés au-delà des seuils, d'un point de vue financier (axe des abscisses) et d'impact (axe des ordonnées) sont considérées comme prioritaires par FREELANCE.COM. Les résultats de cette évaluation peuvent être agrégés par ESRS, ce qui montre que l'ESRS E1 Changement climatique, l'ESRS E5 Economie Circulaire, l'ESRS S1 Effectifs propres de l'entreprise, l'ESRS S2 Effectifs au sein de la chaîne de valeur et ESRS G1 Conduite des affaires sont les enjeux de durabilité les plus importants de FREELANCE.COM.

Les résultats de l'analyse de matérialité ont permis à FREELANCE.COM de mettre à jour son cadre de reporting pour se conformer aux exigences de la CSRD, tout en intégrant ces informations dans sa stratégie RSE.

## III. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

### 1. ESRS E1 Changement climatique

#### A. Gestion des impacts, risques et opportunités

##### *E1-1 Plan de transition pour l'atténuation du changement climatique*

La lutte contre le changement climatique et la transition énergétique constituent des défis majeurs, auxquels le groupe FREELANCE.COM fait face. La neutralité carbone constitue l'un de nos objectifs prioritaires de notre politique environnementale. Depuis le premier trimestre 2023, Freelance.com a lancé le plan de décarbonation du groupe, fondé sur l'approche suivante : le plan d'action mis en place sera soumis à une évaluation régulière, intégrée à la démarche SBTi et basée sur notre Bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES) présenté en tenant compte des scopes et des postes d'émission. L'ambition du Groupe est d'intégrer la transition écologique dans toutes ses décisions.

Freelance.com a engagé depuis début 2023 le plan de décarbonation du Groupe reposant sur la démarche suivante :



Le plan de réduction des Gaz à effet de serre du Groupe est établi avec la volonté de s'inscrire dans l'objectif ambitieux de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C d'ici 2050. Pour ce faire réduire de 42% notre empreinte CO2 d'ici 2030. Ce plan de transition a été validé par la direction du Groupe et un budget afin d'atteindre la trajectoire fixée a été alloué pour mettre en œuvre les plans d'action associés.

Le plan d'action mis en œuvre sera évalué régulièrement dans le cadre de la démarche SBTi et sur la base de notre BEGES.

## E1-2 Politiques

Dans le cadre de sa politique environnementale, le Groupe Freelance.com a défini une stratégie de décarbonation alignée sur la méthodologie de la Science Based Targets initiative (SBTi). Cette stratégie, validée par la SBTi, vise une réduction de 42 % des émissions de gaz à effet de serre sur les scopes 1 et 2 à horizon 2030. Elle constitue le socle du plan de transition environnemental du Groupe et s'inscrit pleinement dans sa politique environnementale globale.

Cette stratégie repose sur plusieurs leviers opérationnels, dont la réduction des émissions liées aux déplacements professionnels. À ce titre, une politique de déplacement responsable a été déployée à l'échelle du Groupe en 2025. Elle s'applique à l'ensemble des collaborateurs et concerne tous les déplacements professionnels (réunions, déplacements inter-sites, événements, missions). Cette politique vise à limiter le recours au transport aérien lorsque des alternatives bas carbone existent, à favoriser l'usage du train et des mobilités douces, ainsi qu'à encourager les pratiques de télétravail et de visioconférence lorsque cela est possible.

Par ailleurs, en tant que société de services, le Groupe est particulièrement attentif à l'impact environnemental du numérique, qui constitue un poste

significatif de son empreinte carbone. Son engagement en faveur d'un numérique plus responsable est reconnu par l'obtention du label Numérique Responsable.

Une politique numérique écoresponsable a été formalisée afin d'encadrer les pratiques internes et de limiter les émissions de gaz à effet de serre associées au numérique. Elle est structurée autour de trois axes :

- la réduction de l'impact environnemental des équipements et infrastructures numériques,
- la promotion de l'inclusion sociale via le numérique,
- L'encouragement de pratiques responsables auprès des clients et partenaires.

Dans le prolongement de cette démarche, une politique de sobriété numérique est en cours de déploiement sur l'année 2025. Elle vise notamment à rationaliser les usages digitaux, à allonger la durée de vie des équipements, à limiter le stockage et les flux de données inutiles et à sensibiliser les collaborateurs aux écogestes numériques.

L'ensemble de ces dispositifs est cohérent avec la trajectoire de décarbonation définie selon la méthode SBTi et constitue le cadre opérationnel du plan de transition environnemental du Groupe.

### E1-3 Actions et ressources

Afin de garantir la robustesse et la transparence de sa trajectoire de décarbonation, Freelance.com a pris des engagements en matière de réduction de ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) au niveau du Groupe auprès du SBTi, l'organisme indépendant du Science-Based Target Initiative. Dans cette perspective d'une évaluation rigoureuse de ses engagements en matière de décarbonation par un organisme externe, Freelance répond également au questionnaire CDP sur une base annuelle, et a obtenu la notation de B.

Freelance.com participe pleinement à l'opérationnalisation du plan de transition et plusieurs initiatives sont déployées pour limiter les impacts de notre entreprise sur l'environnement, et ainsi réduire ses émissions de GES. Ce plan de transition climatique se repose sur trois leviers de décarbonation principaux. Pour chacun des leviers, un plan d'action et des indicateurs assortis d'objectifs ont été définis par FreeLance.com :

#### - Promouvoir les énergies renouvelables

La diminution des consommations d'énergie constitue une priorité cruciale pour le Groupe, tant sur le plan financier que pour la sécurité d'approvisionnement, mais également dans l'optique de réduire son empreinte carbone.

Le Groupe déploie des stratégies visant à réduire sa consommation énergétique et à adopter des pratiques exemplaires en matière de gestion des ressources. Cette approche repose notamment sur la mise en place de technologies écoénergétiques, l'optimisation des processus opérationnels afin de limiter les consommations d'énergie, ainsi que la promotion active de l'efficacité énergétique au sein des installations. Parallèlement, une évaluation est menée grâce à un questionnaire adressé à chacune des régions afin d'identifier les opportunités significatives de réduction de l'impact environnemental.

En complément, plusieurs mesures ont été mises en place pour renforcer l'efficacité énergétique et limiter l'impact environnemental. Afin de garantir un confort thermique optimal, les locaux climatisés équipés de thermostats sont maintenus à une température de 19°C en hiver. L'installation d'éclairages dotés de

détecteurs de présence automatiques permet également d'optimiser la consommation énergétique. L'entreprise investit par ailleurs dans l'amélioration de l'isolation thermique des locaux, notamment grâce à l'installation de fenêtres à double vitrage. Dans le cadre de son engagement en faveur d'une empreinte énergétique plus durable, l'ensemble des contrats énergétiques fera l'objet d'une transition vers des sources d'énergie verte d'ici 2027.

#### - Favoriser des modes de transport plus responsables

Consciente des enjeux liés aux émissions de gaz à effet de serre, l'entreprise oriente ses efforts vers des alternatives de déplacement plus respectueuses de l'environnement. Dans cette optique, elle privilégie activement l'usage du train plutôt que de l'avion pour les déplacements professionnels, dans une démarche cohérente avec ses objectifs de responsabilité environnementale. De la même manière, lors de l'organisation de séminaires et d'événements d'entreprise, les trajets ferroviaires sont favorisés afin de limiter l'impact écologique des déplacements.

Par ailleurs, la flotte de véhicules de l'entreprise suit une trajectoire de transition énergétique. L'ensemble des véhicules est

passé au modèle hybride en 2025 et sera entièrement converti à l'électrique d'ici 2027. Cette démarche vise à encourager les collaborateurs à adopter des pratiques de déplacement plus responsables tout en réduisant l'empreinte carbone liée aux transports.

**- Réduire l'empreinte carbone associée à l'usage du numérique**

En tant que labellisé Numérique Responsable, Freelance adopte pleinement les principes de sobriété numérique et met en œuvre plusieurs actions pour réduire l'impact carbone lié à l'utilisation du numérique dans ses activités.

Ces actions reposent notamment sur :

- **Une approche fondée sur le cycle de vie des équipements informatiques**, avec la sélection de fournisseurs engagés privilégiant l'achat de matériel labellisé EPEAT Gold et Energy Star, ainsi que l'acquisition d'éclairages LED à faible consommation. L'usage des équipements, de l'énergie et des ressources est également optimisé.
- **L'allongement de la durée de vie des équipements**, grâce à la limitation du renouvellement systématique du matériel, à la réparation lorsque cela est possible et au reconditionnement des équipements encore fonctionnels afin de réduire les déchets électroniques.
- **La formation des équipes aux pratiques numériques responsables**, incluant l'utilisation d'espaces collaboratifs pour limiter le stockage de fichiers inutiles, la priorisation du Wi-Fi plutôt que des connexions filaires plus énergivores, l'extinction des

ordinateurs en fin de journée plutôt que la mise en veille prolongée, ainsi que la réduction de l'usage de la vidéo dans les communications afin de diminuer la consommation de données.

- **La collaboration avec des experts en sobriété numérique**, tels que Globalis, Atol, Smartview et Conserto, afin d'intégrer des solutions éco-responsables dans les pratiques et les prestations de l'entreprise.
- **La virtualisation des serveurs**, permettant une meilleure gestion des ressources et une réduction des besoins en matériel physique.
- **La mise en place d'initiatives de sobriété énergétique**, telles que la veille automatique et l'extinction systématique des équipements en fin de journée afin d'éviter toute consommation inutile.
- **Une démarche d'éco-conception et d'accessibilité numérique**, notamment à travers le soutien à l'association Passerelles Numériques. L'entreprise lui fait don de matériel informatique en bon état afin de prolonger son cycle de vie et de contribuer à une transition numérique plus responsable.

**- Sensibiliser les collaborateurs**

La sensibilisation des équipes constitue également un levier essentiel de la démarche environnementale de l'entreprise. En intégrant systématiquement des critères environnementaux dans ses processus décisionnels et en développant des modules dédiés au sein du parcours RSE interne, Freelance contribue à renforcer l'engagement de ses collaborateurs et à

promouvoir une gestion responsable des ressources au sein de l'organisation.

## B. Indicateurs et cibles

### *E1-4 Objectifs liés à l'atténuation du changement climatique*

Dans une logique de pilotage renforcé, Freelance.com collecte de manière centralisée des données environnementales détaillées, permettant un suivi des indicateurs clés de performance (KPI) environnementaux.

Ces objectifs traduisent une volonté forte de réduction de l'empreinte environnementale et incluent notamment :

Chez Freelance.com, la collecte et le suivi des indicateurs environnementaux sont pilotés par le **Responsable RSE du Groupe**, en collaboration avec les responsables opérationnels des différentes entités. Les indicateurs couvrent l'ensemble des **émissions de GES Scope 1, 2 et 3**, la consommation d'énergie et de ressources, la gestion des déchets, la mobilité durable ainsi que la sobriété numérique.

Les données opérationnelles, telles que les factures d'énergie, les relevés de véhicules, les déplacements professionnels ou la consommation des infrastructures numériques, sont collectées **annuellement**. Un suivi intermédiaire **trimestriel** permet de vérifier la progression vers les objectifs RSE et de détecter rapidement les écarts éventuels.

Les indicateurs sont calculés selon le **GHG Protocol**, en distinguant Scope 1, Scope 2 (location-based et market-based) et Scope 3. Pour certains postes du Scope 3 où les données directes ne sont pas disponibles, des **facteurs d'émission moyens** issus de bases reconnues (ADEME, DEFRA, GHG Protocol) sont utilisés afin d'assurer la cohérence et la comparabilité des résultats. Les émissions liées aux services numériques sont estimées à partir de la consommation énergétique des data centers et de l'usage interne des infrastructures IT.

Les **objectifs environnementaux** du Groupe sont associés à des bornes temporelles précises

- **Obj : Atteindre 100% d'électricité verte à horizon 2027**

	2022	2023	2024
<b>Consommation électricité du siège social kWh</b>	43 699	34 171	26 341
<b>% d'énergie verte sur le siège social</b>	0	100	100
<b>Consommation totale d'électricité sur tous les sites confondus</b>		95 934	106 018
<b>% d'énergie verte sur tous les sites confondus</b>			65.73

- Obj : Réduction des émissions carbone de 42% d'ici 2030 (scope 1 & 2) par rapport a la base line 2022

	2022	2023	2024
Émission carbone des scope 1 et 2	/	↓ 28,60%	↓ 41,43%

- Obj : Convertir 100% de la flotte de véhicules thermiques en véhicules électriques d'ici 2026

	2022	2023	2024	2025
	/thermique	Thermique	Thermique	100% hybride

- Obj : Déployer les initiatives associées au numérique responsable

	2022	2023	2024	2025
Moyenne du cycle de vie du matériel informatique		3 ans	4 à 5 ans	4 à 5 ans
Pourcentage des équipes IT en charge du développement des site web formées aux principes de l'éco-conception	/	/	23%	21%
Pourcentage des équipes IT et marketing (en charge des plateformes ) formée a l'accessibilité numérique	/	/	54%	51%

- OBJ : Assurer la complétion de 100% des modules du parcours RSE par l'ensemble des collaborateurs d'ici 2027

	2022	2023	2024	2025
Pourcentage de complétude des modules RSE	/	/	/	32.12%

- OBJ : Réduire de 15% les émissions de GES provenant des déplacements en avion d'ici 2025 par rapport à l'année de référence 2023

	2023	2024
% des émissions de co2 provenant des déplacements en avion	184 tco2	45.8 %

Le Groupe Freelance.com assure le suivi de ses indicateurs environnementaux dans le cadre de sa stratégie de décarbonation alignée sur la méthodologie SBTi. Les indicateurs sont pilotés par la Direction RSE, en collaboration avec les directions métiers concernées (Achats, Immobilier, IT, RH), qui sont responsables de la collecte des données pour chaque périmètre.

Les données proviennent de sources fiables et documentées : factures énergétiques pour les consommations d'électricité et de gaz, outils de gestion des déplacements pour les voyages professionnels, inventaire du parc informatique et outils internes pour le suivi des consommations numériques. La collecte est réalisée via un outil Excel dédié, permettant de centraliser et de consolider les informations de l'ensemble des entités du Groupe.

Le suivi des indicateurs se fait selon une fréquence annuelle, avec une revue intermédiaire semestrielle pour les principaux KPIs. Chaque indicateur est associé à un objectif quantifié et à une échéance temporelle (2025, 2030), en cohérence avec la trajectoire de décarbonation définie selon la méthode SBTi. Les principaux indicateurs et objectifs sont présentés dans une infographie consolidée, et un fichier Excel dédié ("Objectif RSE") permet de suivre l'évolution des KPIs environnementaux sur l'ensemble du Groupe.

Les arbitrages méthodologiques réalisés pour le calcul des indicateurs sont documentés afin d'assurer la transparence et la cohérence des données. Cela inclut le périmètre des émissions considérées (scopes 1 et 2), les facteurs d'émission utilisés, ainsi que les hypothèses retenues pour les déplacements professionnels et les consommations numériques. Ces informations sont intégrées dans le rapport ou détaillées dans une note méthodologique en annexe afin de fournir un contexte complet sans alourdir la section principale.

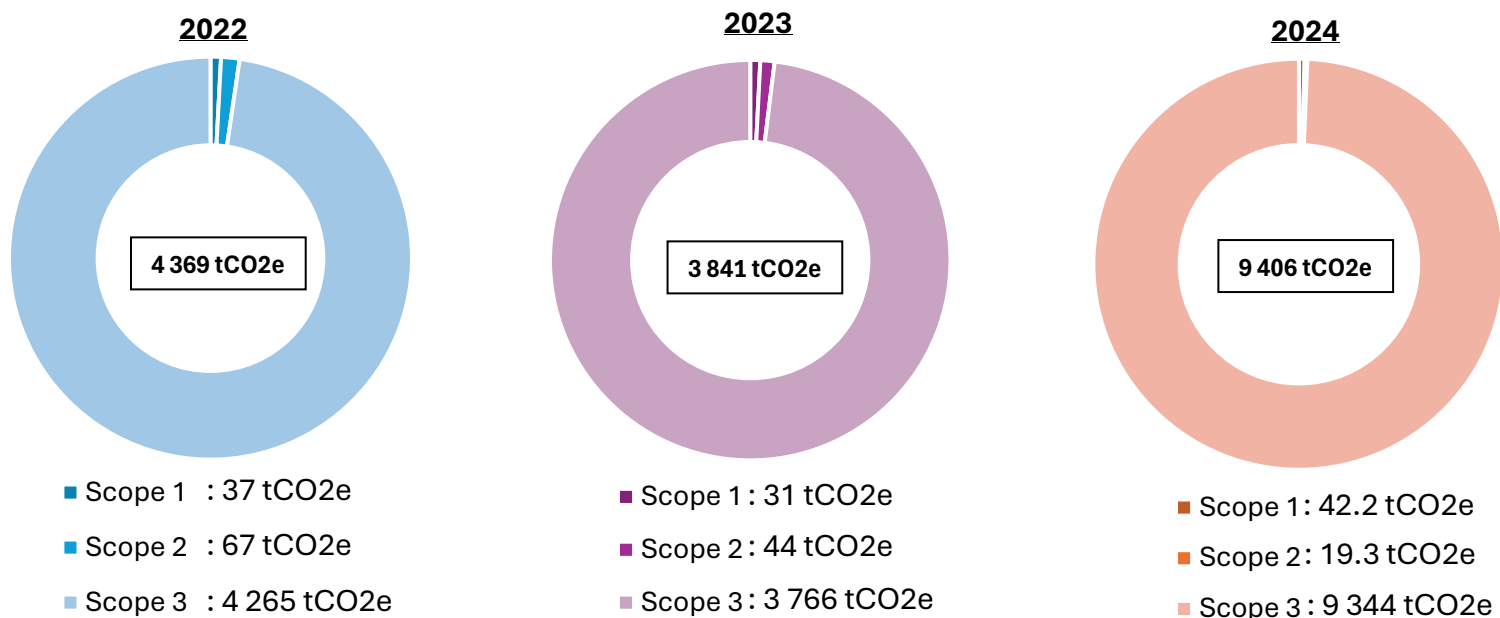
Cette organisation garantit un pilotage rigoureux des objectifs environnementaux et permet au Groupe de suivre sa trajectoire de décarbonation de manière fiable et transparente

### *E1-6 Emissions brutes de GES des scopes 1, 2 et 3 et émissions totales de GES*

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) de Freelance.com sur le périmètre France sont centralisées et suivies via un outil, conforme aux orientations méthodologiques du Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES). Ce dispositif permet de couvrir l'ensemble des entités françaises du Groupe sans exclusion.

Le Groupe n'est pas engagé sur les marchés d'échanges de quotas ou de crédits carbone, ces instruments n'étant pas pertinents au regard de son activité. De même, aucune tarification interne du carbone n'a encore été mise en place à ce jour.

## Emission carbone par scope



	2022	2023	2024
<b>Réductions d'émissions de GES réalisées</b>	/	↓ 528 tCO <sub>2</sub>	↑ 5565 tCO <sub>2</sub> *

\*L'augmentation de nos émissions de carbone est liée à l'élargissement de notre périmètre, suite à l'acquisition de différentes sociétés de portage.

Freelance.com s'engage activement dans la réduction de l'empreinte carbone de ses activités sur le périmètre France, conformément à ses objectifs de décarbonation validés par la SBTi. Le Groupe suit régulièrement ses indicateurs environnementaux afin de mesurer l'évolution de ses émissions de gaz à effet de serre et d'identifier les leviers d'action les plus efficaces.

Les initiatives mises en œuvre incluent l'augmentation du recours aux énergies renouvelables, l'optimisation des déplacements professionnels et la mise en place d'une politique de sobriété numérique. Ces actions permettent d'améliorer continuellement l'efficacité carbone des activités du Groupe.

Les résultats sont analysés de manière systématique et servent à ajuster les stratégies et priorités du Groupe. La gouvernance environnementale est structurée pour assurer un suivi régulier et transparent des indicateurs, garantir la cohérence avec les objectifs SBTi et soutenir la progression vers la neutralité carbone à long terme

	2022 Année de référence	2023	2024
Valeur absolue de la réduction totale des émissions de gaz à effet de serre (Par rapport à l'année de référence )	4 369 tco2	↓ 528 tCO <sub>2</sub>	↑ 5 037tCO <sub>2</sub>
Pourcentage de la réduction totale des émissions de gaz à effet de serre (par rapport aux émissions de l'année de référence)	/	↓ 12.9%	↑ 116%
Intensité carbone	8.57 tCO <sub>2</sub> e /M€	6.58 tCO <sub>2</sub> e /M€	12,1 tCO <sub>2</sub> e / M€
Valeur d'intensité de la réduction totale des émissions de gaz à effet de serre	/	↓ 23,2 %.	↑ 41,2%

Freelance.com assure un suivi structuré et régulier de ses émissions de gaz à effet de serre directes (Scope 1) et indirectes liées à la consommation d'électricité (Scope 2) sur le périmètre France, en mobilisant à la fois les approches *location-based* et *market-based* pour le Scope 2. Ces indicateurs permettent d'apprécier à la fois l'impact environnemental des usages énergétiques du Groupe et les effets des choix d'approvisionnement en énergie.

Les évolutions observées sur les dernières années témoignent d'une baisse marquée des émissions des scopes 1 et 2, portée par plusieurs leviers opérationnels. Le Groupe a renforcé le recours à des sources d'électricité renouvelable, notamment par la souscription à des contrats d'électricité verte, la mise en place d'accords d'achat d'énergie intégrés (CAE) et l'utilisation de garanties d'origine attestant du caractère durable de l'électricité consommée. En

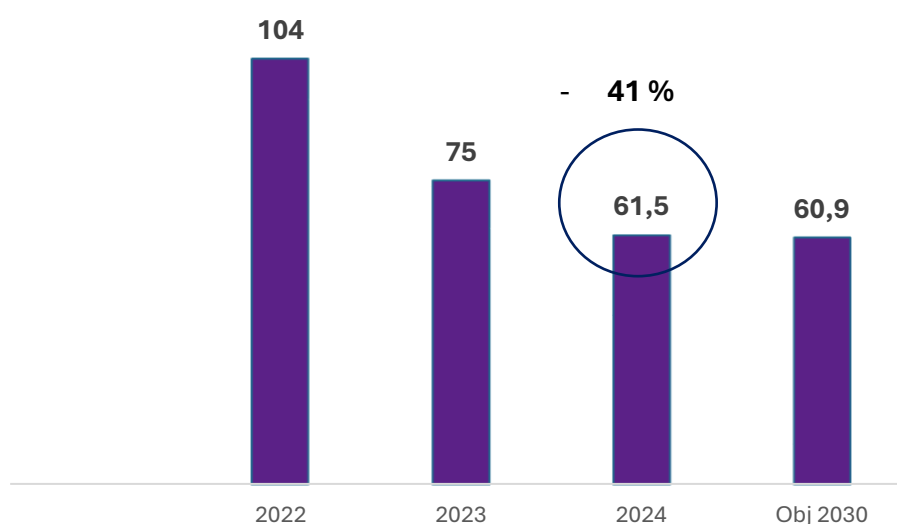
parallèle, des actions ciblées sur l'efficacité énergétique des bâtiments et la rationalisation des usages ont contribué à la réduction de la consommation globale. S'agissant du Scope 1, les progrès réalisés résultent notamment de l'évolution du parc de véhicules vers des solutions moins émettrices et de la limitation des déplacements professionnels les plus carbonés.

La diminution des émissions, analysée à la fois en valeur absolue et en pourcentage par rapport à l'année de référence, confirme la pertinence des mesures engagées et leur contribution à la trajectoire de décarbonation validée par la SBTi. L'utilisation conjointe des approches *location-based* et *market-based* offre une vision complète, en reflétant à la fois l'impact physique de la consommation énergétique et les effets des décisions d'approvisionnement responsable

	2022 <i>Année de référence</i>	2023	2024
<b>Réduction absolue des émissions Scope 1 ( par rapport à l'année de référence)</b>	37 tco2	↓ 6 tCO <sub>2</sub>	↑ 5,2 tCO <sub>2</sub>
<b>Pourcentage de réduction (par rapport à l'année de référence)</b>	/	↓ 16,2 %	↑ 14.1 %
<b>Réduction absolue des émissions Scope 2 – Location-based</b>	68 tco2	↓ 23 tCO <sub>2</sub>	↓ 47 tCO <sub>2</sub>
<b>Pourcentage de réduction Scope 2 – Location-based</b>	/	↓ 33,8 %	↓ 69,1 %
<b>Réduction absolue des émissions Scope 2 – Market-based</b>	67 tco2	↓ 23 tCO <sub>2</sub>	↓ 47,7 tCO <sub>2</sub>
<b>Pourcentage de réduction Scope 2 – Market-based</b>	/	↓ 34,33 %	↓ 71 %

Les objectifs de réduction à court terme des émissions de gaz à effet de serre des scopes 1 et 2 de Freelance.com ont été validés par l'initiative Science Based Targets (SBTi). Le Groupe s'est engagé à réduire ses émissions de 42 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2022, calculée sur 100 % du périmètre des opérations en France.

Le Groupe a déjà réalisé des progrès significatifs, atteignant en 2024 la quasi-totalité de son objectif SBTi à court terme pour les scopes 1 et 2. Ces résultats reflètent l'efficacité de plusieurs leviers opérationnels : la transition vers un contrat d'électricité verte, l'optimisation de la flotte de véhicules avec des solutions moins carbonées, et la réduction des déplacements aériens, notamment par l'arrêt des séminaires nécessitant des vols.



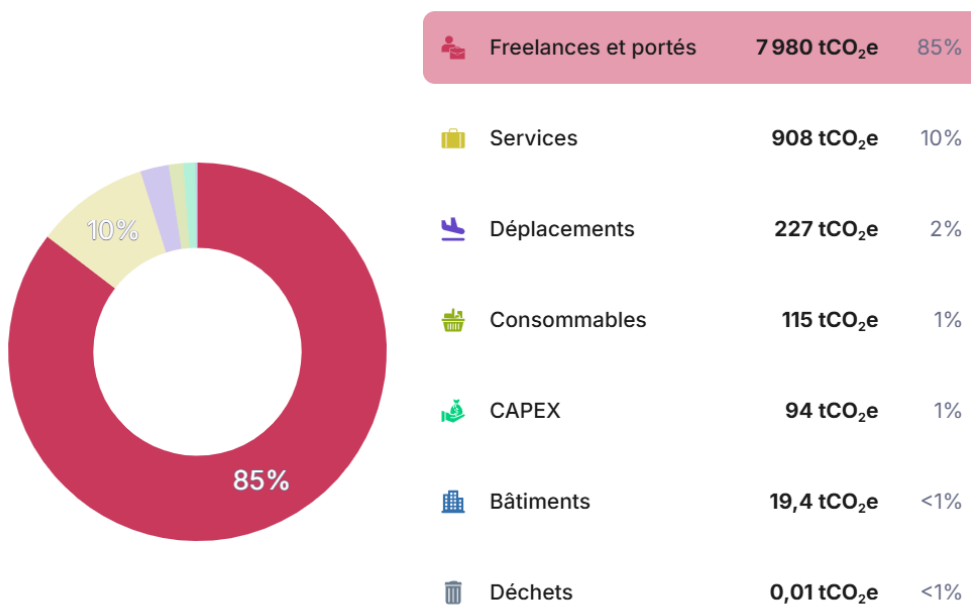
L'ensemble des émissions du **Scope 3** de Freelance.com est lié à la chaîne de valeur et à l'activité du Groupe. Les freelances et salariés portés représentent environ **85 % de ce scope**, ce qui illustre l'importance de l'activité principale du Groupe dans son empreinte carbone indirecte. Les acquisitions récentes et la croissance du Groupe ont également contribué à **l'augmentation du périmètre du Scope 3**, reflétant l'expansion des opérations et de la chaîne économique de Freelance.com.

Historiquement, Freelance.com a utilisé une **méthode de comptabilisation basée sur les dépenses** pour estimer ses émissions Scope 3. Cette approche a permis d'obtenir une vue d'ensemble et d'identifier les principaux leviers d'action,

mais elle manquait de granularité pour des décisions stratégiques précises.

En 2024, le Groupe a initié la **révision de sa méthodologie**, en passant progressivement à une **approche basée sur les activités**, intégrant autant que possible des données physiques et des facteurs d'émission spécifiques aux fournisseurs. Dans ce cadre, un **questionnaire a été envoyé aux freelances et aux salariés portés** afin de recenser leurs habitudes de travail, déplacements et pratiques professionnelles. Cette initiative permet de sortir de l'approche monétaire et de disposer de **données réelles et détaillées**, plus précises pour évaluer l'empreinte carbone et affiner le calcul des émissions Scope 3.

	2022	2023	2024
<b>Pourcentage des émissions de GES scope 3 calculées à l'aide de données primaires</b>	10%	19%	84%



## 2. ESRS E5 Utilisation des ressources durables

### A. Gestion des impacts, risques et opportunités

#### *E5-1 Politique liées à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire*

La gestion des déchets constitue un volet essentiel de la politique RSE de Freelance.com. Conscients de l'impact significatif de nos activités sur l'environnement, nous avons mis en place des initiatives visant à réduire notre empreinte écologique et à promouvoir des pratiques responsables.

#### *E5-2 Actions et ressources liées à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire*

Dans une perspective de réduction des déchets générés par ses activités, Freelance.com a instauré plusieurs pratiques opérationnelles visant à limiter son impact environnemental. Ces actions comprennent notamment :

- **La réduction des impressions** et la promotion de la réutilisation du papier afin de limiter la consommation de ressources.
- **L'utilisation de papier certifié PEFC ou FSC**, garantissant une gestion responsable et durable des ressources forestières.
- **La mise en place du tri des déchets**, en partenariat avec la société Elise depuis octobre 2024, une entreprise qui favorise l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi.
- **L'installation de poubelles dédiées au marc de café**, en collaboration avec la société Kroptek. Cette initiative permet de valoriser le marc de café en engrais utilisé pour la culture de pleurotes, contribuant ainsi au développement d'une économie circulaire et durable.
- **La mise en place d'un processus de recyclage du matériel informatique**, avec la prise en charge des équipements en fin de vie par BEN-Informatique. Cette entreprise assure gratuitement la gestion, le recyclage et la remise en état du matériel. Grâce à cette démarche, les équipements informatiques bénéficient d'une seconde vie, s'inscrivant dans une approche écologique et responsable.

## B. Indicateurs et cibles

### *E5-3 Objectifs liés à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire*

Freelance.com s'est fixé un objectif en matière d'économie circulaire, avec la réduction des déchets de 5% à horizon 2027 par rapport à l'année de référence 2025, et atteindre 10% de réduction en 2030 par rapport à 2025.

Les indicateurs ci-dessous en matière de ressources et de déchets sont suivis par nos équipes :

#### Déchets D3E

	2023	2024	2025
<b>Total de déchet D3E recyclé ou réemployé en KG</b>	<b>1770</b>	<b>205</b>	<b>340</b>
<b>Quantité de déchets D3E destinés à une seconde vie en kg</b>	<b>815</b>	<b>180</b>	<b>295</b>
<b>Quantité de déchets D3E destinés au recyclage kg</b>	<b>955</b>	<b>25</b>	<b>45</b>

#### Déchets de bureau en Kg

	2025
<b>Recyclage du papier</b>	<b>208</b>
<b>Recyclage des canette</b>	<b>57</b>
<b>Recyclage du plastique</b>	<b>95</b>
<b>Recyclage des déchets organique</b>	<b>12</b>
<b>Recyclage pile et batterie</b>	<b>5</b>
<b>Recyclage verre</b>	<b>82</b>
<b>Recyclage DIB</b>	<b>479</b>
<b>Total de déchet recyclés</b>	<b>938</b>

## IV. INFORMATIONS SOCIALES

### 1. ESRS S1 Effectifs propres

#### A. Gestion des impacts, risques et opportunités

##### *S1-1 Politiques*

L'approche de Freelance.com en matière de gestion des impacts, risques et opportunités liés aux conditions de travail, à l'égalité de traitement et à l'égalité des chances s'inscrit dans sa stratégie Ressources Humaines. Celle-ci vise à promouvoir un environnement de travail favorable au bien-être, à l'engagement et au développement durable des collaborateurs.

Cette approche repose sur l'identification des principaux enjeux sociaux auxquels le Groupe est exposé, notamment en matière de conditions de travail, de risques psychosociaux, de diversité et d'inclusion, ainsi que de développement et de fidélisation des compétences.

La stratégie s'articule autour de deux axes structurants :

- La création d'un environnement de travail inclusif, diversifié et innovant, favorisant l'expression des collaborateurs et la reconnaissance des individualités
- Le développement continu des compétences, de l'employabilité et de la qualité de vie au travail

Les engagements du Groupe en matière de respect des droits humains et des droits du travail sont formalisés dans plusieurs référentiels internes, notamment le Code éthique, le règlement intérieur et la politique RSE. Ces documents traduisent l'adhésion du Groupe aux principes fondamentaux de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), incluant la liberté d'association, le droit à la négociation collective, ainsi que la lutte contre toute forme de discrimination.

Au-delà de ces référentiels, le Groupe s'appuie sur une culture d'entreprise fondée sur le respect, l'inclusion et la considération des personnes. Cette culture se traduit par des pratiques opérationnelles partagées, même si certaines politiques restent en cours de formalisation à l'échelle Groupe.

La Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), la diversité et l'inclusion ainsi que le développement des compétences constituent des axes structurants de la politique sociale du Groupe. Ces thématiques sont pilotées à travers des dispositifs dédiés et font l'objet d'actions opérationnelles décrites en section S1-4.

Cette dynamique s'inscrit pleinement dans les engagements du Groupe en faveur de la diversité et de l'inclusion, notamment à travers la mise en œuvre de la politique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de la charte en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Afin de soutenir ces engagements, le Groupe a structuré plusieurs dispositifs opérationnels. Une référente handicap a ainsi été désignée pour accompagner les collaborateurs concernés



tout au long de leur parcours professionnel, faciliter leurs démarches et sensibiliser l'ensemble des équipes aux enjeux liés au handicap.

Des mesures spécifiques sont également mises en place afin de favoriser le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. À ce titre, un dispositif de cooptation a été instauré pour encourager l'identification de profils concernés, et des aménagements organisationnels sont prévus pour accompagner les démarches administratives, notamment via l'octroi de jours d'absence dédiés.

En complément, le Groupe développe des partenariats avec des acteurs spécialisés de l'insertion professionnelle, ainsi qu'avec des établissements et services d'aide par le travail (ESAT). Ces collaborations permettent de faciliter l'accès à l'emploi, de sécuriser les parcours professionnels et de favoriser l'intégration durable des personnes en situation de handicap au sein de l'organisation.

La formation constitue également un levier structurant de la gestion des impacts sociaux. Elle s'inscrit dans une logique d'accompagnement des évolutions des métiers et de sécurisation des parcours professionnels. Sa mise en œuvre opérationnelle est détaillée en section S1-4.

### *S1-2 Processus d'engagement avec les collaborateurs et les représentants des travailleurs concernant les impacts*

Freelance.com entretient un dialogue régulier avec ses collaborateurs et leurs représentants afin de mieux comprendre leurs attentes, d'identifier les impacts sociaux et d'orienter les actions mises en œuvre.

Ce dialogue repose notamment sur la réalisation d'enquêtes internes de satisfaction, permettant de recueillir de manière structurée les perceptions des collaborateurs sur différents aspects de leur environnement de travail, tels que l'organisation, la communication, l'équilibre de vie ou encore les perspectives d'évolution. Les résultats de ces enquêtes

sont analysés et partagés en interne, puis traduits en plans d'actions concrets.

En complément, le dialogue social est assuré à travers des échanges réguliers avec les instances représentatives du personnel, qui contribuent à relayer les préoccupations des collaborateurs.

Ces dispositifs permettent d'intégrer les retours des collaborateurs dans les processus décisionnels et d'ajuster en continu les pratiques du Groupe. Ils font l'objet d'un suivi régulier par les équipes Ressources Humaines, en lien avec les instances représentatives du personnel.



### S1-3 Mécanismes de remontée et de traitement des préoccupations

Le Groupe a mis en place plusieurs mécanismes permettant aux collaborateurs d'exprimer leurs préoccupations, de signaler des situations sensibles ou de remonter des dysfonctionnements.

Ces dispositifs incluent notamment :

- ✓ deux enquêtes internes annuelles,
- ✓ une plateforme de signalement dédiée (Vispato),
- ✓ un dispositif spécifique de traitement des situations de harcèlement,
- ✓ un service de médiation accessible aux collaborateurs.

Une référente dédiée est chargée du traitement des situations de harcèlement et assure le suivi des signalements, en lien

avec les équipes Ressources Humaines et les parties prenantes concernées.

Les équipes Ressources Humaines assurent le pilotage global de ces dispositifs, veillent à la bonne prise en compte des remontées, à leur traitement dans des délais appropriés et à la mise en œuvre des mesures correctives lorsque cela est nécessaire.

Ces mécanismes contribuent à renforcer la prévention des risques sociaux et à garantir un environnement de travail respectueux, sécurisé et propice à l'expression des collaborateurs.

Leur fonctionnement et leur efficacité font l'objet d'un suivi régulier afin d'assurer leur accessibilité, leur fiabilité et leur adéquation aux besoins des collaborateurs.

### S1-4 Actions

Les actions décrites ci-dessous constituent la déclinaison opérationnelle des engagements et politiques présentés en section S1-1. Elles visent à répondre aux principaux impacts et risques identifiés en matière sociale.

#### 1. Développement des compétences et gestion des carrières

Dans le cadre de sa politique de développement des compétences, le Groupe met en œuvre une approche structurée visant à accompagner les évolutions professionnelles et à répondre aux enjeux de transformation des métiers.

Chaque collaborateur bénéficie d'un suivi régulier à travers des entretiens annuels d'évaluation et des entretiens professionnels périodiques. Ces dispositifs permettent d'évaluer les compétences, d'identifier les axes de développement, de recueillir les aspirations professionnelles et de définir des objectifs individualisés.

La gestion des carrières s'appuie sur des référentiels métiers structurés, incluant des fiches de poste détaillées, des attendus en matière de compétences et un système de

classification permettant de structurer les parcours professionnels.

Dans ce cadre, le Groupe a mis en place un système d'évaluation des compétences fondé sur des niveaux de grade, visant à préciser les attendus associés à chaque poste. Ce dispositif permet d'harmoniser les critères d'évaluation, de renforcer l'équité de traitement entre les collaborateurs occupant des fonctions similaires et de leur offrir une meilleure visibilité sur les perspectives d'évolution professionnelle.

Les actions de formation sont définies selon une logique de priorisation, fondée sur la pertinence des besoins, leur caractère prioritaire et l'historique de formation des collaborateurs. Cette approche permet d'orienter les dispositifs

vers les compétences clés, en cohérence avec les enjeux stratégiques du Groupe et les exigences propres à chaque fonction et niveau de grade.

Les besoins identifiés lors des échanges avec les collaborateurs alimentent la construction de plans de développement individuels, intégrés dans un plan de formation global. Celui-ci est élaboré en articulation avec les priorités stratégiques du Groupe, les compétences attendues par métier et les perspectives d'évolution professionnelle.

Le pilotage du dispositif est assuré par la Directrice des Ressources Humaines, en lien avec la Responsable Formation, qui accompagnent les managers dans la mise

## 2. Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT)

La Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) constitue un axe structurant de la politique RH de Freelance.com. Dans un contexte d'évolution des organisations et de développement des modes de travail hybrides, l'entreprise accorde une attention particulière à l'organisation du travail, à la qualité des relations professionnelles ainsi qu'à l'expérience collaborateur dans son ensemble.

Cette démarche se traduit par la mise en place de modalités de travail adaptées aux différents environnements professionnels, notamment à travers le télétravail, l'ultra-mobilité ainsi que l'accès à des espaces de travail flexibles (flex office, coworking). Ces dispositifs visent à concilier autonomie, efficacité opérationnelle et collaboration, tout en tenant compte des contraintes liées à la dispersion géographique des équipes.

Dans ce cadre, une vigilance particulière est portée à la prévention de l'isolement professionnel et au maintien du lien collectif, notamment pour les collaborateurs évoluant dans un contexte de travail hybride. Des temps de regroupement en présentiel sont organisés de manière ciblée selon les équipes, afin de favoriser les échanges, renforcer la

en œuvre des parcours, le déploiement des actions de formation et les décisions d'évolution professionnelle, en veillant à garantir la cohérence et l'équité des pratiques.

Le dispositif fait l'objet d'un suivi régulier afin d'assurer l'adéquation des actions de formation avec les besoins des collaborateurs et les priorités du Groupe.

Dans une logique d'amélioration continue, le Groupe prévoit le déploiement progressif de parcours métiers et transverses, visant à renforcer la lisibilité des trajectoires professionnelles, à développer les compétences clés et à soutenir l'employabilité des collaborateurs.

coordination et soutenir la dynamique collective.

À l'échelle du groupe, des événements fédérateurs sont également organisés, notamment deux temps forts annuels réunissant l'ensemble des collaborateurs. Ces moments contribuent à renforcer la cohésion inter-équipes, à entretenir le sentiment d'appartenance et à créer des espaces d'échange informels.

Freelance.com s'appuie par ailleurs sur des dispositifs réguliers de mesure du climat social, notamment via l'outil ZEST. Ces enquêtes internes permettent de suivre différentes dimensions de la QVCT, telles que le management, l'engagement, la reconnaissance, la clarté des attentes, le développement des compétences et les conditions de travail. Les résultats constituent un outil de pilotage RH permettant d'identifier des tendances, de prioriser les actions et d'orienter les décisions en matière d'organisation et d'accompagnement des équipes.

En complément, l'entreprise déploie des actions visant à améliorer l'expérience collaborateur au quotidien, notamment à travers l'aménagement des espaces de



travail, l'optimisation des équipements, la structuration des parcours collaborateurs (dont l'onboarding), ainsi que l'accès à des services contribuant au bien-être (notamment des offres sport et bien-être).

La démarche QVCT s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue visant à renforcer progressivement l'expérience collaborateur à travers les actions déployées. L'obtention du label Great Place To Work en 2025 vient reconnaître la maturité atteinte par Freelance.com dans la structuration de sa politique QVCT et dans ses pratiques à l'échelle du groupe.

### 3. Santé et sécurité de tous

La santé et la sécurité des collaborateurs constituent un enjeu structurant pour Freelance.com. L'entreprise veille à garantir un environnement de travail sûr, en s'appuyant à la fois sur le respect des obligations réglementaires et sur le déploiement d'actions de prévention adaptées à ses activités.

Conformément à la réglementation en vigueur, un Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) est élaboré au niveau de Freelance Services. Ce document recense les risques professionnels auxquels peuvent être exposés les collaborateurs, qu'ils soient d'ordre physique ou liés aux risques psychosociaux (RPS), et assure la traçabilité de ces expositions.

Dans ce cadre, l'entreprise s'appuie sur une approche pluridisciplinaire, associant les managers d'équipe, la médecine du travail ainsi que des expertises complémentaires, dont un psychologue du travail, afin de renforcer la qualité de l'identification des risques. Le document fait également l'objet d'un processus de validation impliquant les instances représentatives du personnel (CSE).

Plusieurs actions sont mises en place afin de prévenir les risques professionnels et

Ces dispositifs font l'objet d'un suivi régulier à travers les outils de mesure du climat social et les retours des collaborateurs, permettant d'ajuster les actions et de renforcer en continu la qualité de vie et des conditions de travail.

Freelance.com poursuit le développement de sa politique QVCT afin de consolider ses dispositifs, soutenir l'engagement des collaborateurs et accompagner les évolutions organisationnelles du groupe.

d'accompagner les collaborateurs, notamment :

- des actions de sensibilisation en lien avec la médecine du travail (par exemple sur la sédentarité) ;
- des campagnes de prévention (telles qu'Octobre Rose) ;
- des actions de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS), incluant des interventions de la médecine du travail et des visites ergonomiques permettant d'adapter les postes de travail ;
- des démarches visant à identifier et à prévenir les risques psychosociaux, en lien avec l'analyse des conditions de travail.

Par ailleurs, l'entreprise met en œuvre des mesures visant à garantir la sécurité des locaux et des équipements, et à assurer leur conformité. Cela inclut notamment des contrôles réguliers des installations électriques, la mise à disposition d'équipements de sécurité (signalétique, extincteurs, plans d'évacuation) ainsi que la diffusion de consignes en cas d'incident.

Des exercices d'évacuation sont organisés régulièrement et des formations à la sécurité, notamment sur le site de la Grande Arche, afin de renforcer les réflexes

en situation d'urgence. Des référents sécurité sont également identifiés au sein des équipes pour relayer les bonnes pratiques et contribuer à la diffusion d'une culture de prévention.

Ces dispositifs font l'objet d'un suivi régulier par les équipes Ressources Humaines, en lien avec les parties prenantes internes,

#### 4. Diversité, inclusion et équité

En cohérence avec ses engagements en matière de diversité et d'inclusion, le Groupe met en œuvre une approche structurée visant à promouvoir l'égalité des chances, à prévenir les situations de discrimination et à favoriser un environnement de travail respectueux des singularités de chacun.

Ces engagements s'inscrivent dans le cadre de la politique sociale du Groupe et reposent sur plusieurs principes fondamentaux : l'égalité de traitement à toutes les étapes du parcours professionnel, la reconnaissance des compétences indépendamment des caractéristiques personnelles, et la volonté de garantir un environnement de travail inclusif et accessible.

La mise en œuvre de cette démarche se traduit tout d'abord par l'intégration de ces principes dans les processus de gestion des ressources humaines, notamment en matière de recrutement, d'évolution professionnelle et de rémunération. Une attention particulière est portée à la prévention des biais et à l'objectivation des décisions, afin de garantir des pratiques équitables entre les collaborateurs.

En matière de handicap, le Groupe déploie des dispositifs spécifiques visant à favoriser l'intégration et le maintien dans l'emploi des collaborateurs concernés. L'accompagnement individualisé, la sensibilisation des équipes et l'adaptation des conditions de travail constituent des leviers essentiels de cette démarche. Le rôle de la référente handicap est central

afin d'assurer leur efficacité et leur adaptation aux risques identifiés.

Freelance.com poursuit ainsi le développement de sa démarche en matière de santé et sécurité au travail, en veillant à adapter ses actions aux risques identifiés et aux évolutions de son organisation.

dans l'identification des besoins, l'orientation des collaborateurs et la coordination des actions mises en place.

Le Groupe agit également en faveur de l'insertion professionnelle de publics éloignés de l'emploi, en s'appuyant sur des partenariats avec des acteurs spécialisés. Dans ce cadre, Freelance.com mobilise son réseau de partenaires et d'indépendants afin d'intégrer des entreprises adaptées (EA), des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) ainsi que des travailleurs indépendants en situation de handicap (TIH). Ces structures et profils sont sollicités dans le cadre des missions et des marchés sur lesquels le Groupe intervient, contribuant ainsi à favoriser l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi de publics en situation de vulnérabilité.

Cette démarche s'inscrit également dans une logique plus large de recours au secteur adapté et protégé, permettant au Groupe de renforcer son impact social au-delà de son périmètre direct, en soutenant des acteurs engagés dans l'insertion professionnelle.

Par ailleurs, le Groupe a structuré une organisation dédiée à la gestion de l'insertion sociale, en particulier dans le cadre des marchés publics intégrant des clauses sociales. Cette activité, désormais significative dans le volume d'affaires du Groupe, fait l'objet d'un pilotage spécifique. Pour chaque marché concerné, un dispositif adapté est mis en place, incluant une composante ressources humaines, un



suivi opérationnel structuré et la désignation d'un responsable en charge du pilotage des engagements d'insertion.

Ce dispositif permet d'assurer un suivi rigoureux des actions menées, notamment à travers des outils de reporting dédiés, et de garantir la conformité aux exigences des donneurs d'ordre. Il contribue également à structurer les démarches d'insertion et à renforcer leur impact social.

En complément, des actions de sensibilisation sont déployées afin de

## 5. Politique de rémunération équitable

Le Groupe s'engage à garantir une politique de rémunération équitable, fondée sur des critères objectifs, transparents et cohérents avec ses engagements en matière d'égalité de traitement.

Les décisions de rémunération reposent sur une analyse combinée des responsabilités exercées, des compétences, de la performance individuelle et collective, ainsi que des conditions de marché. Elles s'inscrivent dans le cadre de processus de revue salariale réguliers, permettant d'assurer la cohérence et l'équité des pratiques au sein du Groupe.

Les propositions d'évolution salariale s'appuient notamment sur plusieurs critères d'appréciation, parmi lesquels :

- la performance individuelle, au regard des résultats obtenus, de la qualité du travail réalisé et du niveau d'atteinte des objectifs fixés ;
- l'évolution du poste, incluant la montée en compétences, l'élargissement du périmètre de responsabilités et le degré d'autonomie ;
- le positionnement salarial, apprécié au regard de l'équité interne, de l'historique des évolutions de rémunération et des références de marché ;

renforcer la culture inclusive au sein de l'organisation. Elles visent à développer la compréhension des enjeux liés à la diversité, à prévenir les comportements discriminatoires et à encourager des pratiques managériales inclusives.

L'ensemble de ces actions contribue à créer un environnement de travail inclusif, favorisant la diversité des profils, l'engagement des collaborateurs et la performance collective du Groupe.

- l'ancienneté et l'engagement, notamment à travers la continuité de la performance et l'implication dans la vie du Groupe.

La fonction Ressources Humaines assure un rôle de contrôle et de cohérence dans l'application de ces critères, en veillant à limiter les écarts injustifiés et à garantir l'équité entre les collaborateurs.

Depuis 2024, des mesures de gouvernance renforcée ont été mises en œuvre :

- Implication systématique des Ressources humaines dans toute décision de rémunération (recrutement, promotion, augmentation),
- Analyses annuelles des salaires visant à identifier et corriger les écarts injustifiés,
- Validation obligatoire par la fonction RH de toute offre d'embauche ou révision salariale,
- Renforcement du processus de revue salariale, avec une transparence accrue entre managers et RH.

## B. Indicateurs et cibles

---

### *S1-5 Cibles liées à la gestion des impacts négatifs importants et à l'amélioration des impacts positifs*

Dans le cadre de sa démarche de gestion des impacts sociaux, Freelance.com a défini des objectifs visant à prévenir les impacts négatifs et à renforcer les impacts positifs liés à la gestion de ses ressources humaines.

La définition de ces cibles s'appuie sur un processus de concertation impliquant les ambassadeurs RSE, les parties prenantes internes ainsi que les instances représentatives du personnel, dans une logique de dialogue et d'amélioration continue.

Ces objectifs portent principalement sur les enjeux identifiés comme prioritaires pour le Groupe, notamment l'engagement des collaborateurs, le développement des compétences, l'égalité de traitement et la qualité de vie au travail.

À ce titre, le Groupe s'est fixé les objectifs suivants :

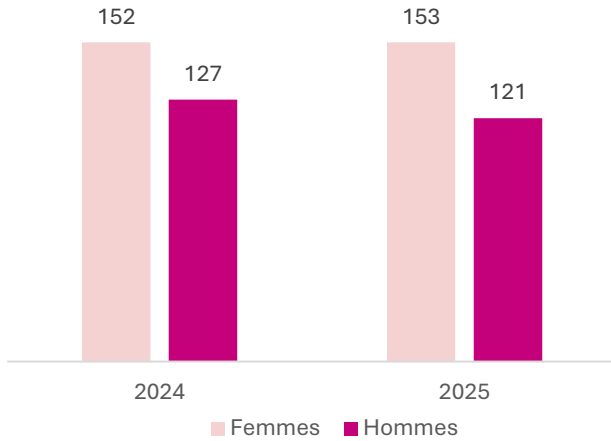
- maintenir un niveau de satisfaction des collaborateurs élevé, avec un objectif de score minimal et un niveau de participation garantissant la représentativité des résultats ;
- assurer un accès à la formation pour une part significative des collaborateurs, afin de soutenir le développement des compétences et l'employabilité ;
- former l'ensemble des managers aux enjeux de non-discrimination dans les processus de recrutement, afin de garantir des pratiques équitables ;
- renforcer les compétences managériales en matière de bien-être au travail et de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), avec un objectif de formation généralisée à horizon défini ;
- maintenir un niveau de performance satisfaisant en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, conformément aux exigences réglementaires et aux engagements du Groupe.

Ces cibles font l'objet d'un suivi régulier par les équipes Ressources Humaines et RSE, et s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue des pratiques sociales du Groupe.

S1-6 Caractéristiques des salariés de l'entreprise

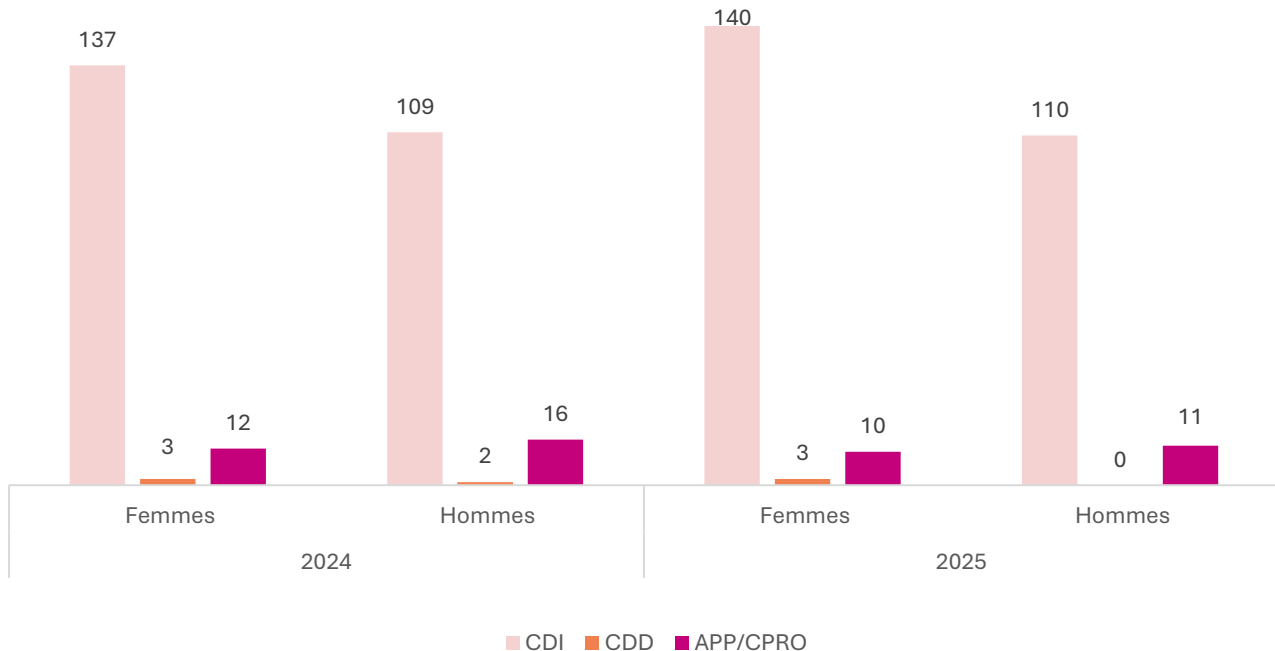
Indicateur France

Nombre de salarié par Sexe



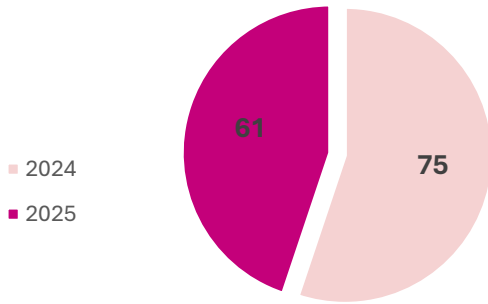
	2024	2025
<b>Nombre de salariés (effectif)</b>	279	274
<b>Nombre de salariés ETP</b>	278.8	273.80
<b>Nombre de salariés dans les pays comptant 50 salariés ou plus</b>	279	274
<b>Nombre moyen de salariés dans les pays comptant au moins 50 salariés</b>	270.95	278.70

Caractéristiques des salariés de l'entreprise - informations sur les salariés par type de contrat et sexe

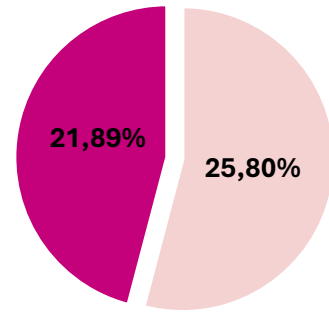


### Indicateur France

*Nombre de salariés ayant quitté l'entreprise*

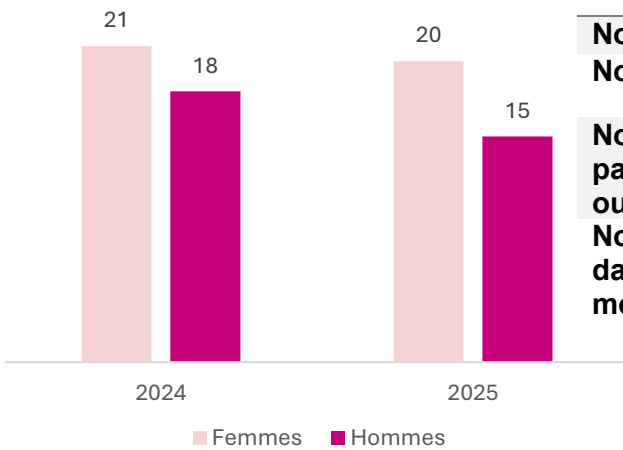


*Pourcentage de rotation du personnel*



### Indicateur Suisse

*Nombre de salarié par sexe*



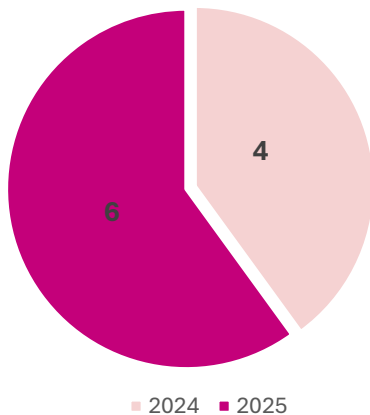
■ 2024 ■ 2025

	2024	2025
<b>Nombre de salariés (effectif)</b>	38	35
<b>Nombre de salariés ETP</b>	31	29
<b>Nombre de salariés dans les pays comptant 50 salariés ou plus</b>	38	35
<b>Nombre moyen de salariés dans les pays comptant au moins 50 salariés</b>	/	/

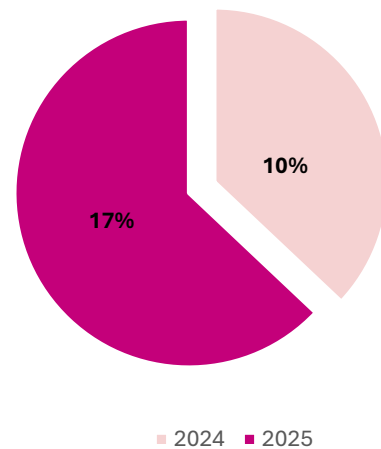
**2024**

**2025**

*Nombre de salariés ayant quitté l'entreprise*



*Pourcentage de rotation du personnel*



*S1-7 Caractéristiques des travailleurs non-salariés de l'entreprise*

	Indicateur France		Indicateur Suisse	
	2024	2025	2024	2025
<b>Nombre de non-salariés dans l'effectif propre</b>	34	36	0	0
<b>Nombre de non-salariés dans l'effectif propre - travailleurs indépendants (freelance-consultant)</b>	28	30	0	0
<b>Nombre de non-salariés dans l'effectif propre - personnes mises à disposition par des entreprises dont l'activité principale est l'emploi</b>	6	6	1	1

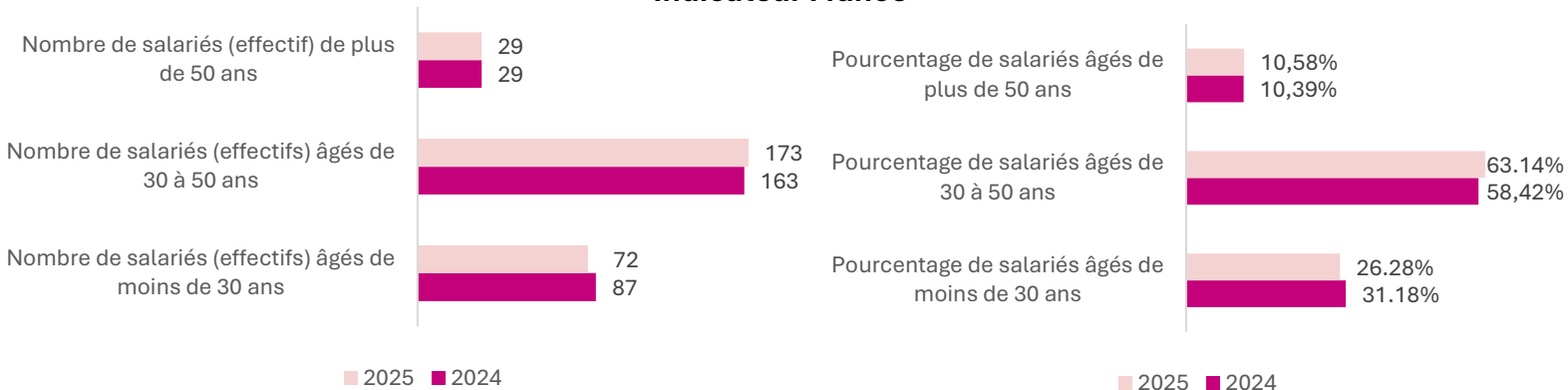
*S1-8 Couverture des négociations collectives et dialogue social*

Tous les salariés de Freelance sont couverts par des conventions collectives

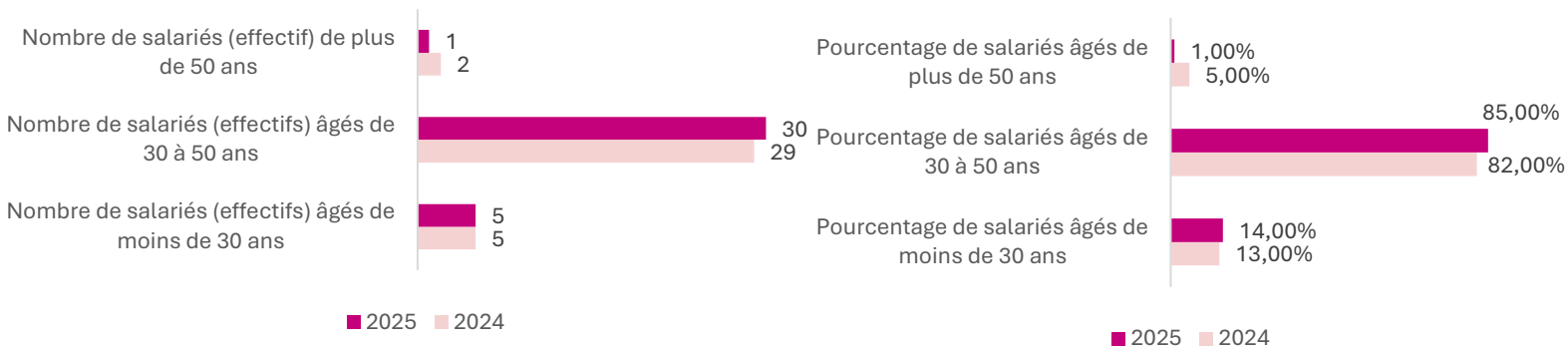
S1-9 Indicateurs de diversité

	Indicateur France		Indicateur Suisse	
	2024	2025	2024	2025
<b>Nombre de salariés (effectifs) au niveau de la direction</b>	13	12	3	3
<b>Pourcentage de salaires au niveau de la haute direction</b>	4.66%	4.38%	1%	1%

Indicateur France



Indicateur Suisse



S1-10 Salaires décentés

Tous les employés reçoivent un salaire adéquat, conforme aux bornes applicables

S1-11 Protection sociale

Tous les salariés de Freelance Services sont couverts par une mutuelle Groupe, selon laquelle 70% des cotisations sont prises en charge par la société, dans le cadre des avantages mis en place par l'entreprise à destination de ses salariés.

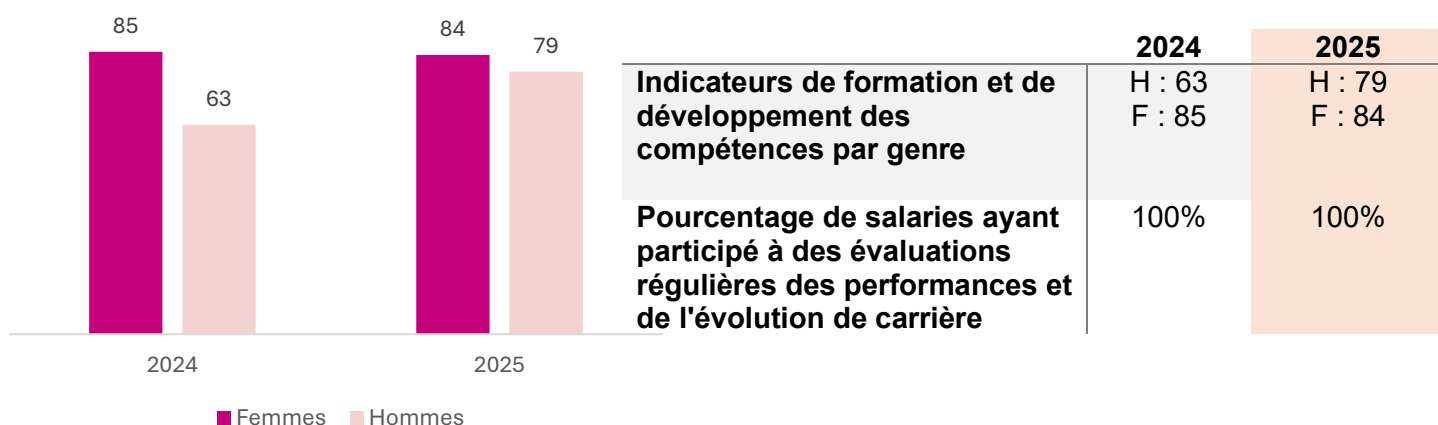
S1-12 Personnes en situation de handicap

	Indicateur France		Indicateur Suisse	
	2024	2025	2024	2025
<b>Nombre d'heure d'insertion</b>	17217,58	14305,51	0	0
<b>Pourcentage de personnes en situation de handicap parmi les employés soumis à des restrictions légales en matière de collecte de données</b>	3,35%	2,81%	0	0

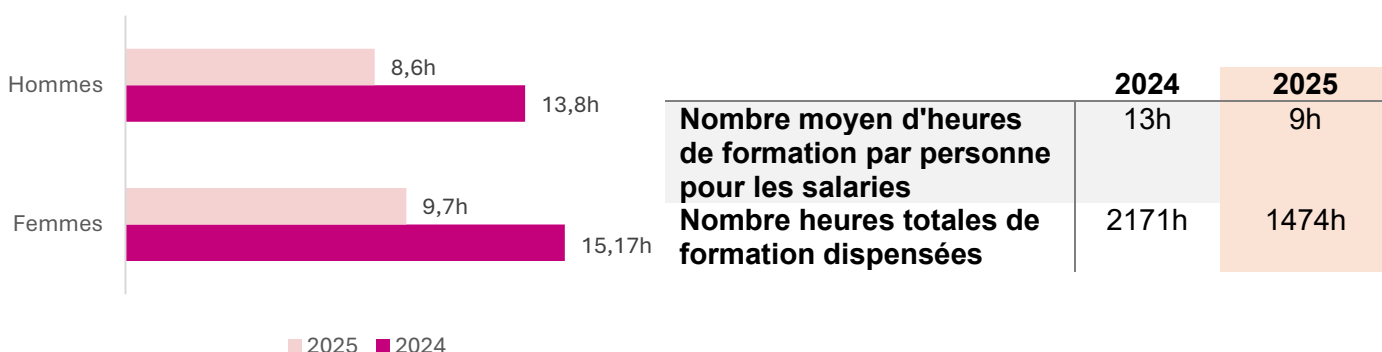
S1-13 Indicateurs de formation et de développement des compétences

Indicateur France

Nombre d'employé formé par sexe



Nombre moyen d'heures de formation par sexe



## Indicateur Suisse

	2024	2025
Nombre d'employé formé par sexe	4	4
Indicateurs de formation et de développement des compétences par genre	/	/
Pourcentage de salaires ayant participé à des évaluations régulières des performances et de l'évolution de carrière	100%	100%
Nombre moyen d'heures de formation par sexe	32	32
Nombre moyen d'heures de formation par personne pour les salaires	16	8

### S1-14 Indicateurs de santé et de sécurité

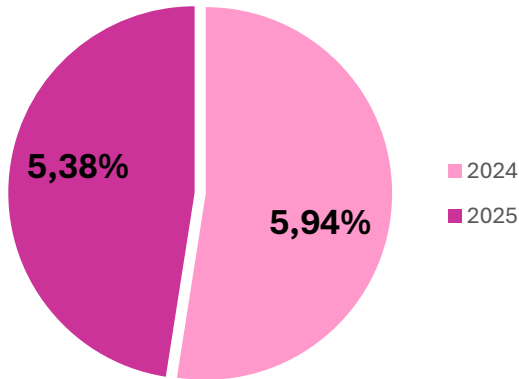
	2024	2025
Pourcentage de personnes au sein de son propre effectif qui sont couvertes par un système de gestion de la santé et de la sécurité basé sur des exigences légales et (ou) des normes ou directives reconnues	100	100

### Indicateurs liés aux accidents du travail

	Indicateur France		Indicateur Suisse	
	2024	2025	2024	2025
Nombre de décès au sein de son propre personnel à la suite d'accidents du travail et de problèmes de santé liés au travail	0	0	0	0
Nombre de décès dus à des accidents du travail et à des maladies professionnelles chez d'autres travailleurs travaillant sur les sites de l'entreprise	0	0	0	0
Nombre d'accidents du travail comptabilisables pour le personnel de l'entreprise	1	0	0	1

## Indicateur France

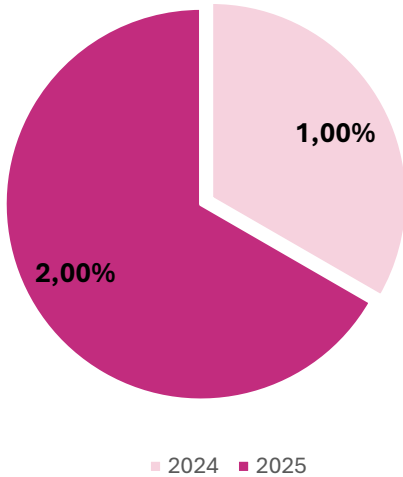
### Taux d'absentéisme



	2024	2025
Taux d'accidents du travail comptabilisables pour le personnel de l'entreprise	0.36%	0%

## Indicateur Suisse

### Taux d'absentéisme



	2024	2025
Taux d'accidents du travail comptabilisables pour le personnel de l'entreprise	0%	2.8%

### Indicateur France

### Indicateur Suisse

	2024	2025	2024	2025
Nombre de cas de maladies professionnelles comptabilisables (sous réserve des restrictions légales en matière de collecte de données)	0	0	0	1
Nombre de jours perdus en raison d'accidents du travail et de décès dus à des accidents du travail, de maladies professionnelles et de décès dus à des problèmes de santé	54	0	0	145

*S1-15 Indicateurs relatifs à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée*

En vertu de la convention collective de Freelance.com et des contrats de travail, tous les salariés ont droit à des congés familiaux.

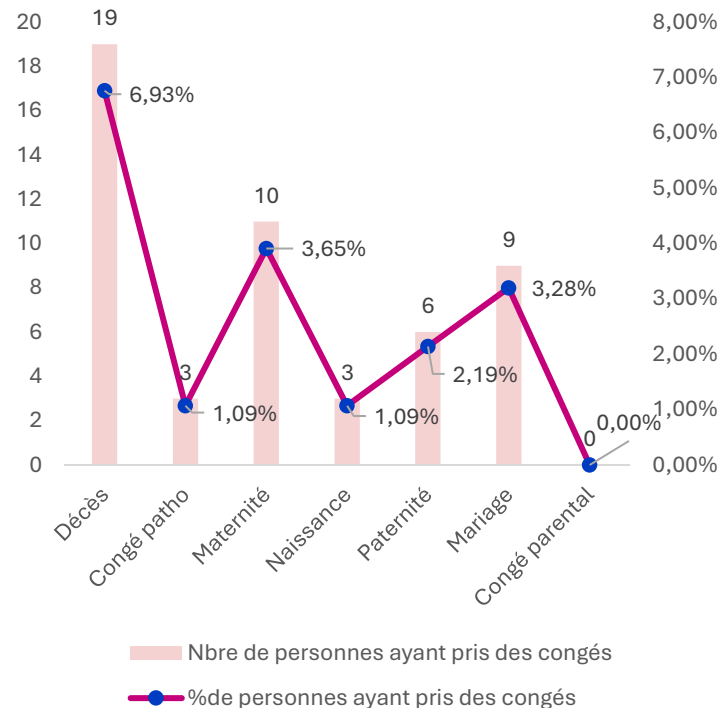
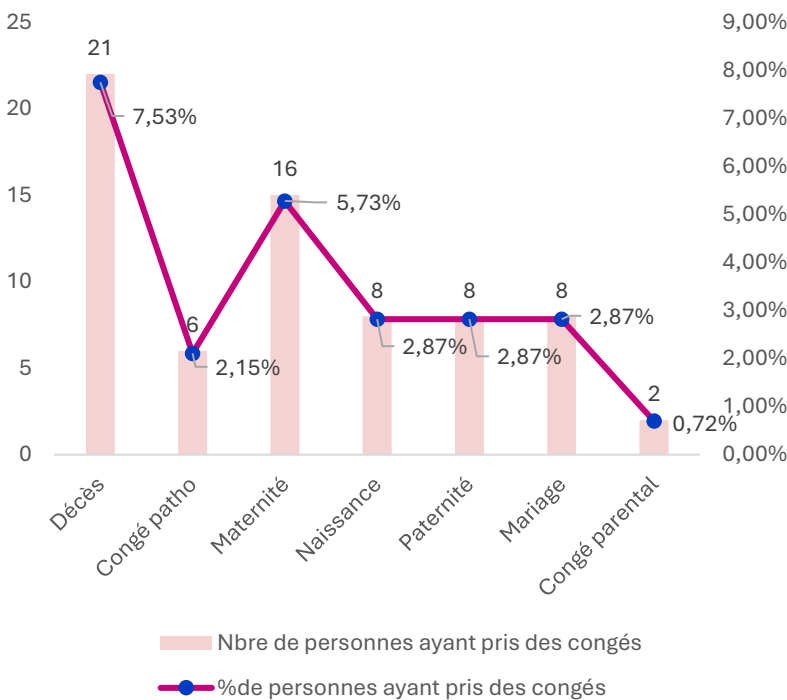
**Indicateur France**

	2024	2025
<b>Pourcentage de salaires ayant droit à des congés familiaux</b>	100	100
<b>Pourcentage de salarie ayant pris un tel congé</b>	24,73%	18,25%

**Indicateur France**

Pourcentage de salariés ayant pris un tel congé, avec une ventilation par type de congé en 2024

Pourcentage de salariés ayant pris un tel congé, avec une ventilation par type de congé en 2025



*S1-16 Indicateurs de rémunération*

	2024	2025
<b>Index femmes-hommes</b>	84/100	81/100

*Autres indicateurs liés à la QVCT pour tout le Groupe FREELANCE.COM*

	2024	2025
<b>Satisfaction des collaborateurs /10</b>	7.2/10	7.9/10

## 2. ESRS S2 Travailleurs dans la chaîne de valeur

### A. Gestion des impacts, risques et opportunités

#### *S2-1 Politiques*

Pour maîtriser ses impacts et risques liés aux conditions de travail et à l'égalité de traitement et des chances dans sa chaîne de valeur amont, identifiés comme étant matériels dans le cadre de son analyse de double matérialité, Freelance.com déploie une politique exigeante d'achats responsables afin d'assurer que ses partenaires adhèrent à ses principes éthiques avec des processus de contrôle rigoureux, de préserver des relations durables et équitables basées sur l'écoute, la communication et une répartition financière juste tout en favorisant l'intégration de la RSE – dans le cadre de la labellisation RFAR notamment – dans ses échanges commerciaux, favorisant ainsi une égalité de traitement envers tous ses partenaires. Ainsi, nos Contrats-Cadres de sous-traitance (CCST) intègrent des engagements précis en matière de RSE. Ces engagements garantissent une meilleure transparence et une responsabilité accrue à chaque niveau de notre chaîne d'approvisionnement.

Par ailleurs, la mise en place d'un code éthique guide l'ensemble des interactions avec nos partenaires, garantissant une conduite éthique et responsable à tous les niveaux. Un outil de signalement anonyme, Vispato, est également accessible à nos partenaires de notre chaîne de valeur afin de signaler de manière confidentielle toute conduite inappropriée, qui iraient à l'encontre des principes énoncés dans le code de conduite et le code d'éthique de Freelance.com.

Dans le cadre de la gestion des impacts, risques et opportunités liés aux travailleurs de sa chaîne de valeur, Freelance.com s'appuie sur un Pack Fournisseur structuré, qui constitue le principal dispositif formalisé encadrant les relations avec ses partenaires, sous-traitants et prestataires.

Ce Pack Fournisseur formalise les exigences sociales, éthiques et responsables attendues des partenaires du groupe. Il vise à prévenir les risques liés aux conditions de travail, au respect des droits humains et aux pratiques non conformes, tout en favorisant une relation durable et équilibrée avec l'écosystème de fournisseurs.

Il comprend notamment :

- un cadre contractuel intégrant des engagements en matière de respect du droit du travail, de non-discrimination, d'égalité de traitement et de respect des droits fondamentaux ;

- des exigences en matière d'éthique des affaires, de lutte contre la fraude et de respect des règles de conformité ;
- des dispositions relatives à la protection des données, à la sécurité de l'information et à la confidentialité ;
- des principes visant à promouvoir des pratiques responsables en matière sociale et environnementale.

Ce Pack Fournisseur s'inscrit dans la continuité des engagements du groupe en matière de respect des droits humains et du travail, et permet de diffuser ses standards sociaux auprès de l'ensemble de sa chaîne de valeur. Il constitue à ce stade le principal outil de formalisation des attentes du groupe vis-à-vis de ses partenaires, en l'absence d'une politique fournisseurs unique et centralisée.

Ainsi, Freelance.com s'attache à sécuriser ses relations commerciales en intégrant progressivement des critères sociaux et éthiques dans ses pratiques d'achats et de contractualisation, contribuant à limiter les risques sociaux dans sa chaîne de valeur et à renforcer une dynamique de responsabilité partagée avec ses partenaires.

### *S2-2 Processus d'engagement avec les travailleurs dans la chaîne de valeur*

Dans le cadre de notre engagement en matière de responsabilité sociétale et environnementale (RSE), nous collaborons avec un large réseau de parties prenantes contribuant directement ou indirectement à notre activité. Les partenaires, consultants et freelances de notre chaîne de valeur font également partie de cet écosystème.

Chaque année, une enquête de satisfaction partenaire est déployée au niveau de la BU Inop's, sous la coordination du Channel. Les résultats de cette enquête nourrissent le dialogue avec les partenaires et permettent de mettre en place des actions ciblées visant à réduire les impacts négatifs et à renforcer les impacts positifs. Cette enquête concerne notamment les sous-traitants, freelances et partenaires.

Du côté de la BU Portage, un service Customer Success Management (CSM),

créé en 2025, intervient sur deux axes principaux :

- La gestion des avis clients sur Trustpilot et Google Business.
- Le déploiement de campagnes d'enquêtes via Hubspot.

Les enquêtes sont réalisées deux fois par an.

En matière de gouvernance, le CSM Portage et le Channel côté BU Inop's sont responsables du déploiement des enquêtes et de l'intégration des pistes d'amélioration issues des partenaires freelances, dans une logique d'amélioration continue. Le service RSE et Qualité centralise les données et les présente au Comex pour suivi et décisions stratégiques.

### *S2-3 Processus visant à remédier aux impacts négatifs et canaux*

Freelance.com a mis en place un mécanisme d'alerte via la plateforme Vispato, conformément à son engagement en matière d'intégrité commerciale et à son Code d'éthique. La politique de l'entreprise protège l'identité des lanceurs d'alerte et de leurs facilitateurs contre toute forme de représailles. Un mécanisme de tiers est également disponible, permettant aux parties prenantes de faire un appel à un médiateur afin de résoudre les litiges par le dialogue, renforçant ainsi la confiance mutuelle entre les parties.

En outre, une règle d'application intégrée à la politique RGPD du Groupe protège les données collectées des partenaires dans le cadre professionnel. Quant à la plateforme Vispato, cette dernière garantit également que les griefs sont traités de manière confidentielle et dans le respect du droit à la vie privée et à la protection des données.

## S2-4 Actions

Au sein de la BU Portage de Freelance.com, des actions concrètes sont mises en place pour accompagner les salariés portés, afin de favoriser un environnement professionnel épanouissant, sécurisé et propice à leur bien-être. Ces initiatives ont pour objectif de soutenir le développement personnel, l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, ainsi que la qualité de vie au travail.

Les salariés portés bénéficient de chèques-cadeaux et de chèques culture dématérialisés, directement crédités sur leur carte Swile. Les chèques-cadeaux sont attribués lors d'événements spécifiques, tandis que les chèques culture donnent accès à des biens et prestations culturels, tels que livres, musique, spectacles, cinéma, musées et monuments historiques.

La BU Portage propose également des services à la personne et un soutien familial, permettant aux salariés de se faire rembourser des dépenses liées à la garde d'enfant, à l'entretien de la maison, aux petits travaux et au soutien scolaire.

Dans le domaine des voyages, loisirs et activités sportives, la BU Portage accompagne les projets des salariés et de leurs ayants droit, incluant abonnements, droits d'entrée et matériel nécessaire pour pratiquer une activité sportive, ainsi que le financement de loisirs et voyages.

Par ailleurs, les dispositifs d'épargne et de retraite, tels que le Plan d'Épargne

Entreprise (PEE) et le Plan d'Épargne Retraite Collectif (PERCO), permettent aux salariés portés de se constituer une épargne personnelle et de préparer leur retraite dans des conditions avantageuses, avec accès à différents fonds communs de placement.

Enfin, au sein de la société OpenWork, entité appartenant à la BU Portage, un Comité Social et Économique (CSE) a été mis en place afin de renforcer le dialogue social et la représentation des salariés. Le CSE est composé de six membres titulaires et de quatre membres suppléants. Depuis fin octobre 2025, cette instance engage les consultations obligatoires prévues par la réglementation, notamment celles relatives aux orientations stratégiques de l'entreprise. Les représentants du personnel disposent d'un accès à la Base de Données Économiques, Sociales et Environnementales (BDESE), qui centralise les informations nécessaires au suivi des indicateurs économiques et sociaux de l'entité. Les membres titulaires du CSE peuvent ainsi suivre certains indicateurs clés de performance via cette plateforme, dans le respect des obligations de confidentialité. Le CSE se réunit mensuellement avec la direction de la BU Portage et les équipes juridiques afin d'échanger sur les sujets liés à l'activité et aux conditions de travail, tels que la formation des salariés portés, la qualité de service, le suivi des résultats d'OpenWork et les orientations stratégiques de l'entreprise.

## V. INFORMATIONS RELATIVES A LA GOUVERNANCE

### 1. ESRS G1 Conduite des affaires

#### A. Gestion des impacts, risques et opportunités

##### *G1-1 Politique de conduite des affaires et culture d'entreprise*

Notre entreprise accorde une importance primordiale à la conformité aux réglementations en vigueur, notamment la loi Sapin II et la loi sur le devoir de vigilance. Cependant, au-delà de ces obligations légales, nous attachons une grande valeur à la préservation de notre réputation et de notre intégrité vis-à-vis de nos clients, partenaires et collaborateurs. Nous sommes conscients que la confiance est un élément crucial dans toutes nos relations d'affaires. Dans nos opérations, nous mettons un point d'honneur à respecter les droits de l'Homme. Notre engagement en la matière est clair et indéfectible. Nous nous appuyons sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies ainsi que sur les principes fondamentaux de l'Organisation Internationale du Travail pour guider notre conduite.

Freelance.com a adopté et mis en œuvre un code d'éthique, qui guide l'ensemble des interactions avec ses partenaires, garantissant une conduite éthique et responsable à tous les niveaux. Il a été diffusé à l'ensemble de nos collaborateurs, ainsi qu'à nos parties prenantes internes et externes, une charte éthique ainsi que

notre code de conduite. Ces documents détaillent nos valeurs fondamentales, nos engagements en matière d'éthique et les comportements attendus de la part de tous ceux qui représentent notre entreprise. Ce code a été mis à jour en septembre 2023. Ce Code Ethique s'adresse à toutes les entités de Freelance.com et leurs filiales ainsi qu'à l'ensemble des collaborateurs, et ce, pour l'ensemble de leurs activités.

Les principes indiqués dans ce document permettent à Freelance.com de maintenir et renforcer la confiance de ses clients et de ses parties prenantes.

L'éthique chez FreeLance.com se décline en grands principes au sein du Code d'éthique du Groupe :

## I. La protection des collaborateurs

L'ambition de Freelance.com est de créer un environnement de travail où chaque collaborateur s'épanouit, en toute sécurité et équité, respectueux de tous.

Nous plaçons **les droits humains au cœur de notre action**. En nous référant aux normes internationales (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, conventions de l'OIT), nous veillons à ce que chaque collaborateur bénéficie d'un traitement juste et digne. Des formations régulières sensibilisent nos équipes à ces enjeux, tandis qu'un comité éthique assure le respect de nos engagements et permet à chacun de signaler, en toute confidentialité, toute situation préoccupante

Nous garantissons des conditions de travail conformes aux standards les plus exigeants :

- **Zéro tolérance** envers le travail des enfants et le travail forcé, y compris chez nos partenaires.
- **Rémunération juste** et avantages sociaux alignés sur les réglementations locales et internationales.
- **Flexibilité** pour concilier vie professionnelle et personnelle, avec des horaires adaptés et des dispositifs comme le congé parental.
- **Sécurité renforcée** : prévention des risques professionnels (*TMS, stress, accidents*) et formations dédiées pour un environnement de travail sain.

Nous croyons que la diversité est une force. Notre politique de recrutement et de gestion des talents repose sur l'égalité des

chances, sans distinction de genre, d'origine, de handicap ou d'âge. Nous œuvrons activement pour :

- **Promouvoir la parité** et l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.
- **Favoriser l'insertion** des publics éloignés de l'emploi, notamment les seniors et les personnes en situation de handicap.
- **Lutter contre les discriminations** et les stéréotypes, grâce à des actions de sensibilisation et des processus RH inclusifs.

**Le respect mutuel et la bienveillance sont au fondement de notre culture d'entreprise**. Nous refusons toute forme de harcèlement ou de violence, et encourageons un dialogue ouvert et constructif. Chaque collaborateur a le droit d'évoluer dans un climat de confiance, où sa dignité et son intégrité sont préservées. Dans le cadre de la promotion de sa culture d'entreprise et afin de renforcer la cohésion et la performance globale de l'organisation, Freelance réalise une enquête de satisfaction de ses collaborateurs, afin de mesurer leur engagement, leur épanouissement et satisfaction globale de manière anonyme dans le cadre d'un questionnaire satisfaction/QVT et de mettre en place des mesures d'amélioration continue.

Nous accordons une attention particulière à **la protection des données personnelles de nos collaborateurs**. Conformément au RGPD, nous garantissons une collecte minimale et sécurisée des informations, ainsi que le respect des droits d'accès, de rectification et d'effacement

## II. L'engagement envers nos clients

L'ambition de Freelance.com est d'établir avec ses clients des relations fondées sur la confiance, la transparence et l'intégrité. Nous nous engageons à fournir des prestations de qualité, respectueuses des lois et des normes professionnelles les plus exigeantes.

Nous adoptons une tolérance zéro à l'égard de toute forme de fraude, de corruption ou de pratique commerciale déloyale. Chaque collaborateur agit avec probité dans ses relations d'affaires et s'assure que les décisions prises reposent sur des critères objectifs et éthiques.

Nous veillons à garantir la confidentialité et la protection des informations confiées par nos clients. Les données sont traitées avec rigueur et dans le respect des obligations légales, afin d'assurer leur sécurité et leur intégrité.

## III. L'engagement envers nos fournisseurs

Freelance.com construit avec ses fournisseurs et partenaires des relations durables, équilibrées et respectueuses des principes éthiques.

Nous veillons à ce que nos fournisseurs respectent les droits humains fondamentaux et les normes sociales, notamment en matière de conditions de travail, de santé et de sécurité. Nous refusons toute collaboration avec des partenaires qui ne respecteraient pas ces principes.

Notre politique d'achats repose sur des critères objectifs, transparents et équitables. Nous garantissons une égalité de traitement entre les fournisseurs et

Nos engagements envers nos clients se traduisent également par :

- Une transparence totale dans nos offres, nos tarifs et nos conditions contractuelles.
- Une conformité stricte aux lois et réglementations applicables dans tous les pays où nous opérons.
- Une communication claire, honnête et régulière afin de maintenir un dialogue constructif et durable.
- Une écoute attentive des besoins de nos clients pour adapter nos solutions et garantir leur satisfaction.

Nous plaçons la qualité de service et la satisfaction client au cœur de notre démarche, convaincus que la performance durable repose sur des relations équilibrées et responsables.

l'absence de discrimination dans les processus de sélection.

Nous nous engageons à :

- Favoriser des relations de partenariat durables et fondées sur la confiance.
- Maintenir un dialogue ouvert et une écoute active de nos fournisseurs.
- Assurer un règlement équitable et dans les délais des prestations réalisées.
- Mettre en place des mécanismes de résolution des différends, notamment via le recours à la médiation lorsque cela est nécessaire.

Nous encourageons nos fournisseurs à adopter eux-mêmes des pratiques

responsables et à partager les valeurs éthiques du Groupe

#### IV. L'engagement comme entreprise responsable

Freelance.com inscrit son développement dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale. Nous nous engageons à concilier performance économique, respect de l'environnement et impact social positif.

Nous adoptons des pratiques de concurrence loyale et respectons strictement les règles du marché, en refusant toute entente ou pratique anticoncurrentielle.

Sur le plan environnemental, nous nous engageons à réduire notre empreinte écologique en :

- Limitant la production de déchets et en favorisant leur tri et leur recyclage.
- Réduisant nos émissions de gaz à effet de serre.
- Optimisant l'utilisation des ressources naturelles et énergétiques.
- Sensibilisant nos collaborateurs et partenaires aux enjeux environnementaux.

Nous promovons également la responsabilité sociétale au sein de notre sphère d'influence, en encourageant nos partenaires et parties prenantes à adopter des pratiques responsables.

#### V. Le dispositif d'alerte

Afin de prévenir tout litige lié à la corruption, au harcèlement et aux questions de RSE au sein de notre groupe, nous avons déployé un outil de signalement anonyme appelé Vispato. Ce logiciel offre la possibilité à chacun, en interne comme en externe, de signaler de manière confidentielle toute conduite inappropriée liée à la corruption ou à d'autres problématiques éthiques. Cette plateforme est accessible via ce lien :

<https://freelance-com.vispato.com> .

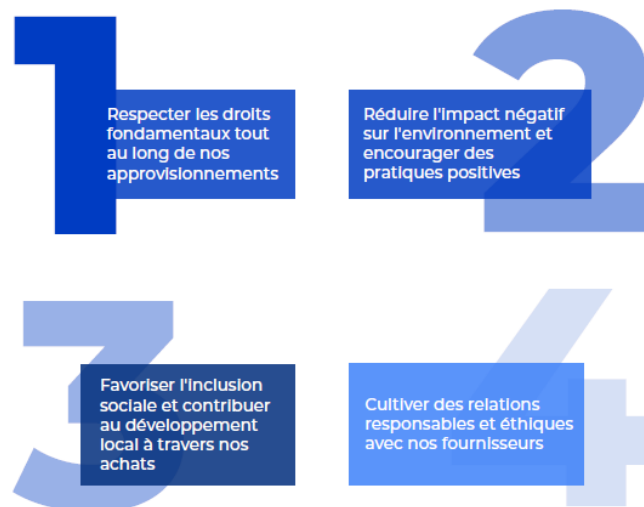
D'autres canaux sont également disponibles afin que les collaborateurs qui le souhaitent puissent signaler une situation préoccupante : par voie hiérarchique ou en contactant les référents dédiés anti-harcèlement, le référent anti-corruption & RGPD, le référent Santé & Sécurité, le référent RSE/Environnement, le médiateur ou encore un membre du Comité Ethique

## G1-2 Gestion des relations avec les fournisseurs

Freelance.com s'engage dans une démarche exigeante pour garantir une chaîne d'approvisionnement responsable et éthique, en sélectionnant ses fournisseurs selon des critères stricts en matière d'intégrité, de responsabilité sociale et d'impact environnemental. Chaque partenaire est évalué avec rigueur pour s'assurer de sa transparence, de sa conformité aux normes en vigueur, et de son alignement sur les valeurs fondamentales de l'entreprise, notamment en matière de lutte contre la corruption, de respect des droits humains et de durabilité environnementale.

Dans cette optique, nos Contrats-Cadres de sous-traitance (CCST) intègrent des engagements précis en matière de RSE. Nos partenaires s'engagent ainsi à respecter des principes fondamentaux, tels que la protection des droits humains, le respect des normes environnementales et l'application de pratiques commerciales éthiques. En complément, nous favorisons activement la participation à des événements conjoints avec des prestataires locaux partageant nos valeurs environnementales. Cette collaboration renforce notre engagement envers des pratiques commerciales respectueuses de l'environnement et contribue à la construction d'une communauté de partenaires engagés.

Pour renforcer cet engagement, Freelance.com a structuré sa politique d'achats responsables autour de **quatre enjeux clés** :



D'abord, l'entreprise intègre systématiquement des critères RSE dans ses processus d'achat, exigeant de ses fournisseurs des conditions de travail équitables, des pratiques environnementales durables et une éthique irréprochable. Ensuite, elle vérifie activement la conformité de ses partenaires grâce à des audits réguliers et à une démarche de labellisation RFAR (*Relations Fournisseurs et Achats Responsables*), qui atteste de leur engagement en faveur d'une collaboration responsable. Cette initiative vise à promouvoir des pratiques éthiques et durables tout au long de notre chaîne d'approvisionnement en intégrant des critères de responsabilité dans la sélection de nos fournisseurs et en favorisant des relations transparentes et équilibrées.

Enfin, pour sensibiliser et accompagner ses fournisseurs, Freelance.com a conçu un Pack Sensibilisation Fournisseur, incluant son Code Éthique, son Code Anticorruption et un Guide sur la Dépendance. Ce dispositif permet de clarifier les attentes de l'entreprise et d'inciter les partenaires à adopter des pratiques alignées sur ses exigences en matière d'intégrité, de transparence et de responsabilité sociale.

Freelance.com déploie un dispositif d'analyse de leur maturité RSE, notamment via la plateforme Positive Company. Cette démarche permet de mesurer leur niveau d'engagement, d'identifier les axes de progrès et d'encourager l'adoption de pratiques alignées sur les exigences du Groupe en matière de responsabilité sociale et environnementale. Ce dispositif permet d'établir un diagnostic précis, de soutenir leur démarche d'amélioration continue et de renforcer notre accompagnement dans leur trajectoire d'amélioration continue.

En matière de gouvernance, l'organisation des achats responsables au sein de freelance.com repose sur une approche stratégique et coordonnée, pilotée par trois principaux responsables : le Pilote Achats de Prestations Intellectuelles, le Pilote Achats IT et le Pilote Achats de Fournitures. Chacun de ces pilotes joue un rôle spécifique dans la promotion de pratiques durables au sein de l'entreprise.

Ces initiatives concrètes illustrent notre démarche proactive pour instaurer des relations fournisseurs et clients éthiques, durables et responsables, en parfaite cohérence avec nos principes directeurs et notre vision d'entreprise.

	2024	2025
<b>Pourcentage des fournisseurs cibles ayant signé le code de conduite des fournisseurs</b>	100	100
<b>Pourcentage des fournisseurs cibles avec des contrats contenant des clauses sur les exigences en matière d'environnement, de travail et de droits humains</b>	100	100
<b>Nombre de partenaire évalué avec la plateforme positive compagnie</b>	0	108
<b>Nombre de partenaire ayant la note de A</b>	0	2
<b>Nombre de partenaire ayant la note de B</b>	0	27
<b>Nombre de partenaire ayant la note de C</b>	0	28
<b>Nombre de partenaire ayant la note de D</b>	0	46
<b>Nombre de partenaire ayant la note de E</b>	0	5
<b>Pourcentage ou nombre d'acheteurs ayant reçu une formation sur les achats responsables</b>	10%	41%

Dans le cadre de sa démarche de responsabilité financière et de performance durable, le Groupe Freelance.com a structuré un processus de traitement des factures fournisseurs adapté à la diversité de ses activités, en fonction de la nature des dépenses et des outils utilisés. Les factures partenaires liées à l'activité d'intermédiation sont actuellement gérées via quatre processus et outils distincts, avec une migration progressive en cours vers les solutions Connected et Portail Partenaire, destinées à constituer à terme le processus de référence du Groupe. La fonction comptable dispose par ailleurs de la capacité d'adapter et de personnaliser les circuits de traitement afin de répondre aux spécificités de chaque catégorie de parties prenantes (clients, fournisseurs, partenaires ou salariés portés), et peut recourir à des paiements anticipés en soutien aux partenaires les plus fragiles. En cas de litige ou d'écart, la mise en paiement de la facture concernée est bloquée dans l'outil de gestion, et l'état d'avancement du traitement est tracé via des commentaires, le règlement étant ensuite traité au cas par cas. Les campagnes de règlement sont organisées deux fois par semaine, chaque mardi et vendredi, afin de rapprocher les paiements des échéances et de limiter les retards ; toute situation de retard identifiée fait l'objet d'une priorisation lors de la campagne suivante. Depuis 2023, des outils de suivi permettent de mesurer et de piloter les délais de paiement fournisseurs, en analysant notamment le délai moyen de règlement, le taux de retard et le nombre moyen de jours de retard par type de dépense, par outil et par entité juridique. Ces indicateurs font l'objet d'un suivi mensuel présenté à la direction financière, permettant de définir des actions correctives déployées le mois suivant auprès des équipes concernées, avec un reporting formalisé des évolutions de processus et des améliorations mises en œuvre.

### *G1-3 Prévention et détection de la corruption et des pots-de-vin*

Freelance.com déploie une stratégie proactive et rigoureuse pour prévenir et détecter toute forme de fraude ou de corruption, en s'appuyant sur un cadre structuré et une procédure formalisée. Les politiques et procédures associées sont communiquées aux parties prenantes internes via des newsletters internes et en externe via son site internet dans l'onglet *Nos ressources RSE*. Pour garantir une culture d'intégrité irréprochable, l'entreprise a mis en œuvre un dispositif complet, alliant prévention, sensibilisation et mécanismes de détection, conforme aux exigences des lois Sapin I et II, ainsi qu'aux normes internationales en vigueur.

D'une part, Freelance.com encadre ses pratiques grâce à un code de conduite strict, qui définit clairement les principes éthiques à respecter par l'ensemble des collaborateurs. D'autre part, l'entreprise renforce la vigilance collective en organisant des formations obligatoires - 2 heures par collaborateur - basées sur la norme ISO 20400, pour sensibiliser aux enjeux de la lutte anti-corruption et aux comportements à risque. Enfin, pour détecter et traiter rapidement toute situation suspecte, un dispositif d'alerte sécurisé, sur la plateforme Vispato, permet à chacun de signaler, en toute confidentialité et même de manière anonyme, des manquements ou des actes répréhensibles.

Dès qu'une alerte est reçue, le Comité Éthique intervient sans délai : une enquête confidentielle est menée, l'anonymat du lanceur d'alerte est préservé, et aucune représaille n'est tolérée à l'encontre des signalements de bonne foi. Des mesures correctives adaptées sont ensuite mises en œuvre pour résoudre la situation et prévenir toute récurrence.

## B. Indicateurs et cibles

### G1-4 Incidents confirmés de corruption ou de pots-de-vin

	2024	2025
<b>Pourcentage des fonctions a risque couvertes par les programmes de formation</b>	/	/
<b>Nombre de condamnations pour violation des lois anti-corruption et anti-corruption</b>	0	0
<b>Montant des amendes pour violation des lois anti-corruption et anti-pots-de-vin</b>	0	0
<b>Nombre d'incidents confirmés de corruption ou de pots-de-vin</b>	0	0

### G1-6 Pratique en termes de paiement

Les indicateurs relatifs aux fournisseurs et aux pratiques de paiement de l'entreprise sont suivis dans le tableau de bord RFAR. Freelance s'est fixé un objectif en matière de réduction des délais de paiement : atteindre 10% en 2025 et 7 % en 2026.

	2024	2025
<b>Pourcentage de paiements alignés sur les délais de paiement standard</b>	81%	89%
<b>Part des factures payées en retard</b>	19,2%	11,5%
<b>Nombre de procédures judiciaires en cours pour retards de paiement</b>	0	0

## VI. ENJEUX DE DURABILITE SPECIFIQUES A FREELANCE.COM

### 1. Protection et utilisation des données privées

Au regard de la norme ISO26000, « *la protection des données et de la vie privée des consommateurs est destinée à sauvegarder les droits des consommateurs/clients en matière de vie privée, en limitant les types d'informations réunies et les méthodes d'obtention, d'utilisation et de protection de ces informations* ».

#### A. Politiques

Depuis mai 2018, le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) a instauré un cadre juridique crucial pour protéger les données personnelles des individus. Pour notre Groupe, cela a été l'occasion de mettre à jour et de renforcer nos processus internes concernant le traitement et la sécurité des données de nos clients, partenaires, fournisseurs et employés. Nous considérons cette démarche comme une évolution permanente, en phase avec notre engagement envers l'amélioration continue.

Conscients que nos parties prenantes sont de plus en plus sensibilisées à ces enjeux, nous nous attachons à répondre à leurs attentes avec transparence et rigueur, car la protection des données est pour nous un pilier essentiel de la confiance qu'elles nous accordent. Ainsi, nous nous engageons à garantir la confidentialité et la sécurité des informations sensibles, à respecter les droits de propriété intellectuelle, et à éviter tout conflit d'intérêts, afin de préserver l'impartialité, l'intégrité et la transparence de nos actions.

Dans le cadre de notre démarche de responsabilité numérique et de maîtrise des risques, nous avons structuré notre dispositif de conformité au RGPD autour de deux politiques complémentaires : une Politique de Confidentialité à destination de nos parties prenantes externes et une Politique interne de protection des données personnelles

Dans ce cadre, le Groupe s'est également doté d'une Politique de protection des données clients, qui formalise les engagements et responsabilités applicables lorsque nos entités interviennent en qualité de sous-traitant au sens du RGPD. Cette politique précise que les traitements de données personnelles sont réalisés exclusivement sur instruction documentée des clients responsables de traitement et uniquement pour les finalités nécessaires à l'exécution des prestations contractuelles. Elle encadre notamment les principes de limitation des finalités, de non-réutilisation des données, de gestion des habilitations et de contrôle des accès aux informations.

Elle définit également les dispositifs organisationnels et techniques mis en œuvre afin de garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données personnelles, notamment à travers des mécanismes de traçabilité des accès, des contrôles internes réguliers, des audits de sécurité et des procédures de gestion des incidents et violations de données. La politique encadre par ailleurs le recours à des sous-traitants ultérieurs, soumis à des exigences contractuelles équivalentes en matière de protection des données, ainsi que les modalités de restitution ou de suppression sécurisée des données à l'issue des relations contractuelles. Par

cette formalisation, le Groupe renforce la maîtrise de ses opérations de traitement, contribue à la réduction des risques juridiques et opérationnels et consolide la confiance de ses parties prenantes.

À travers notre Politique de Confidentialité, nous garantissons une collecte et un traitement des données personnelles fondés sur des bases légales clairement identifiées et pour des finalités précises, explicites et légitimes (gestion des comptes utilisateurs, prospection commerciale, gestion technique de nos plateformes, mise à disposition de documentation). Nous y précisons les catégories de destinataires, les durées de conservation applicables selon la nature des données ainsi que les modalités d'exercice des droits des personnes concernées (accès, rectification, effacement, opposition, limitation, portabilité et retrait du consentement). Nous encadrons également les transferts de données hors Union européenne, notamment par la mise en place de Clauses Contractuelles Types lorsque cela est requis, afin de garantir un niveau de protection adéquat.

En parallèle, notre Politique interne de protection des données personnelles formalise les principes et règles opérationnelles applicables à l'ensemble de nos entités. Nous veillons au respect des principes fondamentaux du RGPD – licéité, loyauté, transparence, minimisation des données, limitation des finalités, maîtrise des durées de conservation et sécurité des traitements – et les déclinons en dispositifs concrets : encadrement des nouveaux traitements, tenue et mise à jour d'un registre des traitements, gestion des habilitations et des accès, sécurisation de nos systèmes d'information, gestion des incidents et violations de données, contrôle de nos sous-traitants et documentation de notre conformité.

Notre gouvernance repose sur une organisation dédiée comprenant un Délégué à la Protection des Données (DPO), une équipe RGPD, des référents métiers et des comités de pilotage assurant un suivi régulier des traitements, des risques et des actions correctives. Nous déployons également des actions de sensibilisation et de formation afin d'ancrer une culture de protection des données au sein de l'ensemble de nos collaborateurs.

Par cette articulation entre transparence externe et maîtrise interne, nous intégrons la protection des données personnelles au cœur de notre stratégie de durabilité, contribuant ainsi à la conformité réglementaire, à la réduction des risques juridiques et réputationnels et au renforcement de la confiance de l'ensemble de nos parties prenantes.

## **B. Actions et ressources**

---

Pour concrétiser cet engagement, FREELANCE.COM a déployé des actions structurantes et des ressources dédiées afin d'assurer un niveau optimal de protection des données. Tout d'abord, nous avons nommé un Délégué à la Protection des Données (DPO), dont la mission est de veiller à la conformité de nos pratiques et d'accompagner nos équipes dans l'application des exigences réglementaires. En parallèle, nous avons sensibilisé l'ensemble de nos collaborateurs via des formations régulières, renforçant ainsi notre culture interne de la cybersécurité et des bonnes pratiques en matière de confidentialité. Enfin, dans une démarche proactive, nous avons engagé la certification ISO 27001 pour notre Business Unit Inop's Sécurité de l'Information, un standard international qui nous permet de structurer notre gestion des risques et de renforcer la résilience de nos systèmes face aux cybermenaces. Ces initiatives illustrent notre volonté de protéger activement les données de nos partenaires et de

maintenir un environnement de travail conforme aux exigences les plus strictes en matière de sécurité et de confidentialité des données, internes comme externes.

### C. Indicateurs et cibles

	2024	2025
<b>Taux de collaborateur ayant participé au module de sensibilisation RGPD</b>	85%	29%
<b>Nombre de plaintes provenant de parties prenantes externes fondées et reçues par l'organisation</b>	0	0
<b>Nombre de plaintes provenant d'autorités de régulation</b>	0	0
<b>Nombre total de fuites, vols ou pertes identifiés concernant des données des clients.</b>	0	0

## 2. Implication auprès des acteurs locaux

Comme le rappelle l'ISO26000, « l'implication auprès des communautés est le travail de proximité proactif d'une organisation vis-à-vis de la communauté. Il vise à prévenir et à résoudre les problèmes, à favoriser les partenariats avec des organisations et des parties prenantes locales et à avoir un comportement citoyen/responsable vis-à-vis de la communauté ».

### A. Politique

Au sein du Groupe Freelance.com, notre engagement sociétal s'inscrit dans une volonté de contribuer activement au développement des territoires dans lesquels nous opérons. À ce titre, nous avons initié une charte de l'emploi des personnes en situation de handicap, qui oriente nos pratiques de recrutement et de gestion des talents. Cette charte vise à garantir l'égalité des chances et à permettre à chacun, quelles que soient ses capacités, de trouver sa place au sein de notre organisation. Nous œuvrons également à offrir un environnement de travail accessible, inclusif et bienveillant, favorisant l'épanouissement professionnel de tous.

Par ailleurs, notre Charte Ambassadeur RSE renforce notre implication auprès des communautés locales en mettant l'accent sur le soutien aux projets associatifs portés ou soutenus par Freelance.com. À travers ce dispositif, nous encourageons nos collaborateurs à s'engager dans des initiatives solidaires et à devenir des relais de nos valeurs sur les territoires. Cette dynamique favorise le développement de partenariats associatifs, le mécénat (financier ou de compétences) et la participation à des actions à impact social ou environnemental.

## B. Actions et ressources

---

Nous menons des actions concrètes en faveur de l'insertion professionnelle avec des agences spécialisées dans le recrutement de personnes en situation de handicap ou éloignées de l'emploi. Cette démarche reflète notre volonté d'agir de manière responsable et engagée pour une société plus inclusive.

FREELANCE.COM entretient plusieurs partenariats avec des organismes dans le secteur des entreprises adaptées, ou conventionnés « Entreprise d'Insertion » par la DREETS et France TRAVAIL, qui s'inscrivent dans la dynamique de l'Insertion par l'activité Economique, qui sont amenées à fournir des prestations extérieures associées au marché.

FREELANCE.COM dispose d'une cellule dédiée à la gestion de l'insertion sociale. Depuis de nombreuses années, le groupe FREELANCE.COM répond et se positionne sur de nombreux marchés cadre exigeant la mise en œuvre de l'insertion sociale. C'est maintenant systématique pour tous les appels d'offres publics. Ce secteur représentant près de 50% du CA du groupe, nous avons donc une cellule en charge du suivi et du pilotage de cette activité.

En 2025, grâce à la mobilisation de nos 15 Ambassadeurs RSE, nous avons renforcé notre engagement associatif autour de projets concrets à fort impact social et environnemental au sein du Groupe Freelance.com.

Nous soutenons depuis cette année l'association Enfants du Désert, qui agit depuis près de 20 ans dans les zones reculées du Maroc afin de faciliter l'accès à l'éducation et d'améliorer les conditions de vie des enfants et des familles. Notre engagement se traduit par un projet tangible : la rénovation de deux salles de classe et la construction d'une nouvelle salle, afin d'offrir aux élèves un environnement d'apprentissage plus sûr et plus favorable à leur réussite scolaire.

En matière d'égalité des chances dans le numérique, nous accompagnons Girls Can Code, association qui forme les jeunes filles aux métiers de la tech et renforce leurs compétences en programmation. En Martinique et en Guadeloupe, nous avons financé un stage de formation permettant à plus de 400 jeunes de découvrir les métiers du digital, contribuant ainsi à promouvoir la diversité et l'inclusion dans les carrières technologiques.

Nous soutenons également H-lab, association engagée pour l'inclusion et l'accessibilité. H-Lab développe des solutions innovantes pour rendre l'information, les outils numériques et les supports pédagogiques accessibles à tous, notamment à travers une tablette adaptée aux personnes malvoyantes. Notre contribution porte sur la création de supports de communication intégrant les principes de la conception universelle.

Notre mobilisation en faveur de l'insertion professionnelle s'est illustrée par une action menée avec La Cravate Solidaire. Nous avons organisé une collecte de vêtements professionnels au sein de nos équipes ; grâce à l'engagement de nos collaborateurs, 24 kg de vêtements ont été collectés et remis à l'association pour accompagner concrètement des personnes en recherche d'emploi.

Enfin, nous soutenons le Fonds Explore, fonds d'intérêt général qui accompagne des explorateurs et porteurs de projets engagés face aux défis environnementaux et sociétaux. Ce

partenariat s'inscrit dans notre volonté de contribuer à la préservation de la biodiversité marine et au développement de solutions durables, en favorisant l'expérimentation et la diffusion d'initiatives à impact positif.

À travers ces actions, nous mobilisons des ressources humaines et financières au service de projets solidaires, en cohérence avec notre politique d'implication auprès des communautés locales et notre ambition de créer un impact durable.

### C. Indicateurs et cibles

	2024	2025
<b>Pourcentage de personnes en situation de handicap parmi les employés soumis à des restrictions légales en matière de collecte de données</b>	3.35%	2,81%
<b>Nombre d'heures d'insertion</b>	17 217,58	14 305.51
<b>Nombre de vêtement collecté pour l'association cravate solidaire</b>	/	24kg
<b>Don à l'association explore</b>		5 000 e
<b>Don à l'association H-lab</b>	/	10 000 e
<b>Don à l'association enfant du désert</b>	/	25 000 e
<b>Don à l'association Girls can code</b>	/	8 000 e

### 3. Assistance et résolution des réclamations (SAV)

Au titre de l'ISO26000, « le service après-vente, l'assistance et la résolution des réclamations et litiges sont des mécanismes auxquels une organisation fait appel pour traiter les besoins des consommateurs après l'achat des produits ou la prestation de services ».

#### A. Politique

Dans un contexte marqué par de profondes transformations éthiques, écologiques et sociétales, intégrer pleinement les dimensions humaine, environnementale et économique à notre stratégie d'entreprise est une nécessité.

Notre ambition est claire : inscrire ces engagements dans une stratégie RSE globale, cohérente et mesurable, afin d'en rendre compte avec transparence, d'anticiper les évolutions réglementaires, de renforcer la crédibilité de nos actions et d'en faire un véritable levier de performance durable.

La démarche que nous avons engagée, sert plusieurs enjeux majeurs parmi lesquels fidéliser nos partenaires existants (clients, freelances, réseau de PME) et créer des relations plus fortes avec eux.

Nos clients, qu'ils soient des entreprises ou des indépendants, bénéficient de nos services et sont des acteurs clés dans l'évolution de nos offres et de nos engagements en matière de qualité et d'éthique.

#### B. Actions et ressources

Afin de renforcer et structurer durablement la culture client dans un contexte d'acquisition et de transformations, nous avons mis en place une démarche globale d'écoute et d'amélioration continue, reposant notamment sur le déploiement de campagnes régulières de satisfaction auprès de nos parties prenantes : partenaires, freelances et salariés portés.

Dans ce cadre, un service CSM Portage a été créé au sein de la BU Portage au début de l'année 2025. Ce dispositif vise à assurer un suivi régulier et qualitatif des salariés portés, tout en consolidant les bonnes pratiques en matière de relation client au sein des sociétés de portage. Des campagnes de mesure sont déployées à minima trois fois par an, et la satisfaction des consultants portés est suivie à travers un indicateur clé, le CSAT, garantissant un service de qualité, centré sur l'humain et aligné avec les engagements de durabilité du groupe.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la stratégie Qualité et RSE du groupe. À ce titre, certaines sociétés de portage sont labellisées PEPS, attestant de leur engagement à maintenir des standards élevés de qualité de service et de satisfaction client. Le CSM Portage intervient principalement selon deux axes : la gestion proactive des avis clients sur Trustpilot et Google Business, ainsi que le déploiement de campagnes d'enquêtes semestrielles via HubSpot.

Au sein de la BU Inop's, une enquête annuelle de satisfaction est menée sous la coordination du Channel. Elle s'adresse aux freelances et partenaires et constitue un outil de dialogue permettant de recueillir leurs retours et d'identifier des axes d'amélioration. Les résultats de cette enquête contribuent à la mise en place d'actions ciblées visant à réduire les impacts négatifs potentiels et à renforcer les impacts positifs dans les relations avec les partenaires de la chaîne de valeur.

Par ailleurs, la gestion des réclamations au sein de la BU Inop's s'inscrit dans une démarche structurée d'amélioration continue de la qualité de service et de la relation avec les partenaires. Une cellule dédiée assure la réception, l'analyse et le suivi des réclamations, notamment celles relatives aux impayés et aux anomalies de facturation. Elle apporte également un support applicatif sur les plateformes de facturation et coordonne les échanges avec les équipes internes concernées, telles que la comptabilité, les équipes commerciales, le recouvrement et l'administration des ventes.

Cette organisation permet d'assurer un suivi rigoureux des demandes et de maintenir une communication transparente avec les partenaires, favorisant un traitement rapide et efficace des situations signalées. Elle contribue également à l'identification d'axes d'amélioration des processus internes afin de limiter la récurrence des réclamations et de renforcer la performance opérationnelle globale, tout en consolidant une relation de confiance durable avec l'ensemble des parties prenantes.

En matière de gouvernance, le CSM Portage et le Channel de la BU Inop's pilotent le déploiement des enquêtes et l'intégration des axes d'amélioration dans une logique d'amélioration continue. Les données collectées sont centralisées par le service RSE et Qualité, puis présentées au Comex afin d'éclairer les décisions stratégiques. Cette organisation garantit un pilotage structuré, durable et cohérent du service client, en ligne avec les engagements RSE et qualité du groupe.

## C. Indicateurs et cibles

---

La mesure de la satisfaction client au sein du groupe FREELANCE.COM s’articule autour de deux cibles principales : les consultants portés pour la BU Portage, ainsi que les freelances et partenaires pour la BU Inop’s.

À l’issue de chaque campagne de mesure, une analyse approfondie des retours est réalisée. Les résultats sont ensuite partagés à l’ensemble du Groupe lors de réunions dédiées, ainsi qu’avec les équipes concernées. Cette démarche vise à renforcer le dialogue et à améliorer en continu les processus et la qualité de service proposés aux salariés portés, freelances et partenaires.

Pour piloter cette satisfaction, nous nous appuyons principalement sur un indicateur clé : le CSAT (Customer Satisfaction Score). Cet indicateur permet d’évaluer le niveau de satisfaction globale des consultants portés à travers une question simple : « Êtes-vous satisfait(e) de nos services ? ». Les réponses sont recueillies sur une échelle de 1 à 5 (ou de 1 à 10), puis le pourcentage de réponses positives est calculé.

	<b>AD’MISSIONS 2025</b>	<b>OPEN WORK 2025</b>	<b>INOP’S 2025</b>
<b>CSAT</b>	86,7% (moyenne des campagnes mars, juin et décembre)	76,11% (moyenne des campagnes mars, juin et décembre)	71% (campagnes sur les golds partenaires sur 62 répondant )

## 4. Création d'emplois et développement des compétences

### A. Politique

Comme le rappelle la norme ISO26000, « l'emploi est un objectif reconnu au niveau international et lié au développement socio-économique. En créant de l'emploi, toutes les organisations, grandes et petites, peuvent contribuer à la réduction de la pauvreté et à la promotion du développement socio-économique ». Par ailleurs, « le développement des compétences est une composante essentielle de la promotion de l'emploi et de l'aide apportée aux personnes pour garantir un travail décent et productif ; il est vital pour le développement socio-économique ».

L'activité du groupe Freelance.com contribue principalement à la création d'opportunités économiques pour les travailleurs externes, notamment les consultants indépendants, freelances et experts spécialisés. En mettant en relation ces professionnels avec de grandes entreprises et des organisations publiques, le groupe facilite l'accès à des missions qualifiées et à des opportunités professionnelles variées.

Le groupe s'appuie sur une communauté de plus de 90 000 consultants et experts qualifiés, intervenant dans de nombreux domaines d'expertise tels que le numérique, l'ingénierie, la transformation des organisations ou encore la data. Ce large réseau permet de répondre aux besoins des entreprises tout en offrant aux talents indépendants un accès à un volume important de missions, contribuant ainsi au développement de leur activité et à la sécurisation de leurs parcours professionnels.

Freelance.com accompagne également ces professionnels dans le développement de leurs compétences et de leur employabilité. Des solutions de formation et de montée en compétences sont proposées afin de permettre aux consultants d'actualiser leurs connaissances, de se spécialiser dans des expertises recherchées et de s'adapter aux évolutions rapides du marché du travail. Cette approche favorise l'apprentissage continu et renforce la capacité des talents à répondre aux besoins croissants des entreprises en compétences spécialisées.

Par ailleurs, le groupe s'appuie sur une présence territoriale étendue, avec des implantations en régions couvrant l'ensemble de l'Hexagone. Cette organisation de proximité permet d'accompagner les talents et les entreprises au plus près des bassins d'emploi locaux et de favoriser l'accès aux opportunités professionnelles sur tout le territoire. Le groupe est également présent dans certains territoires d'outre-mer, notamment à La Réunion, contribuant ainsi au développement de l'écosystème des compétences et du travail indépendant au-delà de la France métropolitaine.

## B. Indicateurs et cibles

*Nombre d'emplois créés en région Île-de-France au sein de la BU Portage salarial*

	75	77	78	91	92	93	94	95
ADM	5	0	2	2	3	1	2	4
DIGI	105	39	82	40	128	47	71	70
OPW	215	41	147	60	247	94	125	75
UNCDI	10	2	9	5	16	7	10	5
VALOR	13	1	4	1	9	9	2	3

Près de 1 711 emplois ont été générés en Île-de-France grâce aux activités de la BU Portage salarial.

En 2025, l'activité du groupe a généré plus de 10 000 missions.

# Rapports des Commissaires aux comptes

free  
lance  
com

## **FREELANCE.COM**

Société Anonyme au capital de 4 522 820,32 euros

Siège social : 1, parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense cedex

RCS Nanterre B 384 174 348 – SIRET 384 174 348 00076 – APE 6202 A

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée Générale de la société FREELANCE.COM,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FREELANCE.COM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels aux alinéas suivants :

- 2.9 Changement de réglementation ;
- Note 7 – Information comparative.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Le chiffre d'affaires de l'activité opérationnelle est reconnu dans les conditions décrites dans la note 2.6 de l'annexe. Nous avons pris connaissance des procédures suivies par la société et avons testé leur efficacité au cours de l'exercice. Nous nous sommes également assurés, par sondages, de la correcte comptabilisation des charges directes correspondantes.
- Les titres de participation et mali techniques afférents, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à 224,7 millions d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.1 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations par comparaison avec les réalisations et par entretien avec la direction financière, et à revoir les calculs effectués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 17 avril 2026 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

### Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Champs sur Marne et à Paris, le 20 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

**Cabinet PÉRON et Associés**

**Jean François PÉRON**

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie régionale de Paris

**CMS Experts Associés**

**Alexandre DROUHIN**

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie régionale de Paris

## **FREELANCE.COM**

Société Anonyme au capital de 4 522 820,32 euros

Siège social : 1, parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense cedex

RCS Nanterre B 384 174 348 – SIRET 384 174 348 00076 – APE 6202 A

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FREELANCE.COM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes consolidés aux alinéas suivants :

- 2.4 Changement de réglementation ;
- Note 8 – Information comparative.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté :

- sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et des informations données dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés et notamment la reconnaissance du chiffre d'affaires et de la marge décrite dans la note 2.3.7 de l'annexe ;
- et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour celles relatives aux écarts d'acquisition qui figurent au bilan au 31 décembre 2025 pour un montant net de 225,4 millions d'euros, ainsi que celles relatives aux dettes envers les salariés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 17 avril 2026.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Champs sur Marne et à Paris, le 20 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

**Cabinet PÉRON et Associés**

**Jean François PÉRON**

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie régionale de Paris

**CMS Experts Associés**

**Alexandre DROUHIN**

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie régionale de Paris

## **FREELANCE.COM**

Société Anonyme au capital de 4 522 820,32 euros

Siège social : 1, parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense cedex

RCS Nanterre B 384 174 348 – SIRET 384 174 348 00076 – APE 6202 A

# Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée Générale de la société FREELANCE.COM,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

### Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

Nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé :

➤ **Convention de domiciliation de la société Capeharbor à La Défense**

Nature et objet : Domiciliation du siège social de la société Capeharbor à La Défense à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025 conformément à la convention autorisée par le Conseil d'Administration du 04 mai 2025

Mandataire commun : Thomas Billette de Villemeur

Prix : gratuit

➤ **Convention de prestations de services rendues par le Groupe CBV INGENIERIE**

Nature et objet : Prestations de services par le GROUPE CBV INGENIERIE en matière de montage de dossiers financiers, d'opérations de M&A (recherche de cibles, étude de dossiers) et enfin de stratégie, à compter du 20 octobre 2025, et pour une durée de 2 ans, conformément à la convention autorisée par le Conseil d'Administration du 20 octobre 2025

Mandataire commun : Thomas Billette de Villemeur

Prix : 120 000 € HT /an

## **Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale**

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

➤ **Convention de domiciliation de la société Groupe CBV Ingénierie à La Défense**

Nature et objet : Domiciliation du siège social de la société Groupe CBV INGENIERIE à La Défense à compter du 15 octobre 2024

Mandataire commun : Sylvestre Blavet

Prix : à titre gratuit

Fait à Champs sur Marne et à Paris, le 20 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

**Cabinet PÉRON et Associés**  
**Jean François PÉRON**  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie régionale de Paris

**CMS Experts Associés**  
**Alexandre DROUHIN**  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie régionale de Paris